



UNION DES COMORES

Janvier 2015

CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV—RAPPORT DES SERVICES DU FMI, ANNEXE D'INFORMATION, ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE, COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LES COMORES

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2014 au titre de l'article IV avec les Comores, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen du Conseil d'administration le 4 février 2015. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 4 novembre 2014 avec les autorités comoriennes sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 13 janvier 2015.
- Une **annexe d'information** préparée par le FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Un **communiqué de presse** résumant les avis du Conseil d'administration tels que formulés le 4 février 2015 lors de l'examen du rapport des services du FMI, qui a marqué la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec les Comores.
- Une **déclaration de l'Administrateur** pour les Comores.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780. • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>
Prix unitaire : 18 dollars l'exemplaire imprimé



Communiqué de presse n° 15/41
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 9 février 2015

Fonds monétaire international
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2014 au titre de l'article IV avec l'Union des Comores

Le 4 février 2015, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations de 2014 au titre de l'article IV¹ avec l'Union des Comores.

Les Comores forment un petit État insulaire à faible revenu composé de trois îles dont les ressources naturelles et les liens avec le reste du monde sont limités. Pendant les premières décennies qui ont suivi l'indépendance de la France au milieu des années 1970, l'histoire du pays a été marquée par l'instabilité politique et des relations difficiles entre les îles. La stabilité politique est revenue et la situation économique s'est redressée après l'adoption d'une nouvelle constitution en 2009. Pendant l'application de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) entre 2009 et 2013, la baisse séculaire du PIB par habitant a ralenti. En outre, les autorités ont avancé dans la consolidation de la stabilité macroéconomique et dans l'application de réformes structurelles qui ont permis aux Comores d'achever en décembre 2012 le processus de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

La croissance économique a été de 3,5 % en 2013, mais, selon les estimations, elle est descendue à 3,3 % en 2014 en raison des perturbations de la fourniture d'électricité et de la mise en œuvre plus lente que prévu du programme d'investissement public. L'inflation est restée modérée et s'est maintenue en dessous de 10 %. D'après les projections, le déficit extérieur courant devrait s'établir à 7,4 % du PIB pour 2014, contre 11,3 % en 2013, sous l'effet de la contraction des importations engendrée par la diminution des importations de biens d'équipement et la baisse des prix des importations de carburant, ainsi que de l'augmentation des envois de fonds des travailleurs expatriés.

Malgré la persistance de vents contraires dans le secteur de l'électricité et une situation budgétaire tendue, la croissance économique devrait remonter à 3,5 % en 2015 grâce à l'accélération de la mise en œuvre des investissements publics financés sur ressources extérieures et à la baisse des prix des carburants. Pour le moyen terme, l'hypothèse de base des services du FMI est que la croissance économique sera en moyenne d'environ 4 % par an, à condition que les réformes soient mises en œuvre.

¹ Conformément à l'Article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

L'exécution du budget 2014 a été difficile, en particulier dans la seconde partie de l'année. L'objectif a été à peu près atteint en matière de recettes, mais les ressources ont été insuffisantes pour financer une masse salariale plus élevée que prévu dans le budget à la suite du relèvement des salaires des enseignants et de dépenses qui n'avaient pas été budgétisées auparavant. Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures ont été fortement limitées et des arriérés temporaires se sont accumulés au titre des salaires et de la dette extérieure.

À court terme, le principal enjeu est de trouver un meilleur équilibre entre les ressources disponibles et les dépenses de manière à éviter l'accumulation d'arriérés. Les plans de dépenses doivent être fondés sur des anticipations réalistes quant aux ressources qui seront probablement disponibles. Le budget 2015 s'appuie sur ce principe, mais l'ampleur des investissements financés sur ressources intérieures est inadéquate, dans la mesure où les dépenses obligatoires au titre des salaires et des traitements ainsi que du service de la dette absorbent l'essentiel des recettes intérieures.

Pour le moyen terme, il s'agit avant tout de créer l'espace budgétaire nécessaire pour réaliser les investissements d'infrastructure et les dépenses sociales, d'accélérer le passage à une croissance qui profite à tous ainsi que la création d'emplois, et de réduire la pauvreté. Les autorités doivent concentrer leurs efforts sur le renforcement de l'administration des impôts et l'amélioration de la gestion des finances publiques de manière à élargir l'espace budgétaire et à accroître la transparence. Les déficiences qui caractérisent le climat des affaires, notamment l'insuffisance des infrastructures, surtout dans le secteur de l'énergie, et les difficultés à faire respecter les contrats, constituent des défis importants.

En s'appuyant sur l'analyse de viabilité de la dette extérieure applicable aux pays à faible revenu, les services du FMI et de la Banque mondiale ont réévalué le risque de surendettement des Comores en le déclarant «modéré» et non plus «élevé», comme lors de la précédente mise à jour de l'AVD réalisée en décembre 2013. La prise en compte intégrale des envois de fonds des travailleurs expatriés dans l'analyse est la principale raison à l'origine de l'amélioration de la viabilité de la dette.

Évaluation par le Conseil d'administration¹

Les administrateurs se félicitent que les Comores aient amélioré la mise en œuvre de leur politique économique et obtenu de meilleurs résultats économiques ces dernières années. Cependant, ils relèvent que des défis considérables subsistent — notamment le niveau élevé de la pauvreté, l'insuffisance des infrastructures et les vulnérabilités caractéristiques des petites économies insulaires. Il convient de mener des politiques macroéconomiques prudentes et d'intensifier l'effort de réforme pour accroître la résilience de l'économie, rehausser la compétitivité et promouvoir une croissance qui profite à tous.

Les administrateurs considèrent que la stabilité budgétaire est un objectif essentiel à court terme. Regrettant que des arriérés intérieurs se soient accumulés en 2014, ils encouragent les autorités à

¹ À l'issue des délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et le résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans le résumé des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse: <http://www.imf.org/external/np/secmisc/qualifiers.htm>.

rechercher un meilleur équilibre entre les ressources disponibles et les dépenses. À cet égard, les administrateurs saluent la décision des autorités de fonder le budget 2015 sur des hypothèses plus réalistes et leur conseillent de mieux définir leurs priorités et de faire preuve de modération, notamment en contenant la masse salariale.

Les administrateurs engagent les autorités à renforcer la mobilisation des recettes et à améliorer la gestion des finances publiques, et ils les encouragent à mener des réformes «à résultats rapides» dans ces deux domaines. Ils notent que le recouvrement des recettes est moins bon que dans les pays comparables et recommandent de renforcer l'administration par une gestion plus efficace du registre des gros contribuables, un meilleur suivi du respect des obligations fiscales et une rationalisation des exonérations. L'amélioration de la gestion des finances publiques contribuerait à limiter l'accumulation d'arriérés, accroîtrait la transparence budgétaire et la crédibilité du budget, et créerait l'espace nécessaire aux investissements d'infrastructure et aux dépenses sociales prioritaires. Les administrateurs notent l'amélioration de la situation des Comores en ce qui concerne le risque de surendettement et ils ont encouragé les autorités à continuer de s'appuyer sur les dons et les financements concessionnels.

Les administrateurs mettent en garde contre une dépendance excessive à l'égard du produit potentiellement volatil d'un nouveau Programme de citoyenneté économique, et ils recommandent d'affecter ces ressources à des projets d'investissement, à la restructuration des entreprises publiques et au renforcement des amortisseurs extérieurs. Des sauvegardes solides sont aussi nécessaires pour empêcher une utilisation abusive du programme.

Les administrateurs insistent sur la nécessité de développer le secteur financier et de renforcer le rôle de réglementation et de supervision de la banque centrale, notamment par une supervision basée sur les risques. Ils préconisent l'élaboration, avec l'assistance technique du FMI, d'une stratégie de résolution pour accélérer la recapitalisation et la restructuration de la Banque Postale.

Les administrateurs encouragent les autorités à accélérer le rythme des réformes structurelles pour améliorer la compétitivité extérieure et les perspectives de croissance. Il est nécessaire de renforcer le climat des affaires en supprimant les principales contraintes qui restreignent l'offre dans les secteurs de l'électricité, des télécommunications et financier. Les administrateurs se félicitent que la préparation d'une nouvelle Stratégie de réduction de la pauvreté avance et recommandent que le développement du secteur privé en soit une composante majeure de manière à rendre l'économie comorienne plus attractive.

Les administrateurs encouragent les autorités à améliorer la qualité et l'actualité des données en allouant des fonds en priorité au nouvel office statistique et en travaillant avec les prestataires d'assistance technique.

Les administrateurs conviennent que, compte tenu de la capacité limitée des Comores d'entreprendre des réformes complexes, l'assistance de partenaires de développement est indispensable. Ils reconnaissent qu'un nouvel accord avec le FMI pourrait jouer un rôle utile en soutenant les réformes engagées par les autorités, compte tenu des contraintes particulières que connaissent les Comores en tant que petit État, et ils espèrent que cette question sera étudiée à brève échéance.

Tableau 1. Comores : principaux indicateurs économiques et financiers, 2011-18

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
			Prél.			Projections		
	(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
Revenu national et prix								
PIB réel	2,2	3,0	3,5	3,3	3,5	4,0	4,0	4,0
Déflateur du PIB	4,7	2,6	3,1	3,2	3,1	3,0	3,0	3,0
Indice des prix à la consommation (moyennes annuelles)	2,2	5,9	1,6	2,9	2,5	2,5	2,5	2,5
Indice des prix à la consommation (fin de période)	4,9	1,0	3,5	2,8	1,8	2,5	2,5	2,5
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	17,2	16,5	-9,8	0,6	-1,5	4,5	6,1	6,0
Crédit intérieur	4,9	7,6	21,0	15,0	14,1	9,3	8,1	8,2
Crédit au secteur privé	8,9	22,4	12,6	7,6	17,4	14,6	13,0	13,7
Monnaie au sens large	9,6	16,0	2,8	6,7	6,7	7,1	7,1	7,1
Vitesse de circulation (PIB/monnaie sens large en fin période)	2,9	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
Secteur extérieur								
Exportations, f.à.b.	16,4	-19,0	-3,1	-6,7	9,5	7,4	7,0	7,0
Importations, f.à.b.	7,2	18,1	2,8	-6,2	5,1	8,5	5,9	6,4
Volume des exportations	-24,3	-28,1	25,6	-8,6	6,1	4,6	3,9	3,9
Volume des importations	-6,9	12,1	7,5	2,7	10,5	9,2	6,7	7,0
Termes de l'échange	3,1	2,6	-0,9	4,0	5,4	2,2	2,3	2,1
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissement et épargne								
Investissement	14,9	16,8	20,4	19,4	20,8	22,1	22,8	23,4
Secteur public	5,4	6,8	9,8	8,0	10,0	11,0	11,6	12,3
Secteur privé	9,5	10,1	10,5	11,4	10,8	11,1	11,2	11,2
Épargne nationale brute	-19,0	8,5	9,0	12,1	9,8	11,3	12,3	12,5
Secteur public	2,2	5,5	2,0	0,2	1,4	2,0	2,6	3,2
Secteur privé	-21,3	3,0	7,0	11,8	8,4	9,4	9,8	9,3
Budget de l'État								
Total recettes et dons	23,6	28,5	41,5	23,5	24,2	24,4	25,0	25,7
Recettes fiscales	10,9	11,8	12,1	12,0	12,6	13,1	13,8	14,4
Total dons ¹	7,5	9,2	26,0	8,9	9,0	8,7	8,7	8,7
Total dépenses	22,0	25,1	24,6	23,8	25,3	26,3	26,9	27,5
Dépenses courantes	16,6	18,4	14,8	15,7	15,3	15,2	15,3	15,3
Dépenses d'investissement	5,4	6,8	9,8	8,0	10,0	11,0	11,6	12,3
Solde primaire intérieur	1,6	3,0	-1,4	-1,4	0,1	1,0	1,1	1,3
Variation des arriérés	-3,4	-0,7	-0,9	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Extérieurs (intérêts)	-0,8	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieurs	-2,6	-0,6	-0,9	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse)	-1,9	2,5	15,5	-0,6	-1,0	-1,9	-1,8	-1,8
Dons non compris	-9,4	-6,7	-10,6	-9,5	-10,1	-10,6	-10,5	-10,5
Financement	0,3	-2,8	-15,4	0,6	1,0	1,9	1,8	1,8
Extérieur (net)	-0,2	-1,1	-17,0	-1,1	1,1	2,2	2,2	2,4
Intérieur (net)	0,5	-1,7	1,6	1,7	0,0	-0,3	-0,4	-0,5
Erreurs et omissions	-0,2	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Besoin de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Secteur extérieur								
Exportations de biens et de services	16,2	14,9	14,9	14,5	14,5	14,4	14,3	14,2
Importations de biens et de services	50,2	53,9	57,2	50,9	53,2	51,7	50,4	49,9
Solde des transactions courantes	-11,3	-8,3	-11,3	-7,4	-11,0	-10,8	-10,5	-10,9
Transferts officiels et privés non compris	-34,1	-39,7	-42,1	-36,5	-38,8	-37,3	-36,2	-35,8

Tableau 1. Comores : principaux indicateurs économiques et financiers, 2011-18 (conclu)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Prél.			Projections				
Envois de fonds	18,7		26,4	26,7	26,2	25,6	25,1	24,5
Dettes extérieures, en pourcentage du PIB ²	44,9	40,7	18,5	17,4	17,5	18,5	19,4	20,3
Dettes extérieures, en pourcentage des exportations de biens et de services ²	275,5	271,8	123,7	121,1	120,9	128,1	135,0	142,7
Service de la dette extérieure (en pourcentage des exportations de biens et de services) ²	10,0	10,3	2,1	2,8	2,3	3,8	4,0	4,6
Balance des paiements globale (en million de dollars)	-25,5	-5,8	-32,5	0,0	-4,1	8,2	11,3	9,8
Dons officiels et emprunts (en pourcentage du PIB)	7,5	9,2	26,0	8,9	10,4	11,4	11,4	11,6
Réserves internationales brutes (en fin de période)								
En millions de dollars	170,1	191,1	168,0	170,2	166,8	174,6	185,1	194,2
En mois d'importations de biens et de services	6,7	7,1	5,4	5,6	4,9	5,0	5,1	5,0
Taux de change effectif réel (2000 = 100)	100,2	95,5	99,0	98,4
Taux de change FC/dollar (moyenne sur la période)	353,6	382,7	370,4	363,0
<i>Postes pour mémoire :</i>								
PIB (nominal, milliards de FC)	216,0	228,2	243,6	260,1	277,6	297,3	318,3	340,9
PIB par habitant (nominal, en dollars)	860	815	873	923	948	991	1,039	1,087
Dépenses d'éducation et de santé (en milliards de FC)	14,8	16,8	18,3

Sources : autorités comoriennes; estimations et projections des services du FMI.

¹Comprend aide intérimaire PPTE (2010-12) et allègement de dette au titre des initiatives PPTE et IADM.

²Ratios d'endettement extérieur après bénéfice intégral de l'initiative PPTE, de l'IADM et au-delà de l'allègement PPTE à partir de fin 2012.



UNION DES COMORES

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

13 janvier 2015

PRINCIPALES QUESTIONS

- **L'économie comorienne poursuit sa croissance, mais à un rythme ralenti.** Selon les estimations, la croissance économique devrait être de 3,3 % en 2014, en raison des perturbations de la fourniture d'électricité et de la mise en œuvre plus lente que prévu du programme d'investissements publics. L'inflation est restée modérée. L'hypothèse de base des services du FMI est que la croissance du PIB réel sera en moyenne d'environ 4 % par an à moyen terme, à condition que des réformes soient mises en œuvre.
- **L'exécution du budget 2014 a été difficile, en particulier dans la seconde partie de l'année.** L'objectif a été à peu près atteint en matière de recettes, mais les ressources ont été insuffisantes pour financer une masse salariale plus élevée que prévu dans le budget à la suite du relèvement des salaires des enseignants en mars et de dépenses qui n'avaient pas été budgétisées auparavant, notamment pour les élections. Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures ont été fortement limitées et des arriérés temporaires se sont accumulés au titre des salaires et de la dette extérieure.
- **À court terme, le principal enjeu est de trouver un meilleur équilibre entre les ressources disponibles et les dépenses de manière à éviter l'accumulation d'arriérés.** Les plans de dépenses doivent être fondés sur des anticipations réalistes quant aux ressources qui seront probablement disponibles. Le budget 2015 s'appuie sur ce principe, mais l'ampleur des investissements financés sur ressources intérieures est inadéquate, dans la mesure où les dépenses obligatoires au titre des salaires et des traitements ainsi que du service de la dette absorbent l'essentiel des recettes intérieures.
- **Pour le moyen terme, il s'agit avant tout de créer l'espace budgétaire nécessaire pour réaliser les investissements d'infrastructure et les dépenses sociales, d'accélérer le passage à une croissance qui profite à tous ainsi que la création d'emplois, et de réduire la pauvreté.** Les autorités doivent concentrer leurs efforts sur le renforcement de l'administration des impôts et l'amélioration de la gestion des finances publiques de manière à élargir l'espace budgétaire et à accroître la transparence. Les déficiences qui caractérisent le climat des affaires, notamment l'insuffisance des infrastructures, surtout dans le secteur de l'énergie, et les difficultés à faire respecter les contrats, constituent des défis importants.

Approuvé par
David Robinson (AFR)
et Robert Traa (SPR)

La mission qui s'est rendue aux Comores du 20 octobre au 4 novembre 2014 était composée de MM. Trines (chef de mission) et Arnason, Campbell et Jidoud (tous du département Afrique). MM. Bua (représentant résident) et Ahamada (économiste local) ont apporté leur concours. La mission a été reçue par le Président Ikilou et s'est entretenue avec M. Soilihi, Vice-président et ministre des Finances, Mme Tadjiddine, Commissaire au plan, M. Chanfiou, Gouverneur de la Banque centrale, M. Oubeidi, Conseiller du Président et Secrétaire permanent de la cellule des réformes économiques et financières et d'autres responsables d'administrations, des membres du Parlement et des représentants des administrations de l'île, du secteur privé, de syndicats, de la société civile et des bailleurs de fonds.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4
ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE	5
PERSPECTIVES ET RISQUES	7
POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES ET RÉFORMES STRUCTURELLES	8
A. Introduction	8
B. Politique budgétaire à court terme	9
C. Réformes budgétaires à moyen terme	10
D. Politique monétaire et politique de change	12
E. Politique de croissance	13
F. Évaluation de la stabilité du système financier	18
QUESTIONS DIVERSES	19
ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI	19
ENCADRÉ	
1. Une corrélation entre envois de fonds et croissance	16
GRAPHIQUES	
Graphique 1. Principaux indicateurs de l'économie comorienne	22

Graphique 2. Comparaison internationale	22
---	----

TABLEAUX

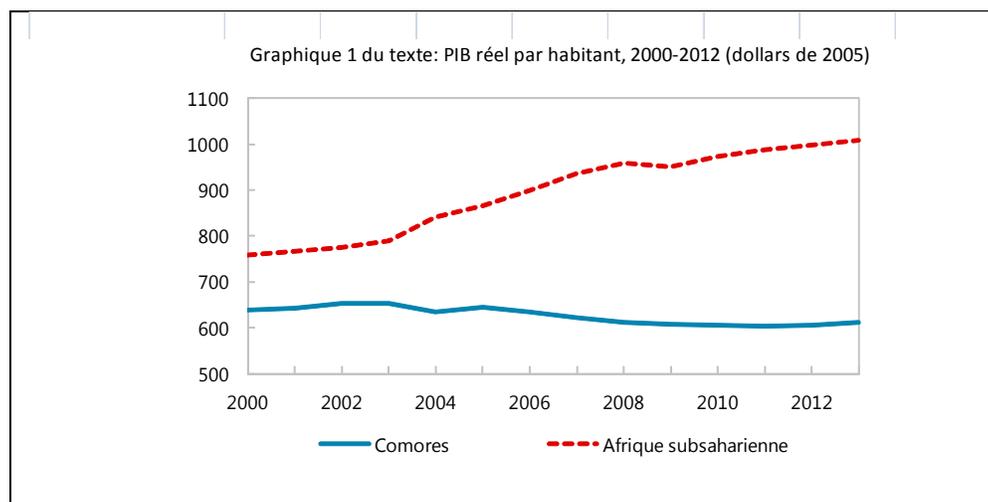
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–18	23
2. Balance des paiements, 2011–18	24
3A. Opérations financières consolidées de l'État, 2011–18	25
3B. Opérations financières consolidées de l'État, 2011–18	26
3C. Opérations financières consolidées de l'État, 2014	27
4. Situation monétaire, 2011–18	28
5. Progrès vers les objectifs du Millénaire pour le développement	29
6. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire	30

ANNEXES

I. État d'avancement des principales recommandations des consultations de 2012 au titre de l'article IV	31
II. Matrice d'évaluation des risques	33
III. Évaluation du potentiel de mobilisation des recettes fiscales aux Comores	35
IV. Évaluation du solde extérieur	42

CONTEXTE

1. Contexte national. Les Comores sont un petit État pauvre et fragile composé de trois îles et dont les ressources naturelles et les liens avec le reste du monde sont limités. Les premières décennies qui ont suivi l'indépendance de la France au milieu des années 70 ont été marquées par une instabilité politique et des relations orageuses entre les îles avec plus de 20 coups ou tentatives de coups d'État. Durant cette période, les résultats économiques ont été médiocres, le PIB par habitant étant en stagnation ou en recul (graphique 1 du texte). Un semblant de stabilité politique et de redressement économique a suivi l'adoption d'une nouvelle constitution en 2009 qui visait à préciser les responsabilités et les rôles respectifs de l'Union et des trois îles autonomes. Des difficultés de coordination persistent cependant entre le gouvernement de l'Union et les îles et se traduisent par des services publics déficients. De plus, le secteur privé fait preuve d'un dynamisme limité dans un environnement économique défavorable. Durant l'application de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) entre 2009 et 2013, la baisse séculaire du PIB par habitant a pris fin et certains progrès ont été enregistrés dans la consolidation de la stabilité macroéconomique et l'application de réformes structurelles, qui ont permis aux Comores d'atteindre le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE en décembre 2012.



2. Efficacité. Les progrès en matière de réformes structurelles enregistrés depuis les consultations au titre de l'article IV de 2012 ont été généralement décevants (annexe I). Alors que le programme de réformes post-PPTE des autorités mettait l'accent sur une amélioration de l'administration fiscale, de la gestion des finances publiques, des entreprises publiques et du climat des affaires, les progrès dans ces domaines ont été insuffisants, en raison d'une capacité de mise en œuvre limitée. Avec deux tours d'élections législatives en janvier et février 2015 et des élections présidentielles à la fin de 2015 ou au début de 2016, la marge de manœuvre dont les autorités ont besoin pour réaliser les réformes qui s'imposent risque d'être encore plus réduite dans l'immédiat.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

3. Bilan macroéconomique de 2013 et 2014.

- **La croissance du PIB réel** était estimée à 3,5 % en 2013, taux le plus élevé depuis près d'une décennie, grâce à une activité relativement soutenue dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et des services (graphique 1 et tableau 1). En 2014, la croissance économique devrait ralentir et être ramenée à 3,3 % sous l'effet d'une mise en œuvre plus lente que prévu des investissements publics et des fréquentes coupures d'électricité, mais dans l'agriculture, les autorités font état de résultats favorables.
- **L'inflation mesurée par l'IPC** sur douze mois était de 3,5 % à la fin de 2013 mais elle a été ramenée à 0,1 % en octobre 2014, du fait d'une hausse modérée des prix alimentaires et des combustibles et des coûts de transport, qui s'ajoute, depuis quelques mois, à une faible demande due aux retards de paiement des traitements dans le secteur public.
- **Les exportations** (essentiellement de clous de girofle, de vanille et de ylang-ylang), d'après les estimations, ont nettement progressé en volume en 2013, même si elles étaient très faibles au départ, mais les prix sont restés bas (tableau 2). Les importations augmentant fortement, le déficit commercial s'est quelque peu creusé. Les envois de fonds des travailleurs expatriés ont continué d'augmenter et ont partiellement compensé l'effet de la hausse des importations sur le déficit extérieur courant, dont on estime qu'il représente 11,3 % du PIB. En 2014, les exportations (hors réexportations) semblaient être appelées à reculer en raison de la formation de stocks dans un contexte de faibles cours mondiaux des principales cultures d'exportation. Les importations semblent vouées elles aussi à reculer, en raison notamment de la lente mise en œuvre du programme d'investissements publics. Quant aux envois de fonds, ils ont poursuivi leur progression pour atteindre le niveau record de 26,4 % du PIB. Globalement, le déficit des transactions courantes devrait être ramené à 7,4 % du PIB.

4. Résultats budgétaires de 2013 et 2014.

- **La situation budgétaire** a été fortement affectée en 2013 par l'utilisation d'une quantité considérable de recettes du Programme de citoyenneté économique (PCE)¹ accumulées sur les comptes publics à la banque centrale en 2012 (tableau 3)². Malgré une hausse modeste des recettes fiscales de 0,3 point de pourcentage du PIB, portées à 12,1 %, et un recul des recettes non fiscales de 3,2 points de pourcentage du PIB, essentiellement du fait d'une nette contraction des recettes du PCE, le gouvernement a été en mesure de porter les dépenses

¹ Le PCE consiste à vendre des passeports à des ressortissants étrangers dans certains pays du Moyen-Orient, essentiellement aux Émirats arabes unis. Les recettes tirées de ce programme ont fortement reculé en 2013 après un resserrement des contrôles à la suite d'irrégularités.

² Les comptes budgétaires de 2013 tiennent aussi compte de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM, qui représente 16,8 % du PIB.

d'investissement financées sur ressources intérieures à 3,4 % du PIB en prélevant sur les dépôts du PCE. Le solde global (base encaissements-décaissements, net de l'allègement de la dette) est passé d'un excédent de 1,6 % en 2012 à un déficit de 1,3 % en décembre 2013. Des arriérés de l'ordre de 225.000 euros ont été encourus sur un prêt rééchelonné avec un créancier public bilatéral à la fin décembre 2013³.

- L'exécution du **budget 2014** a été difficile. La situation budgétaire était précaire durant les trois premiers trimestres de 2014, en particulier après le milieu de l'année, lorsque les ressources n'ont pas été suffisantes pour faire face à l'augmentation de la masse salariale résultant de la hausse non négligeable du traitement des enseignants approuvée en mars et non prévue dans le budget. Des chiffres préliminaires indiquent que sur l'ensemble de l'année, les recettes seront légèrement supérieures aux prévisions, tandis que les dépenses primaires courantes pourraient être supérieures aux prévisions de près de 20 %, hausse qui est presque intégralement compensée par une baisse correspondante des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures. En outre, les traitements du secteur public de juillet n'ont été versés qu'à la mi-septembre, et ceux d'août qu'à la fin octobre car les fonds ont été réaffectés au paiement du coût des élections qui n'avait pas été inscrit au budget et à l'organisation du sommet de la Commission des îles de l'océan Indien. De plus, le gouvernement n'a pas été en mesure de payer à la compagnie d'électricité les subventions annoncées, ce qui a exacerbé une situation déjà difficile dans ce secteur, et a accumulé des arriérés sur une créance commerciale rééchelonnée de 1 million de dollars environ. Durant les trois premiers trimestres de 2014, le taux d'exécution du programme d'investissements publics financé sur ressources extérieures n'était que de 67 % et on ne prévoyait aucune amélioration au quatrième trimestre.

5. Évolutions monétaires.

- **Les crédits nets** à l'économie ont augmenté de 21 % en 2013, en raison des ponctions du gouvernement sur les recettes du PCE et d'une hausse sensible des crédits au secteur privé (tableau 4). Cette expansion du crédit a été largement compensée par une diminution des avoirs extérieurs nets, principalement de la banque centrale, et la masse monétaire au sens large n'a progressé que de 2,8 %. Reflétant la baisse des avoirs extérieurs nets de la banque centrale, les réserves internationales se sont sensiblement contractées en 2013 et représentaient 5,4 mois d'importations à la fin de l'année.
- **Les évolutions monétaires** durant les trois premiers trimestres de 2014 avaient les mêmes caractéristiques qu'en 2013, avec une nouvelle ponction sur les dépôts de l'État. Toutefois, grâce à la stabilité des avoirs extérieurs nets de la banque centrale, due à une position plus solide de la balance des paiements, le rythme d'expansion de la masse monétaire au sens large s'est quelque peu accéléré.

³ Ces arriérés ont été apurés en mars 2014.

6. Évolution de la situation sociale.

- Les données les plus récentes sur la pauvreté, qui datent de 2004, indiquent que la pauvreté est généralisée mais les données étant rares, il est impossible de faire une évaluation globale des progrès réalisés vers une réduction de la pauvreté⁴. Certains éléments montrent que les **indicateurs sociaux** (enseignement primaire, mortalité infantile, santé maternelle) se sont améliorés depuis quelques années (tableau 5).

PERSPECTIVES ET RISQUES

7. Perspectives pour 2015. La croissance économique devrait se raffermir et atteindre 3,5 % en 2015. Bien que le secteur de l'électricité et une situation budgétaire contraignante continuent d'envoyer des vents contraires, elle est soutenue par une accélération du rythme de la mise en œuvre des investissements publics financés sur ressources extérieures et une baisse des cours mondiaux des combustibles. L'effet sur l'économie de la baisse des cours mondiaux des combustibles est incertain, en partie du fait que les importations de pétrole sont achetées par l'entreprise publique d'importation des hydrocarbures en vertu de contrats de longue durée, et du fait des incertitudes sur les répercussions de la baisse des cours du pétrole sur les consommateurs. L'effet positif de la baisse des prix des combustibles sur le déficit des transactions courantes devrait être largement neutralisé par une hausse des importations liées aux investissements, et le déficit devrait se creuser pour atteindre 11 % du PIB. L'inflation devrait être bien contenue et se situer à 2 % au cours de l'année.

8. Perspectives à moyen terme. Les services du FMI ont pris pour hypothèse de référence que la croissance du PIB réel sera en moyenne de 4 % par an à moyen terme, grâce au développement de l'agriculture, du tourisme et des pêches, ainsi qu'à un vaste programme d'investissements publics, financé essentiellement sur ressources extérieures (en majorité dans le bâtiment et les travaux publics)⁵. D'après les estimations, l'inflation devrait se maintenir autour de 2,5 % par an grâce à l'ancrage à l'euro en vertu de l'accord de coopération monétaire avec la France. Les envois de fonds et les investissements financés sur ressources extérieures devant rester solides, la croissance des importations devrait dépasser la croissance des exportations. Selon les projections, le déficit des transactions courantes devrait avoisiner en moyenne 11 % du PIB et être essentiellement financé par des dons-projets, mais aussi par des investissements directs étrangers et un recours limité à des prêts concessionnels. Les réserves devraient se stabiliser et représenter de l'ordre de cinq mois d'importations prévues de biens et de services.

9. Risques. L'économie internationale influe sur les Comores par plusieurs canaux : les envois de fonds, les cours mondiaux des produits alimentaires et des combustibles, l'aide des bailleurs de fonds, les investissements directs étrangers (essentiellement du Moyen-Orient) et les exportations (annexe II). Les envois de fonds, qui proviennent principalement de la diaspora en France, sont restés robustes et

⁴ Des enquêtes sont en cours d'achèvement. Elles devraient permettre d'évaluer l'état actuel de la pauvreté.

⁵ Avec un taux annuel de croissance démographique de l'ordre de 3 %, la croissance prévue par habitant est modeste. La construction de routes, d'écoles et d'hôpitaux, principalement financée par des dons bilatéraux extérieurs, compte pour une grande partie du programme d'investissements.

ont même progressé, face au ralentissement de l'activité mondiale observé depuis quelques années. Les répercussions d'un recul des envois de fonds sur la croissance seraient relativement atténuées par le fait que seule une petite partie de ces envois finance des activités productives aux Comores (voir le paragraphe 22). En revanche, ce recul pourrait avoir des effets négatifs sur la consommation et le bien-être. Les perspectives en matière de cours mondiaux des produits alimentaires et des combustibles, en particulier s'agissant des combustibles, sont généralement favorables. De plus, malgré une mise en œuvre plus lente que prévu du programme d'investissements publics en 2014, aucun signe ne montre que les bailleurs de fonds se retirent des Comores. Les investissements directs étrangers et les exportations sont certes des moteurs importants de la croissance, mais ils sont faibles au départ. Globalement, les services du FMI considèrent qu'un ralentissement prolongé de la croissance dans les économies avancées et/ou la poursuite des turbulences au Moyen-Orient n'aurait qu'un effet limité sur la croissance aux Comores. Par ailleurs, le pays est très vulnérable aux catastrophes naturelles, notamment les éruptions volcaniques, les séismes et les inondations provoquées par des cyclones dans le sud-ouest de l'océan Indien, et cette vulnérabilité devrait s'aggraver du fait des changements climatiques.

10. Analyse de viabilité de la dette. La version révisée de l'analyse de viabilité de la dette (AVD) qui, à la différence des analyses précédentes, prend totalement en compte les envois de fonds, recommande de reclasser le risque de surendettement des Comores en le faisant passer d'élevé à modéré (supplément à l'AVD). On observe que les seuils du poids de la dette et du service de la dette n'ont pas été franchis dans le scénario de référence, et qu'un seuil seulement a été franchi de peu dans le scénario alternatif de référence et les tests de résistance. Des scénarios personnalisés, qui intègrent un volume inférieur d'envois de fonds ou des emprunts extérieurs beaucoup plus élevés que dans le scénario de référence, montrent que les vulnérabilités liées à la dette persistent. De plus, les Comores ont accumulé des arriérés en vertu des accords de rééchelonnement dans le cadre de l'initiative PPTE. Les autorités se sont félicitées de la proposition de reclasser le risque de surendettement. Les services du FMI ont invité instamment les autorités à remédier aux lacunes sous-jacentes de la gestion de la dette qui se traduisent par des arriérés extérieurs, notamment en renforçant la coordination entre la Direction de la dette et le Trésor, et de continuer de limiter les emprunts extérieurs aux prêts à des conditions concessionnelles.

POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES ET RÉFORMES STRUCTURELLES

A. Introduction

- 11. Principaux défis.** Les Comores doivent relever les grands défis suivants :
- **À court terme**, maîtriser la situation budgétaire pour éviter d'accumuler des arriérés intérieurs et extérieurs, tout en mettant fin à l'épuisement des dépôts de l'État auprès de la banque centrale et en relâchant la pression sur les réserves internationales.
 - **À moyen terme**, s'attaquer aux sources sous-jacentes de fragilité en créant un espace budgétaire, en accélérant une croissance qui profite à tous, en créant des emplois et en

réduisant la pauvreté, tout en renforçant simultanément la capacité d'adaptation aux chocs extérieurs, notamment aux catastrophes naturelles.

B. Politique budgétaire à court terme

12. Le budget de 2015⁶. Durant leurs entretiens sur les perspectives budgétaires du reste de l'année 2014, les autorités et les services du FMI ont convenu que la tâche la plus urgente était d'établir un ordre de priorité parmi les dépenses de manière à ce que les arriérés sur les traitements et salaires du secteur public et les prêts extérieurs puissent être résorbés d'ici la fin de l'année, tout en conservant un faible volume de dépôts à la banque centrale pour servir d'amortisseur. Pour 2015, les services du FMI ont insisté sur le fait qu'il était fondamental d'aligner les dépenses sur les ressources disponibles pour maîtriser la situation budgétaire. À ce sujet, les services du FMI ont indiqué que le projet initial de loi de finances de 2015 reposait sur des projections trop optimistes des recettes fiscales (une hausse de l'ordre 30 % en termes nominaux) et ne prévoyait aucune mesure clairement identifiée. Il a donc fallu réduire les plans de dépenses proposés. Pour mettre en conformité les recettes et les dépenses, les services du FMI ont recommandé aux autorités de prendre des mesures immédiates pour renforcer la mobilisation des recettes i) en gelant ou rationalisant les exonérations et en faisant respecter les obligations, en particulier en ce qui concerne les droits d'accise et les droits de douane, ii) en maintenant constante la masse salariale par rapport au PIB, malgré de fortes pressions en faveur d'une hausse des salaires et des recrutements, iii) en réduisant les dépenses consacrées aux biens et services et iv) en reportant les dépenses d'équipement financées sur ressources intérieures. Les autorités ont reconnu que le budget 2015 devait reposer sur des projections de recettes réalistes et que les plans de dépenses devaient être conformes aux projections car le recours aux financements intérieurs se limiterait à un faible montant d'avances statutaires de la banque centrale⁷. Le projet de loi de finances 2015 révisé, présenté au lendemain de la mission, tient pleinement compte de ces principes (tableau 1 du texte). Les autorités ont indiqué qu'elles travaillent avec les administrations des îles pour mieux maîtriser la masse salariale. D'après les prévisions, les recettes fiscales devraient être portées à 12,6 % du PIB en faisant moins appel aux exonérations fiscales et en poursuivant les efforts en vue d'améliorer l'administration fiscale. Les dépenses primaires courantes devraient reculer de 0,6 point de pourcentage du PIB et atteindre 13,8 %, essentiellement en limitant les dépenses de biens et services. Les dépenses d'équipement financées sur ressources intérieures sont fortement réduites, pour se situer à seulement 1,3 % du PIB.

⁶ La politique budgétaire repose sur l'hypothèse d'un budget consolidé de l'Union et des trois îles, sur la base des règles de répartition des recettes imposées par la constitution. Il est manifeste cependant qu'il existe des difficultés dans le recouvrement et le partage des recettes fiscales, les îles étant peu disposées à rétrocéder à l'Union les recettes recouvrées localement. De plus, l'Union a des difficultés à maîtriser les dépenses, en particulier au titre des traitements et salaires, car ce sont les administrations des îles qui prennent les décisions en matière de recrutement.

⁷ L'accord de coopération monétaire avec la France limite le financement par la banque centrale des opérations de l'État en plafonnant les avances statutaires à 20 % de la moyenne des recettes fiscales des trois années précédentes.

Tableau 1 du texte. Principaux chiffres budgétaires pour 2014 et 2015

(Pourcentage du PIB)

	2014	2015
Total recette et dons	23.5	24.2
Dont : recettes fiscales	12.0	12.6
Total dépense et prêts nets	25.3	26.3
Dépenses courantes	15.7	15.3
Dont : traitements et salaires	8.4	8.4
Dépenses d'investissement	8.0	10.0
Dont : financées sur ressources intérieures	1.3	1.3
Variations des arriérés	--	--
Solde global (base caisse)	-0.6	-1.0
Financement, net	0.6	1.0
Financement intérieur	1.7	--
Financement extérieur 1/	-1.1	1.1

Sources : autorités comoriennes estimations des services du FMI.

1/ Le financement extérieur en 2015 provient d'un prêt déjà contracté de l'EXIM Bank of India.

13. Nouveau programme de citoyenneté économique (PCE). Les autorités ont indiqué qu'elles étaient optimistes et pensaient qu'un nouveau programme PCE serait établi avec le Koweït. Les services du FMI ont fait valoir qu'il faudrait que toute recette extrêmement volatile obtenue de la sorte soit inscrite avec prudence dans le budget et soit affectée à un usage précis afin de constituer un tampon contre les chocs extérieurs et financer des projets d'investissement prioritaires. On pourrait aussi utiliser ces ressources pour financer les coûts essentiels d'une restructuration/recapitalisation exceptionnelle d'entreprises publiques. Les services du FMI ont préconisé d'introduire des mesures de sauvegarde solides pour empêcher une utilisation abusive de ce programme et assurer sa pérennité. De façon générale, les autorités ont souscrit à ces principes.

C. Réformes budgétaires à moyen terme

14. Politique budgétaire à moyen terme. La prestation des services publics et les investissements publics aux Comores sont gravement entravés par un manque de moyens et une mauvaise définition des dépenses prioritaires : i) le ratio des recettes fiscales au PIB (de l'ordre de 12 %) est faible de quelque point de vue que l'on se place (graphique 2) ; ii) les bailleurs de fonds (Banque mondiale, BAfD, France, Union européenne et certains pays du Golfe) apportent des financements de projets considérables, mais leur soutien budgétaire est négligeable ; enfin, iii) les dépenses primaires courantes sont supérieures à l'ensemble des rentrées fiscales, ce qui laisse peu de marge de manœuvre pour les dépenses d'équipement financées sur ressources intérieures. Les services du FMI ont indiqué que pour le budget de 2015, alors que les possibilités de recourir aux

financements intérieurs sont limitées⁸, l'orientation de la politique budgétaire doit tenir compte des ressources identifiées, notamment des financements extérieurs à des conditions concessionnelles. Ceci suppose que le déficit global soit faible à moyen terme, tout en assurant la viabilité de la dette. Dans ce contexte, les services du FMI ont souligné qu'il était impératif de mobiliser davantage de recettes intérieures afin d'élargir l'espace budgétaire et favoriser ainsi le développement. De plus, les services du FMI ont souligné la nécessité de renforcer la transparence et la responsabilité dans la comptabilisation des recettes et des dépenses publiques en enregistrant dans le budget toutes les opérations des administrations publiques, ce qui pourrait contribuer à réduire la méfiance qui règne entre l'Union et les gouvernements des îles.

15. Administration des impôts. Les services du FMI ont relevé que les lacunes dans l'administration des impôts, ainsi qu'une myriade d'exonérations, soit prévues par la loi, soit exceptionnelles, ont provoqué des fuites de recettes importantes. Des progrès ont certes été enregistrés dans plusieurs domaines, notamment la mise en place d'une direction des impôts intégrée et la modernisation du Code des douanes, mais les chantiers encore inachevés sont énormes. Conscients des limites de capacité dans ces domaines, les services du FMI ont exhorté les autorités à mettre en œuvre rapidement les mesures visant l'administration des impôts qui donneront des résultats rapides (qui figurent dans le tableau 2 du texte) et dont la mission d'assistance technique du Département des finances publiques (FAD) a déterminé qu'elles constituaient des premiers pas essentiels. Les autorités se sont félicitées que la liste des mesures visant l'administration fiscale soit clairement définie, se sont engagées à appliquer ces mesures le plus tôt possible, et ont pris plusieurs dispositions qui vont dans ce sens après la mission. Alors qu'une étude analytique réalisée par les services du FMI dans le cadre des consultations au titre de l'article IV a révélé qu'il existait des possibilités non négligeables de mobiliser des recettes intérieures supplémentaires (annexe III), les services du FMI ont incité à la prudence en indiquant qu'il faudra du temps pour concrétiser ce potentiel et que l'objectif de recettes fiscales à moyen terme devra donc être réaliste.

Tableau 2 du texte. Réformes de l'administration fiscale pour des résultats rapides

1. Renforcer le contrôle des déclarations d'impôts, notamment celles des entreprises publiques, et étoffer le fichier des grands contribuables ;
2. Faire des projections et des contrôles mensuels des recettes (de l'administration fiscale et douanière) ;
3. Réactiver la brigade d'enquête mixte impôts-douane pour améliorer le respect des obligations fiscales en recoupant les données sur les importations et les chiffres d'affaires ;
4. Renforcer le contrôle et le suivi des reports temporaires de paiement des droits de douane ;
5. Geler l'octroi de nouvelles exonérations fiscales et douanières et renforcer le contrôle des exonérations déjà en place.

⁸ Outre la contrainte imposée sur les avances statutaires, une mission récente d'assistance technique du Département des marchés monétaires et de capitaux a conclu qu'il faudrait probablement plusieurs années pour créer un marché des bons du Trésor.

16. Gestion des finances publiques. Les services du FMI ont constaté que tout comme dans l'administration fiscale, les systèmes de gestion des finances publiques des Comores sont marqués par des insuffisances, notamment s'agissant de l'élaboration des budgets, de l'exécution budgétaire et de la gestion de trésorerie. Les services du FMI ont invité instamment les autorités à accélérer la mise en œuvre du programme de réformes élaboré avec l'assistance technique du FAD et de l'AFRITAC Sud (AFS). En gardant à l'esprit ces contraintes de capacités, les services du FMI ont indiqué que les mesures énumérées dans le tableau 3 du texte étaient fondamentales et qu'il faudrait les appliquer rapidement. Ils ont également fait remarquer que compte tenu de la masse salariale élevée, il faudrait que la réforme de la fonction publique figure en bonne place parmi les priorités (avec une participation de la Banque mondiale).

Tableau 3 du texte. Réformes de la gestion des finances publiques pour des résultats rapides

1. Faire en sorte que toutes les opérations classées en recettes et en charges pour le compte de l'État soient prises en compte dans le budget et les comptes du Trésor ;
2. Rétablir progressivement les flux financiers normaux (paiement des biens et services et des impôts et subventions) entre l'État et les entreprises publiques et cesser de recourir à des mécanismes de compensation ;
3. Faire des projections et des contrôles trimestriels de l'exécution du budget à l'aide de rapports détaillés sur les recettes et les charges ;
4. Nommer un comité de trésorerie chargé de prévoir et de contrôler un plan de trésorerie sur une base hebdomadaire ;
5. Imposer un plafond de 5 % des dépenses exécutées suivant la procédure budgétaire exceptionnelle ;
6. Maîtriser la masse salariale de l'État, en appliquant un plafond pour l'Union et chacune des trois îles ;
7. Mettre en place un compte unique du trésor pour l'Union et les îles autonomes.

D. Politique monétaire et politique de change

17. Arrimage du taux de change. Les autorités attachent une grande importance à l'accord de coopération monétaire que les Comores ont signé avec la France, qui s'apparente aux accords avec les pays de la zone franc en Afrique de l'Ouest. Cet accord sert d'ancrage à la politique monétaire de la Banque centrale des Comores grâce à l'arrimage du franc comorien à l'euro (à 490 KMF pour un euro). Cet accord impose à la banque centrale de conserver des réserves internationales représentant au moins 20 % de la monnaie centrale bien qu'en réalité, ce pourcentage a généralement été proche de 100 %, voire davantage. Les réserves obligatoires sont le principal instrument de la banque centrale, mais elles ont longtemps été non contraignantes car les banques commerciales disposaient de réserves excédentaires. Les services du FMI ont convenu que l'accord de coopération monétaire a été utile aux Comores et devrait le rester.

E. Politique de croissance

18. Obstacles structurels à la croissance. Comme beaucoup d'autres petits pays insulaires, les Comores sont confrontées aux défis de la croissance liés à sa faible superficie et à son isolement géographique (tableau 4 du texte). En raison du faible volume de ressources disponibles et de la petite taille du marché intérieur, les Comores ont des difficultés à diversifier leur économie et à réaliser des économies d'échelle. La rareté des liaisons internationales et les frais de transport élevés augmentent le coût des importations et des biens intermédiaires, et freinent la compétitivité. En outre, le marché intérieur est fragmenté par des relations difficiles entre les îles et les liaisons de transport et de communications limitées entre elles. Toutes les infrastructures, notamment dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications, ont besoin d'être améliorées. Durant les entretiens, les services du FMI ont tenu compte des relations fragiles entre les îles et des capacités limitées à mettre en œuvre des réformes d'envergure en mettant l'accent sur des mesures et des réformes réalistes des politiques publiques.

Tableau 4 du texte: Comparaisons entre quelques petits pays insulaires (2013)					
	Comores	Sao Tomé et Principe	Cap Vert	Samoa	Fidji
(Variation annuelle en pourcentage)					
Croissance du PIB réel	3.5	4.0	0.5	0.9	3.0
Inflation (fin de période)	3.5	8.0	0.1	4.5	2.9
(Pourcentage du PIB)					
Solde compte courant	-11.3	-20.3	-1.9	-2.3	-18.5
Recettes fiscales	12.1	15.3	17.6	24.5	23.3
Dépenses d'investissement	9.8	20.3	9.8	15.7	1.3
<i>Dont : financées sur ressources intérieures</i>	3.4	1.7
Transferts officiels	7.6	8.3	2.4	12.2	0.2
Transferts privés	26.4	7.5	10.9	22.5	3.1
Dette extérieure (VA)	18.5	85.3	98.9	61.8	25.1
(Classement 2014)					
Indice de développement humain	159.0	142.0	123.0	106.0	88.0

Sources : Autorités comoriennes et estimations des services du FMI.

19. Nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté. Les autorités ont exposé les grandes lignes de leur nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté pour 2015-2019 (Stratégie de croissance accélérée et de développement durable, SCA2D) qui en est aux derniers stades de préparation. Tout comme les précédentes, cette nouvelle stratégie est articulée autour des grands thèmes suivants : i) parvenir à une stabilité économique et une croissance qui profite à tous; ii) favoriser les secteurs qui ont un fort potentiel de croissance (tourisme, pêche, agriculture); iii) renforcer la gouvernance et la cohésion sociale et iv) améliorer le développement humain. La mission a convenu que ces thèmes restaient d'actualité mais a noté qu'il était fondamental que cette nouvelle stratégie repose sur des hypothèses macroéconomiques réalistes qui tiennent compte de l'ampleur des défis à relever, notamment la mobilisation de financements intérieurs et extérieurs suffisant pour financer les investissements publics et privés. Par ailleurs, les services du FMI se sont déclarés déçus que cette stratégie ne contienne pas d'analyse solide du développement du secteur privé qui aurait traité des faiblesses du climat des affaires aux Comores et des obstacles qu'il présente. Les autorités ont reconnu cette carence mais ont répondu que le SCA2D serait un document évolutif qui serait mis à jour en fonction des circonstances, et qu'un chapitre sur le développement du secteur privé serait ajouté

en 2015. Elles ont également indiqué qu'elles avaient prévu d'organiser une conférence des bailleurs de fonds en 2015 pour obtenir des financements complémentaires.

20. Stabilité extérieure et évaluation de la compétitivité. Les modèles classiques semblent indiquer qu'à la fin de 2013, le taux de change effectif réel était légèrement surévalué, mais compte tenu de la forte dépréciation réelle du franc comorien en 2014 alors que le dollar des États-Unis se renforçait par rapport à l'euro, cette situation s'est corrigée et le franc comorien est maintenant globalement conforme aux fondamentaux (annexe IV). Les autorités ont pris note de cette évaluation et ont souligné leur attachement à l'ancrage actuel du taux de change à l'euro, point de vue que partagent les services du FMI. La mission a fait observer que des indicateurs tirés d'enquêtes révèlent des problèmes de compétitivité liés à la faiblesse des infrastructures et aux déficiences institutionnelles et de gouvernance qui ont un effet sur la qualité du climat des affaires. C'est pourquoi les Comores sont classées en bas de l'échelle des indicateurs *Doing Business* de la Banque mondiale (159^e sur 189 pays). Les Comores sont particulièrement mal classées en matière de création d'entreprises, de respect des contrats et d'efficacité des pouvoirs publics. De même, elles obtiennent de mauvais résultats au regard des indicateurs de gouvernance et de corruption. Les autorités considèrent que des progrès ont été accomplis dans ces domaines, en particulier grâce à l'actualisation de la législation, mais ont reconnu que ces progrès ne s'étaient pas encore traduits par une amélioration des classements et qu'il est important de veiller à l'application cohérente des nouvelles lois.

21. Réformes structurelles favorables à la croissance. Les services du FMI ont estimé que les Comores doivent être particulièrement ambitieuses dans la réalisation de réformes structurelles favorables à la croissance. Plus particulièrement, ils ont encouragé les autorités à tirer profit de l'aide apportée par la Société financière internationale (SFI) pour renforcer le climat des affaires, notamment en ce qui concerne la facilité à créer des entreprises et l'exécution des contrats. La mission a également estimé que bien que le manque de moyens freine les investissements, on pourrait enregistrer des progrès en privilégiant les investissements dans les infrastructures les plus rentables et en restructurant les entreprises de services publics pour qu'elles soient en mesure d'assurer des services fiables et d'un bon rapport qualité-prix. Il est particulièrement urgent d'agir dans le secteur de l'énergie, où aussi bien la principale compagnie d'électricité (MAMWE) que la société d'importation des hydrocarbures (SCH) sont confrontées à de graves difficultés⁹. Les services du FMI ont fait observer que les pénuries d'électricité et les coupures récurrentes constituent de graves obstacles à la croissance. Les autorités ont reconnu que les secteurs de l'électricité et des combustibles connaissent des problèmes profonds. Elles ont aussi indiqué qu'elles s'engageaient à travailler étroitement avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, qui toutes deux ont déjà approuvé des projets qui contribueront à restructurer et renforcer le secteur de l'électricité. En outre, elles ont confirmé que le ministère des Finances avait ouvert une ligne de crédit renouvelable de 20 millions de dollars auprès de la Banque islamique de développement pour financer les importations de combustibles¹⁰. Les services du FMI ont appelé à la prudence en indiquant que cette ligne de crédit

⁹ Durant l'été et jusqu'en automne, la capitale Moroni a connu des coupures récurrentes soit à cause de pannes, soit à cause de pénuries de combustible dues à l'incapacité de la SCH à financer les importations de combustibles. D'autres parties de la Grande Comore et les autres îles ont été privées d'électricité pendant de longues périodes.

¹⁰ Les tirages sur cette ligne de crédit sont assortis d'un taux d'intérêt annuel de 6,1 % et doivent être remboursés par des versements mensuels égaux dans les trois mois suivant immédiatement chaque tirage.

doit être utilisée avec discernement. Ils ont aussi fait valoir que l'introduction de la concurrence dans le secteur des télécommunications en privatisant la société publique de télécommunications et/ou en délivrant une nouvelle licence pour réduire les coûts et améliorer les services n'avait que trop tardé. Les autorités ont reconnu que ce processus avait subi des retards malheureux mais ont indiqué que la préparation du lancement d'un appel d'offres pour une deuxième licence de télécommunications était bien engagée.

22. Envois de fonds et croissance. Les services du FMI ont relevé que peu de pays, voire aucun, ne reçoit autant de fonds des migrants en termes relatifs que les Comores. Or seule une petite partie de ces flux est acheminée vers des activités productives. Les services du FMI ont constaté que comme le montrent des enquêtes récentes sur la diaspora, un climat des affaires plus attrayant pourrait contribuer à orienter une plus grande part des envois de fonds vers des activités productives, et accroître ainsi le rôle qu'ils jouent dans la croissance (encadré 1). Les autorités se sont déclarées convaincues que les envois de fonds resteront élevés et ont convenu qu'il serait souhaitable qu'une plus grande proportion de ces fonds finance des investissements productifs, plutôt que la consommation et les importations.

Encadré 1. Une corrélation entre envois de fonds et croissance¹

Les envois de fonds vers les Comores ont fortement augmenté depuis quelques années. Les envois de fonds des expatriés représentaient de l'ordre de 26 % du PIB en 2012 et 2013, faisant ainsi des Comores l'un des 20 premiers pays et petites îles d'Afrique subsaharienne destinataires de ces fonds (graphique 1). Les fonds reçus sont largement supérieurs aux recettes des exportations de biens et de services, qui représentent 15 % du PIB (graphique 2). Leur résilience face au ralentissement de l'économie mondiale et leur persistance en font une source potentielle de financement des investissements aux Comores, dans un contexte où les ressources intérieures sont limitées et les financements extérieurs irréguliers.

Les envois de fonds sont essentiellement acheminés par des circuits informels. Les fonds transférés sont souvent réunis par l'intermédiaire d'une mutuelle d'épargne de travailleurs migrants. La plupart des Comoriens expatriés résident en France, principalement à Marseille et Paris, mais aussi à Mayotte. Les transferts viennent pour la plupart de travailleurs peu qualifiés et de la sécurité sociale française, ce qui explique en partie leur résilience.

Malgré leur volume relativement élevé, les envois de fonds ne se sont pas traduits par des investissements productifs et de la croissance (graphique 3). Contrairement à certains pays qui reçoivent un grand volume de transferts de leurs émigrés (la Moldova et le Tadjikistan par exemple), et où les envois de fonds ont sensiblement stimulé la capacité de production et réduit le chômage, aux Comores, les envois de fonds financent essentiellement des importations². Une part disproportionnellement élevée de ces fonds sert à financer la consommation – entre 70 % et 90 % – à l'occasion de « grands mariages », et évince ainsi l'épargne qui sert à financer les investissements productifs³. Il est cependant très probable que les envois de fonds contribuent à améliorer le niveau de vie des bénéficiaires et leur résilience face aux chocs en soutenant leur niveau de consommation et en leur donnant un meilleur accès aux médicaments.

Cette incapacité des envois de fonds à stimuler la croissance et les activités créatrices d'emplois s'explique principalement par un mauvais climat de l'investissement et un dysfonctionnement du marché. Les infrastructures inadéquates dans des secteurs essentiels (électricité, eau et routes), conjuguées aux défaillances marquées du système juridique, compromettent la qualité générale du climat des affaires aux Comores. Outre ces distorsions, l'intermédiation financière est peu développée et non concurrentielle. Dans ces conditions, les services de transfert sont onéreux par rapport aux pays comparables, et empêchent les migrants de transférer les sommes importantes nécessaires pour réaliser des investissements coûteux.

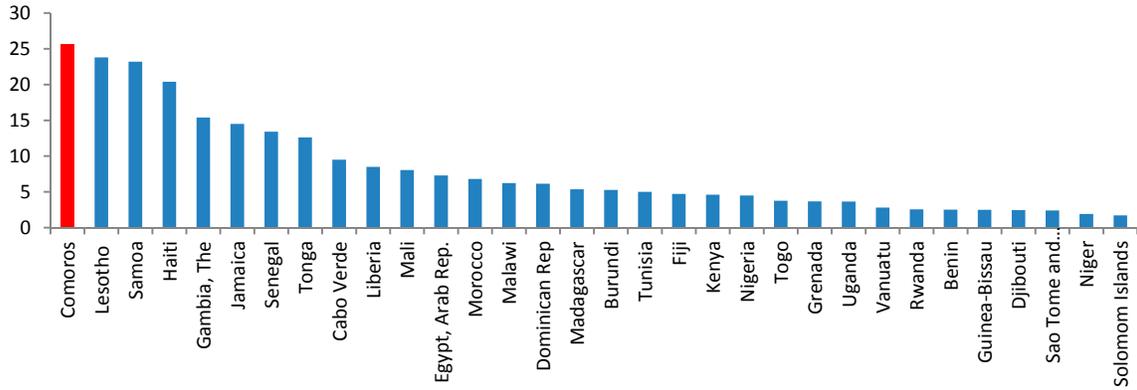
Les autorités se sont efforcées d'identifier et de surmonter les obstacles qui empêchent les envois de fonds de stimuler la croissance. En juin 2013, les autorités ont organisé en France une conférence de la diaspora, coprésidée par la Banque mondiale, afin de recenser et lever les contraintes qui empêchent les migrants de mener des activités productives. D'après la diaspora, c'est la qualité du climat des affaires, et en particulier la fiabilité du système judiciaire et le coût élevé des transferts, qui constitue le principal obstacle aux investissements aux Comores. Il faut prendre rapidement des mesures visant à renforcer le système juridique, améliorer la concurrence du système bancaire et ouvrir des possibilités d'investissements. Le projet immobilier Hamboda lancé récemment est un bon début, mais il doit être réalisé efficacement pour envoyer un signal fort et positif d'un attachement sans faille à cet objectif. L'Agence française de développement a également donné des conseils aux autorités en vue de mettre en place les conditions voulues pour que la diaspora crée des activités génératrices de revenus.

¹ Cet encadré a été préparé par Ibrahim Ahamada et Ahmat Jidoud.

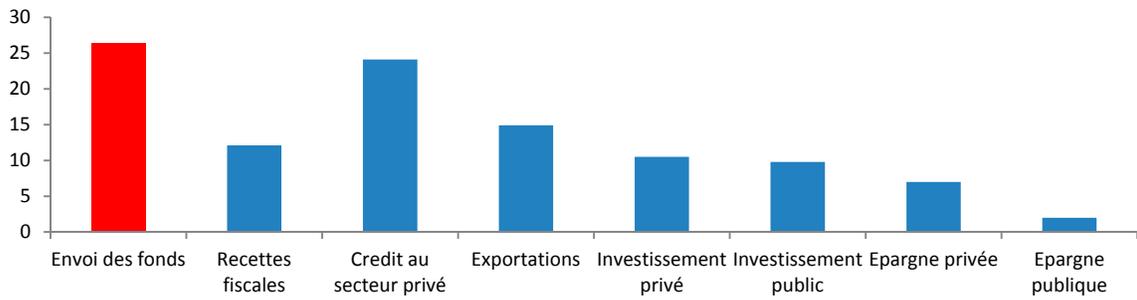
² Même si ce chiffre est sous-estimé, on sait que de 2009 à juin 2014, seules 16 entreprises financées directement par des fonds de la diaspora ont été enregistrées à l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI). Elles représentent 5,4 milliards et ont créé 312 emplois environ.

³ Da Cruz, Fengler et Schwartzman, "Remittances to Comoros: Volume, Trends and Implications", World Bank African Region Working Paper Series No. 75, octobre 2004.

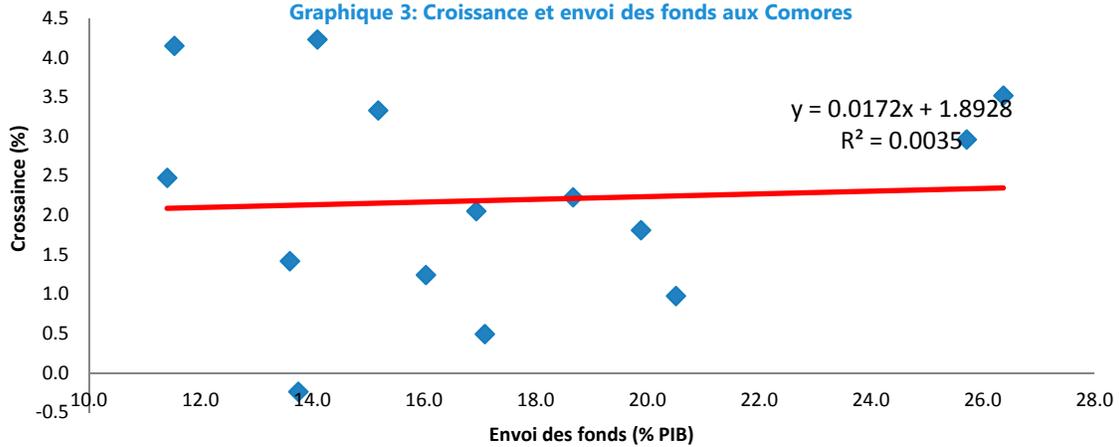
Graphique 1: Envoi des fonds en % du PIB, 2012



Graphique 2: Sources de financement, 2013 (% du PIB)



Graphique 3: Croissance et envoi des fonds aux Comores



Source: Autorités comoriennes et estimations et projections des services du FMI.

F. Évaluation de la stabilité du système financier

23. Le système financier. Le système financier comorien est peu développé. Le total de ses actifs ne représentait que 54 % du PIB en 2013. Il est dominé par des banques et des institutions de dépôt de micro financement tandis que d'autres pans du secteur financier – assurances, fonds de pension et marchés financiers – sont pratiquement inexistants. Quatre banques à capitaux étrangers et la banque postale publique (SNPSF) représentent les deux tiers environ des actifs du système financier, et trois établissements de micro finance le troisième tiers. La croissance du crédit au secteur privé a été vigoureuse, mais elle partait d'un niveau bas, et les crédits ont été accordés essentiellement à des fins de consommation, et non pas d'investissement. Alors que les réserves excédentaires que détenait le système bancaire à la fin de 2013 étaient considérables, elles avaient diminué à la fin juin 2014. L'accès aux services bancaires est limité, 22 % des adultes possédant un compte dans un établissement officiel en 2011 contre 40 % au Mozambique et 80 % à Maurice. Bien que la couverture des services bancaires se soit élargie depuis quelques années, elle reste faible puisqu'on comptait 1,9 succursale de banques commerciales pour 100.000 adultes et 92 comptes bancaires pour 1.000 adultes en 2013.

24. Solidité du secteur financier. Le système financier est fragile. Alors que les indicateurs dont on dispose montrent que le système financier est globalement solide (tableau 6), avec cependant un grand établissement public en difficulté, il faut interpréter ces indicateurs avec prudence. Les prêts improductifs représentaient 18 % de l'ensemble des prêts à la fin juin 2014, soit autant qu'à la fin 2013 mais davantage qu'à la fin 2012 (17 %)¹. Les provisions pour prêts improductifs étaient élevées, à près de 70 %. Il est cependant difficile d'évaluer avec certitude la solidité de ce secteur car les établissements financiers appliquent des normes comptables différentes et faute d'états financiers fiables, il n'est pas aisé de déterminer le risque de crédit des emprunteurs. En outre, la banque centrale n'a pas réalisé de vérification sur place en 2013–2014 à cause de son manque de moyens et du caractère rudimentaire du cadre de vérification sur pièces. La mission a encouragé la banque centrale à continuer de renforcer le contrôle bancaire, notamment par une supervision fondée sur les risques, suivant les conseils du Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM), et s'est félicitée de la décision que la banque centrale a prise récemment d'assainir un certain nombre de prêts improductifs anciens liés aux problèmes dans le secteur de la vanille datant du début des années 2000.

25. SNPSF. Les services du FMI se sont déclarés préoccupés par la Société nationale des postes et des services financiers (SNPSF), le plus grand établissement de dépôts du pays,² aux prises avec des problèmes de gestion et qui a besoin d'être recapitalisée et restructurée. Des mesures temporaires permettant à la banque centrale de contrôler plus étroitement les opérations de prêt de la SNPSF continuent d'être appliquées. La mission a encouragé le ministère des Finances et la banque centrale à surveiller de près la situation de la banque postale

¹ L'encours des prêts improductifs comprend des prêts anciens à taux réduit qui s'élèvent à 1,3 milliard KMF au secteur de la vanille, improductifs depuis le début des années 2000. La banque centrale coordonne les efforts en vue de les annuler.

² Tous les traitements des fonctionnaires doivent être déposés auprès de la SNPSF.

et à proposer un plan viable, avec l'assistance technique du MCM, pour résoudre les problèmes de la SNPSF.

QUESTIONS DIVERSES

26. Adéquation des données. Les données économiques des Comores présentent de graves insuffisances et déficiences dans tous les secteurs, qui entravent la surveillance et l'élaboration des politiques. Les autorités ont indiqué que des progrès étaient accomplis dans le renforcement de la collecte de données, en particulier le recentrage de la comptabilité nationale et de l'IPC et la production de données de balance des paiements, mais que ces mesures ont été freinées par manque de capacités et de moyens. Les services du FMI ont cependant relevé que les données budgétaires n'étaient disponibles qu'avec retard et manquaient d'exhaustivité. De plus, les données de balance des paiements sont incomplètes et de mauvaise qualité, et les contraintes de capacités n'ont pas permis d'établir des données sur la position extérieure globale. Les services du FMI ont engagé les autorités à continuer de travailler avec des organisations internationales, et notamment le FMI, pour améliorer les statistiques, et à allouer des crédits adéquats au nouvel institut de la statistique malgré les contraintes budgétaires. Les autorités ont reconnu la nécessité de doter les offices de statistiques de fonds adéquats et ont indiqué que des enquêtes qui permettront d'établir de nouvelles données sur le revenu des ménages, la consommation, l'emploi et la pauvreté étaient quasiment achevées.

ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

27. La mise en œuvre de la politique macroéconomique et les résultats économiques se sont améliorés depuis l'adoption de la nouvelle constitution en 2009. Il reste cependant beaucoup à faire pour accélérer une croissance qui profite à tous en continuant de privilégier des politiques axées sur la stabilité macroéconomique et le renforcement de la compétitivité de l'économie. Il s'agira notamment de consolider les infrastructures et de réaliser des réformes structurelles afin d'améliorer le climat des affaires.

28. Le principal défi à court terme est le maintien de la stabilité budgétaire. En 2014, les recettes publiques n'avaient pas suffi à faire face à l'augmentation de la masse salariale résultant de la hausse du traitement des enseignants en mars et à d'autres dépenses non prévues dans le budget, notamment l'organisation des élections. Le gouvernement doit chercher un meilleur équilibre entre les ressources disponibles et les dépenses afin d'éviter l'accumulation d'arriérés.

29. À moyen terme, la principale tâche des autorités consiste à mobiliser d'avantage de recettes intérieures afin de créer un espace budgétaire pour renforcer la prestation des services publics. Les recettes recouvrées sont bien inférieures à ce qu'elles pourraient être, et très en dessous des recettes des petites économies insulaires comparables. À cet égard, les autorités doivent concentrer leurs efforts sur le renforcement de l'administration fiscale qui doit gérer plus efficacement le fichier des grands contribuables et renforcer les mesures visant à faire respecter les obligations fiscales. En outre, il faudrait utiliser les exonérations plus judicieusement que cela a été le cas jusqu'à présent.

30. Il faut aussi améliorer la gestion des finances publiques, notamment en mettant en œuvre une gestion de trésorerie efficace et en accroissant la transparence budgétaire. Une meilleure gestion de trésorerie devrait limiter les arriérés. Pour accroître la confiance des parties prenantes, y compris celle des gouvernements autonomes des îles, il est important que toutes les transactions effectuées au nom de l'État, qu'il s'agisse des recettes ou des dépenses, apparaissent dans le budget.

31. La décision du gouvernement de réviser le projet de loi de finances 2015 de façon à y intégrer des projections plus réalistes de ressources est une mesure encourageante propre à améliorer la crédibilité du budget, qui guidera l'affectation des ressources. Les efforts déployés pour mobiliser davantage de recettes prendront du temps pour faire sentir leurs effets. Les possibilités de financement étant limitées, il convient de bien maîtriser les dépenses courantes, en particulier celles consacrées aux traitements et salaires, composante la plus importante des dépenses financées sur ressources intérieures.

32. Le secteur financier est fragile et les problèmes de la banque postale restent préoccupants. Les autorités devraient poursuivre l'application des mesures temporaires pour éviter que la situation de la banque postale s'aggrave et devraient, en collaboration avec le FMI, élaborer une stratégie pour résoudre ce problème.

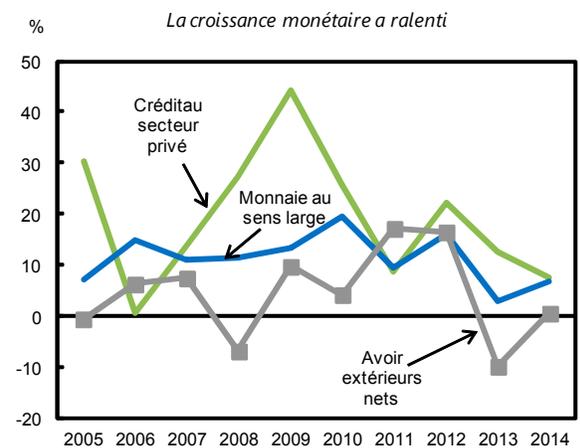
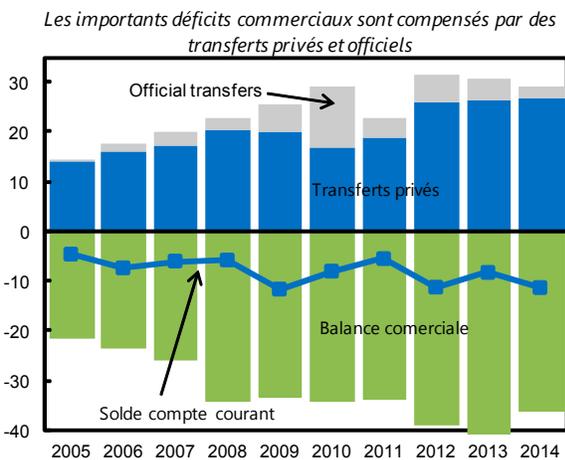
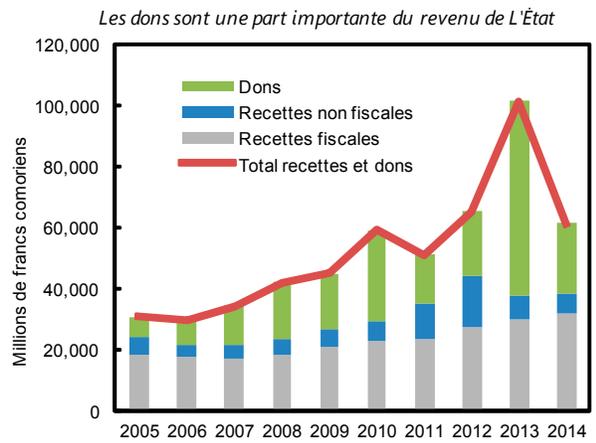
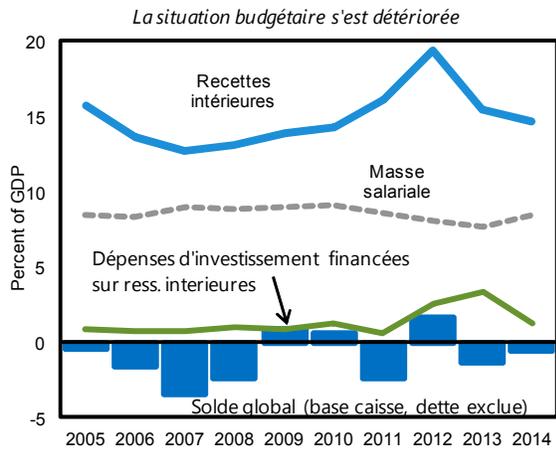
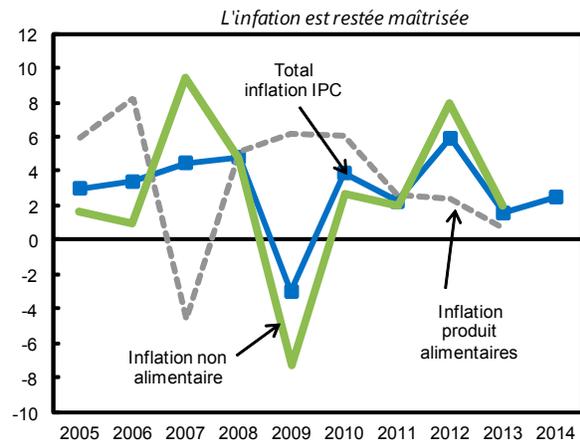
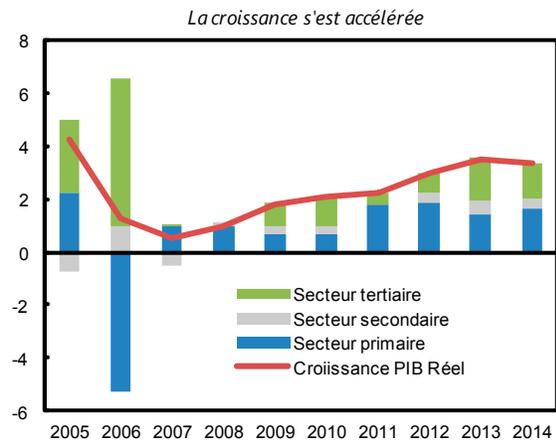
33. Il est urgent d'améliorer la fiabilité de l'approvisionnement énergétique. Les coupures fréquentes et plus généralement les pénuries d'électricité constituent un obstacle important à la croissance. Le gouvernement devrait travailler étroitement avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement pour trouver une solution à long terme au problème de l'approvisionnement en énergie.

34. La nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté en cours de préparation est axée à juste titre sur l'accélération d'une croissance solidaire et du développement humain. Le développement du secteur privé doit en être une composante majeure de cette stratégie de manière à rendre l'économie comorienne plus attractive pour les investissements et le tourisme. Après une dépréciation en 2014, le taux de change effectif réel est globalement conforme aux fondamentaux.

35. Le manque de production régulière de données économiques de qualité rend difficile l'évaluation des résultats économiques et la formulation de projections et de politiques publiques. Les autorités sont encouragées à allouer des crédits adéquats au nouvel institut de la statistique et à continuer de s'attacher à améliorer la qualité et la fréquence des données malgré l'environnement budgétaire difficile. Il est particulièrement urgent de recentrer la comptabilité nationale et l'IPC et d'améliorer l'exhaustivité et l'actualité des données sur le budget et la balance des paiements.

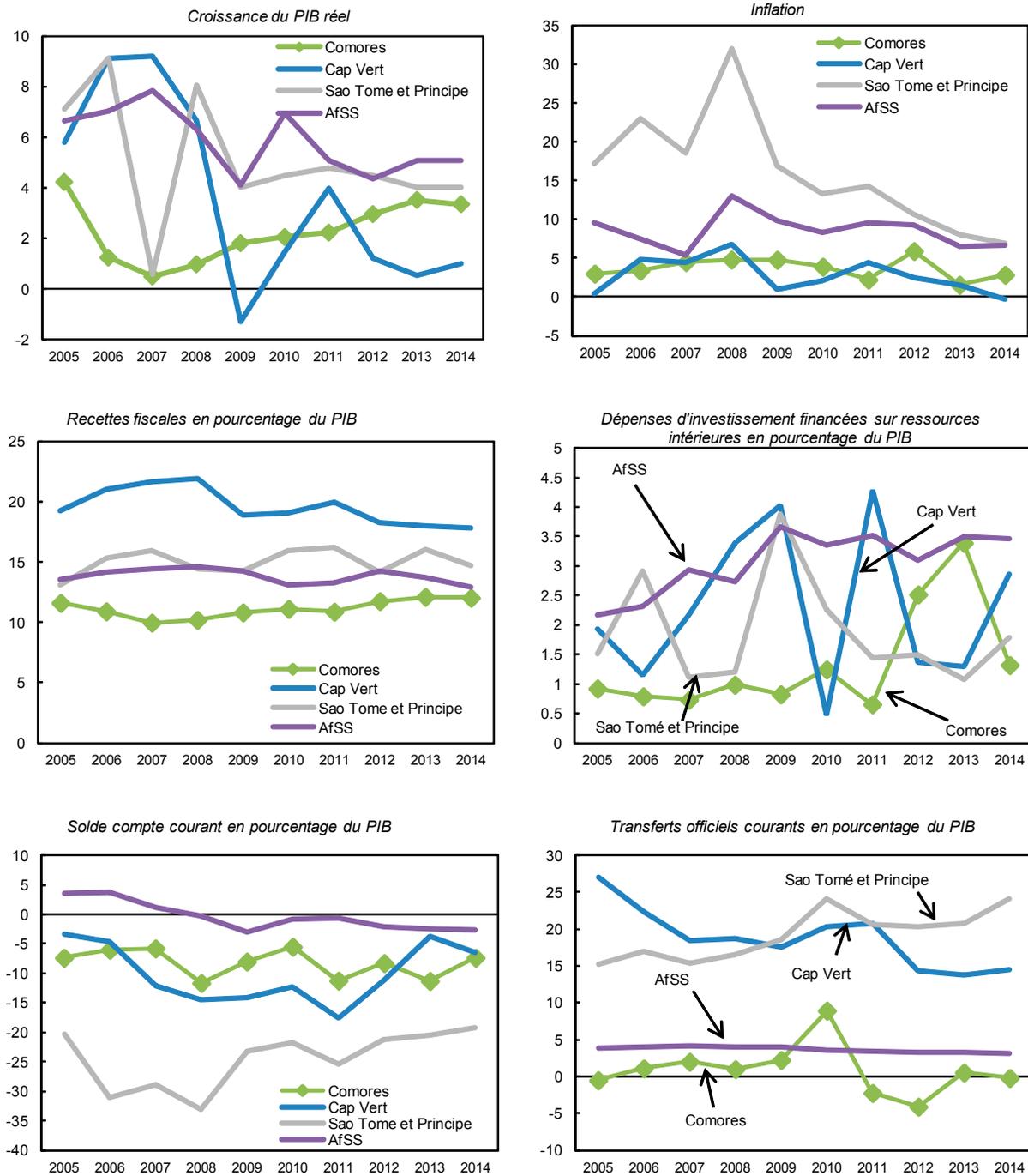
36. Il est prévu que la prochaine consultation au titre de l'article IV se déroule selon le cycle normal de douze mois.

Graphique 1. Comores: Principaux indicateurs de l'économie comorienne



Sources: Autorités comoriennes et estimations et projections des services du FMI.

Graphique 2. Comores : Comparaisons entre pays



Sources: Autorités comoriennes et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 1. Comores — Principaux Indicateurs Economiques et Financiers, 2011–18

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Projections							
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
Revenu national et prix								
PIB réel	2.2	3.0	3.5	3.3	3.5	4.0	4.0	4.0
Déflateur PIB	4.7	2.6	3.1	3.2	3.1	3.0	3.0	3.0
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	2.2	5.9	1.6	2.9	2.5	2.5	2.5	2.5
Indice des prix à la consommation (fin d'année)	4.9	1.0	3.5	2.8	1.8	2.5	2.5	2.5
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	17.2	16.5	-9.8	0.6	-1.5	4.5	6.1	6.0
Crédit intérieur	4.9	7.6	21.0	15.0	14.1	9.3	8.1	8.2
Crédit au secteur privé	8.9	22.4	12.6	7.6	17.4	14.6	13.0	13.7
Monnaie au sens large	9.6	16.0	2.8	6.7	6.7	7.1	7.1	7.1
Vitesse de circulation (PIB/masse monétaire)	2.9	2.6	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
Secteur extérieur								
Exportations (f.à.b.)	16.4	-19.0	-3.1	-6.7	9.5	7.4	7.0	7.0
Importations (f.à.b.)	7.2	18.1	2.8	-6.2	5.1	8.5	5.9	6.4
Exportations en volume	-24.3	-28.1	25.6	-8.6	6.1	4.6	3.9	3.9
Importations en volume	-6.9	12.1	7.5	2.7	10.5	9.2	6.7	7.0
Termes de l'échange	3.1	2.6	-0.9	4.0	5.4	2.2	2.3	2.1
	(En pourcentage de PIB, sauf indication contraire)							
Investissement et épargne								
Investissement intérieur brut	14.9	16.8	20.4	19.4	20.8	22.1	22.8	23.4
Public	5.4	6.8	9.8	8.0	10.0	11.0	11.6	12.3
Privé	9.5	10.1	10.5	11.4	10.8	11.1	11.2	11.2
Epargne nationale brute	-19.0	8.5	9.0	12.1	9.8	11.3	12.3	12.5
Publique	2.2	5.5	2.0	0.2	1.4	2.0	2.6	3.2
Privée	-21.3	3.0	7.0	11.8	8.4	9.4	9.8	9.3
Budget du gouvernement								
Recettes et dons	23.6	28.5	41.5	23.5	24.2	24.4	25.0	25.7
Recettes fiscales	10.9	11.8	12.1	12.0	12.6	13.1	13.8	14.4
Total dons ¹	7.5	9.2	26.0	8.9	9.0	8.7	8.7	8.7
Total dépenses	22.0	25.1	24.6	23.8	25.3	26.3	26.9	27.5
Dépenses courantes	16.6	18.4	14.8	15.7	15.3	15.2	15.3	15.3
Dépenses en capital	5.4	6.8	9.8	8.0	10.0	11.0	11.6	12.3
Solde primaire	1.6	3.0	-1.4	-1.1	0.1	1.0	1.1	1.3
Variation des arriérés	-3.4	-0.7	-0.9	-0.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérêts extérieurs	-0.8	-0.1	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs	-2.6	-0.6	-0.9	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-1.9	2.5	15.5	-0.6	-1.0	-1.9	-1.8	-1.8
Hors dons	-9.4	-6.7	-10.6	-9.5	-10.1	-10.6	-10.5	-10.5
Financement	0.3	-2.8	-15.4	0.6	1.0	1.9	1.8	1.8
Extérieur	-0.2	-1.1	-17.0	-1.1	1.1	2.2	2.2	2.4
Intérieur	0.5	-1.7	1.6	1.7	0.0	-0.3	-0.4	-0.5
Erreurs et omissions	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ecart de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Secteur Extérieur								
Exportations de biens et services	16.2	14.9	14.9	14.5	14.5	14.4	14.3	14.2
Importations de biens et services	50.2	53.9	57.2	50.9	53.2	51.7	50.4	49.9
Compte courant	-11.3	-8.3	-11.3	-7.4	-11.0	-10.8	-10.5	-10.9
Excl. transferts officiels et transferts privés	-34.1	-39.7	-42.1	-36.5	-38.8	-37.3	-36.2	-35.8
Dettes extérieures, en pourcentage du PIB ²	44.9	40.7	18.5	17.4	17.5	18.5	19.4	20.3
Dettes extérieures, en pourcentage des exportations de biens et services ²	275.5	271.8	123.7	121.1	120.9	128.1	135.0	142.7
Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services ²	10.0	10.3	2.1	2.8	2.3	3.8	4.0	4.6
Balance des paiements globales (en million de dollar E.U.)	-25.5	-5.8	-32.5	0.0	-4.1	8.2	11.3	9.8
Dons et emprunts (en pourcentage du PIB)	7.5	9.2	26.0	8.9	10.4	11.4	11.4	11.6
Réerves internationales brutes								
En millions de dollars US, fin d'année	170.1	191.1	168.0	170.2	166.8	174.6	185.1	194.2
Equivalent en mois d'importations, c.i.f.	6.7	7.1	5.4	5.6	4.9	5.0	5.1	5.0
Taux de change effectif réel (2000=100)	100.2	95.5	99.0	98.4
Taux de change dollar E.U. (moyenne annuelle)	353.6	382.7	370.4	363.0
Pour mémoire								
PIB (nominal, milliards FC)	216.0	228.2	243.6	260.1	277.6	297.3	318.3	340.9
PIB par habitant (nominal, USD)	860	815	873	923	948	991	1,039	1,087
Total dépenses éducation et santé (milliards FC)	14.8	16.8	18.3

Sources: Autorités comoriennes; et estimations et projections du FMI.

¹ Y compris l'aide transitoire de l'initiative PPTE (2010-2012) et l'allègement de la dette attendu au titre des initiatives PPTE et IADM dès l'atteinte du point d'achèvement en fin 2012.² Ratios de la dette extérieure dans le cadre de l'annulation définitive obtenue des initiatives PPTE et IADM et au-delà de l'allègement relatif à l'initiative PPTE obtenu en fin 2012.

Tableau 2. Comores — Balance des paiements, 2011–18
(En millions de francs comoriens, sauf indication contraire)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
			Prél			Projections		
Compte courant	-24,307	-18,900	-27,565	-19,133	-30,491	-32,058	-33,336	-37,212
Biens et services	-73,308	-89,059	-102,810	-94,800	-107,479	-110,773	-114,892	-121,631
Balance commerciale	-61,686	-76,126	-78,714	-73,905	-77,350	-83,972	-88,827	-94,457
Exportations (f.à.b.)	8,908	7,215	6,990	6,519	7,137	7,668	8,203	8,774
Dont : Vanille	350	552	1,413	1,262	1,394	1,523	1,631	1,746
Clou de girofle	6,361	5,494	3,380	3,019	3,335	3,575	3,828	4,099
Ylang-ylang	745	666	797	750	828	888	951	1,018
Autres	1,452	503	1,400	1,488	1,579	1,683	1,793	1,911
Importations (f.à.b.)	-70,594	-83,341	-85,704	-80,424	-84,487	-91,641	-97,029	-103,231
don't produits pétroliers	-22,190	-25,519	-26,244	-28,309	-25,259	-26,461	-27,264	-28,052
Services (net)	-11,622	-12,933	-24,096	-20,895	-30,129	-26,800	-26,065	-27,174
Recettes	26,135	26,818	29,423	31,149	33,068	35,124	37,300	39,612
Palements	-37,757	-39,751	-53,519	-52,045	-63,197	-61,924	-63,365	-66,786
Revenu (net)	-344	-1,502	187	-241	-165	-251	-321	-412
of which: Interest on rescheduled obligations	-91	-148	-15	-302	-219	-251	-282	-316
Transferts courants (net)	49,344	71,661	75,058	75,908	77,152	78,965	81,877	84,830
Administrations publiques	9,019	12,994	10,829	6,475	4,433	2,829	2,122	1,301
Dont : Assistance PPTE et IADM	198	205	6,738	0	0	0	0	0
Secteur privé	40,325	58,667	64,229	69,433	72,719	76,136	79,755	83,529
Compte capital & opérations financières	16,635	12,407	17,071	19,148	28,991	35,058	37,436	40,712
Compte de capital	11,019	11,476	56,498					
Transferts en capital	11,019	11,476	56,498	17,471	20,455	21,902	23,453	25,115
Transferts des actifs fixes	10,291	9,696	15,643	17,471	20,455	21,902	23,453	25,115
Assistance PPTE et IADM	729	1,780	40,855	0	0	0	0	0
Annulation de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte financier	5,615	931	-39,427	1,677	8,536	13,156	13,982	15,597
Investissement direct	8,171	3,973	3,504	5,202	5,553	5,946	6,685	7,840
Portefeuille net & autres investissements	-2,556	-3,042	-42,931	-3,526	2,984	7,210	7,297	7,757
Administrations publiques	-2,742	-2,892	-41,469	-3,163	2,960	6,560	7,040	8,026
Tirages	31	5	0	0	3,662	7,955	8,649	10,005
Dont : Tirages du prêt indien					3,662	3,643	3,613	4,163
Amortissement	-2,772	-2,726	-614	-3,163	-702	-1,394	-1,609	-1,979
Secteur privé (net)	186	-149	-1,462	-363	24	650	257	-269
Banques, net	-3,093	-2,060	-5,759	-321	-364	-80	-282	-892
Autres	3,279	1,911	4,297	-42	388	730	539	624
Erreurs et omissions	2,558	18,848	-1,544	0	0	0	0	0
Solde global	-6,456	12,655	-12,038	15	-1,500	3,000	4,100	3,500
Financement	9,014	-12,655	12,038	-15	1,500	-3,000	-4,100	-3,500
AEN banque centrale (hausse = -)	-4,793	-13,044	11,929	0	1,500	-3,000	-4,100	-3,500
Avoirs extérieurs	-6,050	-12,901	10,624	0	1,500	-3,000	-4,100	-3,500
Passifs extérieurs	1,257	-143	1,305	0	0	0	0	0
Utilisation crédits FMI	881	83	1,761	0	-58	-742	-918	-1,270
Variation nette des arriérés	5,132	171	109	-2,423	0	0	0	0
Apurement des arriérés et du service courant de la dette								
Financement exceptionnel	8,675	218	0	2,407	0	0	0	0
Réaménagement et différé des arriérés	5,014	171	0	0	0	0	0	0
Réaménagement et différé des échéances courantes	794	218	0	2,407	0	0	0	0
Écart de financement	0	0	-300	0	0	0	0	0
Postes pour mémoire :								
Compte courant (pourcentage du PIB)	-11.3	-8.3	-11.3	-7.4	-11.0	-10.8	-10.5	-10.9
Transferts exclus	-34.1	-39.7	-42.1	-36.5	-38.8	-37.3	-36.2	-35.8
Exportations biens & services (pourcentage du PIB)	16.2	14.9	14.9	14.5	14.5	14.4	14.3	14.2
Importations biens & services (pourcentage du PIB)	50.2	53.9	57.2	50.9	53.2	51.7	50.4	49.9
Réserves internationales brutes (En millions de dollars EU)	170.1	191.1	168.0	170.2	166.8	174.6	185.1	194.2
En mois d'importations de biens et services	6.7	7.1	5.4	5.6	4.9	5.0	5.1	5.0
PIB nominal (millions de FC)	216,039	228,189	243,606	260,123	277,627	297,278.1	318,329.4	340,880.8
PIB nominal (millions de dollars EU)	611	596	658	717	758	816.1	881.2	949.8

Sources: Autorités comoriennes et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 3A. Comores : Opérations financières consolidées de l'État, 2011-18
(En millions de francs comoriens, sauf indication contraire, et cumulatif de la fin de l'année précédente)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
			Prel.			Projections		
Recettes et dons, total	50,907	65,130	101,093	61,129	67,267	72,581	79,736	87,582
Recettes	34,793	44,137	37,716	37,979	42,169	46,777	52,105	57,993
Fiscales	23,520	26,849	29,536	31,324	34,977	39,076	43,858	49,163
Impôts directs et indirects ¹	12,412	17,600	24,202	25,915	29,021	32,363	36,396	40,841
Impôts sur le commerce extérieur ¹	11,108	9,250	5,334	5,409	5,956	6,713	7,463	8,321
Non-fiscales	11,273	17,287	8,180	6,654	7,192	7,701	8,246	8,830
Dons	16,114	20,994	63,376	23,150	25,098	25,804	27,631	29,589
Aides budgétaires	53	0	4,091	2,567	1,000	0	0	0
Projets (y compris fonct. et assist. techn.)	15,135	19,008	18,430	20,584	24,098	25,804	27,631	29,589
Assistance PPTE interimaire	926	1,985	40,855	0	0	0	0	0
Dépenses et prêts nets, total	47,793	57,803	61,305	61,834	70,111	78,157	85,540	93,866
Dépenses courantes	35,785	41,898	36,101	40,928	42,465	45,326	48,549	52,002
Dépenses courantes primaires	29,959	31,604	32,856	37,331	38,408	40,965	43,866	46,973
Traitements et salaires	18,408	18,278	18,582	21,866	23,337	24,989	26,759	28,654
Biens et services	7,662	8,932	9,047	10,706	9,681	10,366	11,100	11,887
Transferts	3,889	4,394	5,227	4,759	5,390	5,609	6,007	6,432
Intérêts de la dette	952	977	457	484	413	459	505	555
Dette extérieure	743	780	238	302	219	251	282	316
Avant rééchelonnement	652	631
Sur les obligations restructurées	91	148
Dette intérieure	209	198	220	182	194	208	223	239
Maintenance des projets (fin. extérieur)	2,636	2,860	1,226	1,175	1,375	1,473	1,577	1,689
Assistance technique (fin. extérieur)	2,238	6,457	1,561	1,938	2,268	2,429	2,601	2,785
Dépenses en capital	11,708	15,444	23,904	20,906	27,646	32,831	36,991	41,865
Budgétaires (fin. ressources propres)	1,417	5,747	8,261	3,435	3,530	2,974	4,889	6,745
Financées sur ressources extérieures	10,291	9,696	15,643	17,471	24,116	29,857	32,102	35,120
Prêts nets	300	461	1,300	0	0	0	0	0
Solde primaire ²	3,417	6,785	-3,401	-2,787	231	2,838	3,350	4,275
Solde global (base ordonnancement)	3,114	7,328	39,788	-705	-2,843	-5,576	-5,804	-6,285
Appuis budgétaires exclus	-13,000	-13,666	-23,588	-23,855	-27,942	-31,380	-33,435	-35,874
Variation nette des arriérés et rééchelonnement	-7,281	-1,544	-2,122	-918	0	0	0	0
Intérêts sur la dette extérieure	-1,662	-171	24	-390	0	0	0	0
Arriérés intérieurs	-5,619	-1,372	-2,146	-528	0	0	0	0
Paiement ³	-7,985	-1,372	-2,146	-528	0	0	0	0
Accumulation	2,366	0	0	0	0	0	0	0
Dette flottante	2,071	45	-20	0	0	0	0	0
Solde global (base caisse)	-4,167	5,784	37,666	-1,623	-2,843	-5,576	-5,804	-6,285
Dons exclus	-20,280	-15,210	-25,710	-24,773	-27,942	-31,380	-33,435	-35,874
Ajustement spécial ³	3,900	-300	0	0	0	0	0	0
Erreurs et omissions	-419	874	-183	0	0	0	0	1
Financement	685	-6,358	-37,483	1,623	2,843	5,576	5,804	6,285
Extérieur (net)	-404	-2,504	-41,384	-2,788	2,960	6,560	7,040	8,026
Tirages PIP (identifiés)	31	5	0	0	3,662	7,955	8,649	10,005
Amortissement	-2,772	-2,726	-41,469	-3,163	-702	-1,394	-1,609	-1,979
Arriérés en principal	-3,470	0	84	-2,033	0	0	0	0
Financement exceptionnel	5,808	218	0	2,407	0	0	0	0
Réaménagement et différé des arriérés	5,014	0	0	0	0	0	0	0
Réaménagement et différé des échéances courantes	794	218	0	2,407	0	0	0	0
Intérieur (net)	1,089	-3,854	3,902	4,411	-116	-984	-1,237	-1,741
Financement bancaire	1,089	-3,854	3,902	4,411	-116	-984	-1,237	-1,741
Banque Centrale	2,260	-4,398	3,758	4,411	-116	-984	-1,237	-1,741
Dont : FMI	881	83	1,761	0	-116	-1,484	-1,837	-2,541
Dont : assistance PPTE	0,0	-1,011,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0
Banques commerciales	-1,171	544	144	0	0	0	0	0
Besoin de financement (+ = sousfinancement)	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Pour mémoire</i>								
PIB (nominal)	216,039	228,189	243,606	260,123	277,627	297,278	318,329	340,881
Salaires en pourcentage des recettes	52,9	41,4	49,3	57,6	55,3	53,4	51,4	49,4

Sources: Ministère des finances; estimations des services du FMI.

¹ Depuis le 1er janvier 2013, les recettes collectées à la douane sont classées en fonction de leur nature plutôt qu'en fonction de l'institution qui les a collectées. Le nouveau système de classification a produit un changement au niveau de la composition des recettes fiscales.

² Les recettes intérieures moins les dépenses primaires courantes et les dépenses en capital financées par des ressources intérieures.

³ Recettes de 2010 recues au début de 2011. Recettes de 2012 recues au début de 2013.

Tableau 3B. Comores — Opérations financières consolidées de l'État, 2011–18
(En pourcentage de PIB, sauf indication contraire, et cumulatif de la fin de l'année précédente)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
			Prel.			Projections		
Recettes et dons, total	23.6	28.5	41.5	23.5	24.2	24.4	25.0	25.7
Recettes	16.1	19.3	15.5	14.6	15.2	15.7	16.4	17.0
Fiscales	10.9	11.8	12.1	12.0	12.6	13.1	13.8	14.4
Impôts directs et indirects ¹	5.7	7.7	9.9	10.0	10.5	10.9	11.4	12.0
Impôts sur le commerce extérieur ¹	5.1	4.1	2.2	2.1	2.1	2.3	2.3	2.4
Non-fiscales	5.2	7.6	3.4	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Dons	7.5	9.2	26.0	8.9	9.0	8.7	8.7	8.7
Aides budgétaires	0.0	0.0	1.7	1.0	0.4	0.0	0.0	0.0
Projets (y compris fonct. et assist. techn.)	7.0	8.3	7.6	7.9	8.7	8.7	8.7	8.7
Assistance PPTe interimaire	0.4	0.9	16.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses et prêts nets, total	22.1	25.3	25.2	23.8	25.3	26.3	26.9	27.5
Dépenses courantes	16.6	18.4	14.8	15.7	15.3	15.2	15.3	15.3
Dépenses courantes primaires	13.9	13.8	13.5	14.4	13.8	13.8	13.8	13.8
Traitements et salaires	8.5	8.0	7.6	8.4	8.4	8.4	8.4	8.4
Biens et services	3.5	3.9	3.7	4.1	3.5	3.5	3.5	3.5
Transferts	1.8	1.9	2.1	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9
Intérêts de la dette	0.4	0.4	0.2	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2
Dette extérieure	0.3	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Dette intérieure	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Maintenance des projets (fin. extérieur)	1.2	1.3	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Assistance technique (fin. extérieur)	1.0	2.8	0.6	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8
Dépenses en capital	5.4	6.8	9.8	8.0	10.0	11.0	11.6	12.3
Budgétaires (fin. ressources propres)	0.7	2.5	3.4	1.3	1.3	1.0	1.5	2.0
Financées sur ressources extérieures	4.8	4.2	6.4	6.7	8.7	10.0	10.1	10.3
Prêts nets	0.1	0.2	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire ²	1.6	3.0	-1.4	-1.1	0.1	1.0	1.1	1.3
Solde global (base ordonnancement)	1.4	3.2	16.3	-0.3	-1.0	-1.9	-1.8	-1.8
Appuis budgétaires exclus	-6.0	-6.0	-9.7	-9.2	-10.1	-10.6	-10.5	-10.5
Variation nette des arriérés et rééchelonnement	-3.4	-0.7	-0.9	-0.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérêts sur la dette extérieure	-0.8	-0.1	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés intérieurs	-2.6	-0.6	-0.9	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiement	-3.7	-0.6	-0.9	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Accumulation	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dette flottante	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-1.9	2.5	15.5	-0.6	-1.0	-1.9	-1.8	-1.8
Dons exclus	-9.4	-6.7	-10.6	-9.5	-10.1	-10.6	-10.5	-10.5
Ajustement spécial ³	1.8	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Erreurs et omissions	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement	0.3	-2.8	-15.4	0.6	1.0	1.9	1.8	1.8
Extérieur (net)	-0.2	-1.1	-17.0	-1.1	1.1	2.2	2.2	2.4
Tirages PIP (identifiés)	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	2.7	2.7	2.9
Amortissement	-1.3	-1.2	-17.0	-1.2	-0.3	-0.5	-0.5	-0.6
Arriérés en principal	-1.6	0.0	0.0	-0.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement exceptionnel	2.7	0.1	0.0	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Réaménagement et différé des arriérés	2.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Réaménagement et différé des échéances courantes	0.4	0.1	0.0	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	0.5	-1.7	1.6	1.7	0.0	-0.3	-0.4	-0.5
Financement bancaire	0.5	-1.7	1.6	1.7	0.0	-0.3	-0.4	-0.5
Banque Centrale	1.0	-1.9	1.5	1.7	0.0	-0.3	-0.4	-0.5
Dont : FMI	0.4	0.0	0.7	0.0	0.0	-0.5	-0.6	-0.7
Dont : assistance PPTe	0.0	-0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Banques commerciales	-0.5	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement (+ = sousfinancement)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire</i>								
PIB (nominal)	216,039	228,189	243,606	260,123	277,627	297,278	318,329	340,881
Salaires en pourcentage des recettes	52.9	41.4	49.3	57.6	55.3	53.4	51.4	49.4

Sources: Ministère des finances; estimations des services du FMI.

¹ Depuis le 1er janvier 2013, les recettes collectées à la douane sont classées en fonction de leur nature plutôt qu'en fonction de l'institution qui les a collectées. Le nouveau système de classification a produit un changement au niveau de la composition des recettes fiscales.

² Les recettes intérieures moins les dépenses primaires courantes et les dépenses en capital financées par des ressources intérieures.

³ Recettes de 2010 recues au début de 2011. Recettes de 2012 recues au début de 2013.

Tableau 3C. Comores — Opérations financières consolidées de l'État, 2014
(En millions de francs comoriens, sauf indication contraire, et cumulatif de la fin de l'année précédente)

	2014						
	Mars		Juin		Sep.		Dec.
	Proj.	Prel.	Proj.	Prel.	Proj.	Prel.	Proj.
Recettes et dons, total	15,705	16,313	30,831	31,176	44,602	43,936	61,129
Recettes	10,041	8,710	18,216	18,451	26,323	27,018	37,979
Fiscales	8,287	6,934	14,448	14,692	21,436	22,027	31,324
Impôts directs et indirects	6,746	6,004	11,367	12,352	16,814	17,970	25,915
Impôts sur le commerce extérieur	1,541	929	3,081	2,340	4,622	4,057	5,409
Non-fiscales	1,754	1,777	3,768	3,759	4,887	4,991	6,654
Dons	5,665	7,603	12,615	12,725	18,280	16,919	23,150
Aides budgétaires	0	0	1,285	1,395	1,285	1,395	2,567
Projets (y compris fonct. et assist. techn.)	5,665	7,603	11,330	11,330	16,995	15,523	20,584
Dépenses et prêts nets, total	19,007	17,892	38,420	32,310	56,504	46,203	61,834
Dépenses courantes	9,077	8,322	18,561	20,191	26,715	28,190	40,928
Dépenses courantes primaires	8,059	8,105	16,507	18,262	23,634	27,811	37,331
Traitements et salaires	5,031	5,078	10,063	10,748	15,094	16,399	21,866
Biens et services ³	2,288	2,270	4,576	5,316	6,098	8,030	10,706
Transferts ³	740	756	1,868	2,198	2,442	3,382	4,759
Intérêts de la dette	161	131	511	215	588	293	484
Dette extérieure	116	78	231	103	347	135	302
Dette intérieure	46	53	110	112	165	158	182
Maintenance des projets (fin. extérieur)	323	11	647	647	970	11	1,175
Assistance technique (fin. extérieur)	533	74	1,066	1,066	1,600	74	1,938
Dépenses en capital	9,930	9,570	19,859	12,119	29,789	18,014	20,906
Budgétaires (fin. ressources propres)	2,060	2,053	4,119	2,502	6,197	2,576	3,435
Financées sur ressources extérieures	7,672	7,517	15,344	9,617	23,015	15,438	17,471
Prêts nets	0	0	0	0	0	0	0
Solde primaire ¹	-78	-1,448	-2,410	-2,313	-3,490	-3,369	-2,787
Solde global (base ordonnancement)	-3,301	-1,578	-7,589	-1,133	-11,902	-2,267	-705
Appuis budgétaires exclus	-8,966	-9,182	-20,204	-13,858	-30,181	-19,186	-23,855
Variation nette des arriérés et rééchelonnement	-522	-494	-1,044	-558	-1,566	-528	-918
Intérêts sur la dette extérieure	0	0	0	0	0	0	-390
Arriérés intérieurs	-522	-494	-1,044	-558	-1,566	-528	-528
Paiement	-522	-494	-1,044	-558	-1,566	-528	-528
Accumulation	0	0	0	0	0	0	0
Dette flottante	0	-478	0	41	0	1,752	0
Solde global (base caisse)	-3,824	-2,550	-8,634	-1,650	-13,468	-1,043	-1,623
Dons exclus	-9,488	-10,153	-21,248	-14,375	-31,747	-17,961	-24,773
Financement	3,849	2,709	8,659	1,751	12,592	1,190	1,623
Extérieur (net)	2,631	-71	5,347	-250	8,062	-345	-2,788
Tirages PIP (identifiés)	2,863	0	5,727	0	8,590	0	0
Amortissement	-148	-349	-296	-452	-455	-529	-3,163
Financement exceptionnel (arriérés et rééchelonnement de la dette)	0	0	0	0	0	0	2,407
Arriérés en principal	-84	262	-84	184	-84	149	-2,033
Intérieur (net)	1,218	2,780	3,313	2,001	4,530	1,535	4,411
Financement bancaire	1,218	2,780	3,313	2,001	4,530	1,535	4,411
Banque Centrale	1,218	2,757	3,313	1,955	4,530	1,476	4,411
Banques commerciales	0	23	0	46	0	59	0
Besoin de financement (+ = sousfinancement)	-25	-159	-26	-102	876	-147	0
<i>Pour mémoire</i>							
PIB (nominal)	261,027	260,123	261,027	260,123	261,027	260,123	260,123
Salaires en pourcentage des recettes	50.1	58.3	55.2	58.3	57.3	60.7	57.6

Sources: Ministère des finances; estimations des services du FMI.

¹Les recettes intérieures moins les dépenses primaires courantes.

Tableau 4. Comores — Situation Monétaire, 2011-18
(En millions de francs comoriens)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
					Projections			
Situation Monétaire								
Avoirs extérieurs nets	53,861	62,737	56,567	56,888	56,039	58,545	62,142	65,864
Banque Centrale: Avoirs	59,859	72,761	62,136	62,136	60,923	63,349	66,664	69,494
Banque Centrale: Engagements	-10,732	-10,589	-11,894	-11,894	-11,894	-11,894	-11,894	-11,894
Banques Commerciales: Avoirs	8,638	5,524	10,787	11,287	11,837	12,110	12,592	13,484
Banques Commerciales: Engagements	-3,905	-4,959	-4,463	-4,641	-4,827	-5,020	-5,221	-5,221
Credit intérieur net	21,466	24,636	33,295	38,971	46,271	51,007	55,168	59,756
Crédit intérieur	45,824	49,326	59,695	68,626	78,286	85,579	92,508	100,093
Crédit net a l'Etat ¹	6,016	1,604	5,501	10,559	10,327	7,858	4,785	503
<i>Dont: Tresor</i>	9,974	6,120	10,012	14,296	14,064	11,596	8,523	4,241
Financement bancaire	6,016	1,604	5,501	10,559	10,327	7,858	4,785	503
Créances sur l'Etat	13,791	13,779	15,787	15,662	15,546	14,061	12,225	9,684
Dépôts de l'Etat	-7,775	-12,175	-10,287	-5,103	-5,219	-6,203	-7,440	-9,181
Créances sur ent. pub.	1,178	512	986	986	986	986	986	986
Créances sur autres institutions financières	-21	-4	-10	-10	-10	-10	-10	-10
Crédit au secteur privé	38,431	47,026	52,967	56,993	66,886	76,648	86,649	98,516
Autres postes (nets)	-24,357	-24,690	-26,400	-28,581	-30,942	-33,499	-36,266	-39,263
Monnaie au sens large	75,327	87,373	89,862	95,860	102,310	109,552	117,309	125,620
Monnaie	48,820	56,501	56,878	60,674	64,757	69,341	74,251	79,511
Billets en circulation	19,985	21,755	21,740	25,507	27,224	29,151	31,215	33,426
Dépôts à vue	28,835	34,747	35,138	35,167	37,533	40,190	43,036	46,085
Quasi-monnaie	26,506	30,871	32,984	35,185	37,553	40,211	43,059	46,109
<i>(en pourcentage de la masse monétaire au début de la période)</i>								
Avoirs extérieurs nets	11.5	11.8	-7.1	0.4	-0.9	2.4	3.3	3.2
Credit intérieur net	-1.9	4.2	9.9	6.3	7.6	4.6	3.8	3.9
Crédit intérieur	3.1	4.6	11.9	9.9	10.1	7.1	6.3	6.5
Crédit net a l'Etat	0.4	-5.9	4.5	5.6	-0.2	-2.4	-2.8	-3.7
Créances sur ent. pub.	-1.5	-0.9	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit au secteur privé	4.5	11.4	6.8	4.5	10.3	9.5	9.1	10.1
Autres postes (nets)	-5.0	-0.4	-2.0	-2.4	-2.5	-2.5	-2.5	-2.6
Monnaie au sens large	9.6	16.0	2.8	6.7	6.7	7.1	7.1	7.1
Monnaie	9.0	10.2	0.4	4.2	4.3	4.5	4.5	4.5
Quasi-monnaie	0.6	5.8	2.4	2.4	2.5	2.6	2.6	2.6
Velocite	2.9	2.6	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
Crédit au secteur privé (variation en pourcentage)	8.9	22.4	12.6	7.6	17.4	14.6	13.0	13.7

Sources: Banque centrale des Comores; estimations et projections des services du FMI

¹ Inclut le crédit net aux entités gouvernementales autres que le trésor public.

Tableau 5. Progrès vers les objectifs du Millénaire pour le développement

	2004	2008	2012
1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim			
1.1 Proportion de la population disposant de moins de 1,25\$ par jour, en pourcentage (PPA)	46.1	n.d.	n.d.
1.2 Indice d'écart de la pauvreté à 1,25\$ par jour (PPA), en pourcentage	20.8	n.d.	n.d.
2. Assurer l'éducation primaire pour tous			
2.2 Proportion d'élèves ayant commencé la 1 ^{re} année d'études primaires qui terminent l'école	71.3	79.8	n.d.
2.3 Taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans, en pourcentage	n.d.	n.d.	86.4
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes			
3.1 Ratio filles/garçons des inscriptions au primaire, au secondaire et au tertiaire	0.83	0.92	0.9
3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national, en pourcentage	n.d.	3	3
4. Réduire la mortalité des enfants			
4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1.000 naissances vivantes	95.7	87.2	77.6
4.2 Taux de mortalité infantile (de 0 à 1 an, pour 1.000 naissances vivantes)	69.2	63.8	57.7
4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole, en pourcentage	76	76	85
5. Améliorer la santé maternelle			
5.1 Taux de mortalité maternelle pour 100.000 naissances vivantes			
5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié, en pourcentage	n.d.	n.d.	82.2
5.3 Taux de contraception	n.d.	n.d.	19.4
5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite)	75	n.d.	92.1
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies			
6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux			
6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie, pour 100.000 habitants	n.d.	n.d.	70
6.9 Incidence et prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie, pour 100	66	65	62
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à	42	59	49
7. Assurer un environnement durable			
7.1 Proportion de zones forestières, en pourcentage			
7.2 Émissions de CO2 (total, par habitant et pour un dollar du PIB, en PPA)	103	125	n.d.
7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone	1.2	0.1	0.1
7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées, en pourcentage	n.d.	n.d.	3.99
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement			
8.11 Allègement de la dette annoncé au titre des initiatives PPTE et IADM, cumulatif, en millions USD fin 2009, en VAN			
Allègement de la dette annoncé au titre de l'initiative PPTE, cumulatif, en millions USD fin 2009, en VAN			157
Allègement complet de la dette au titre de l'initiative IADM, cumulatif, en millions USD fin 2009, en VAN			56

Source: <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>

Tableau 6 : Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire
(en pourcentage, sauf indication contraire)

	2011	2012	2013	2014 ¹
Adéquation des fonds propres :				
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques	36	28	26	27
Qualité des actifs :				
Créances improductives/total des crédits bruts	15	17	18	18
Créances improductives moins provisionnement/fonds propres	20	23	25	36
Résultat et rentabilité :				
Revenu net/moyenne des actifs (ROA)	54	52	n.d.	n.d.
Revenu net/moyenne des fonds propres (ROE)	340	392	n.d.	n.d.
Liquidité :				
Actifs liquides/total des actifs	41	42	50	51
Actifs liquides/passifs à court terme	152	196	116	94
Prêts/dépôts	69	69	75	76
Actifs liquides/total des dépôts	56	53	48	41
Réserves excédentaires/monnaie au sens large	9	15	5	2
Exposition au risque de change :				
Engagements en devises/total des passifs	0	0	0	0

Source : Banque centrale des Comores et services du FMI.

¹ Jusqu'à juin.

Annexe I. État d'avancement des principales recommandations des consultations de 2012 au titre de l'article IV

Domaines	Recommandations	Mesures/état d'avancement
1. Administration fiscale	<p>Mettre en place l'Administration générale des impôts et des domaines (AGID) pour renforcer l'efficacité de l'administration fiscale.</p> <p>Établir un réseau électronique opérationnel entre les quatre principaux bureaux des douanes du pays.</p>	<p>L'AGID a été créée mais n'est pas encore opérationnelle car elle a connu des problèmes de fonctionnement au niveau de l'île.</p> <p>Les quatre bureaux des douanes sont désormais reliés.</p>
2. Gestion des finances publiques	<p>Mettre en place un cadre macroéconomique à moyen terme pour la période 2014-2017 afin de renforcer l'efficacité de la gestion du budget, améliorer la qualité des dépenses et consolider la viabilité budgétaire et macroéconomique à moyen terme.</p> <p>Mettre en place une informatisation complète du système de gestion des finances publiques pour améliorer le suivi des dépenses et l'exécution budgétaire globale.</p>	<p>Le FAD et l'AFS ont aidé à mettre en place une stratégie de gestion des finances publiques actualisée pour la période 2014-2016 afin de remédier aux lacunes identifiées dans l'évaluation PEFA de 2007.</p> <p>Les progrès vers la mise en œuvre proprement dite ont été lents et le suivi de l'exécution budgétaire reste déficient.</p>
3. Entreprises publiques		
Comores Télécom/secteur des télécommunications	Privatisation de l'entreprise avant la fin de 2013 et délivrance d'une deuxième licence de téléphonie mobile pour ouvrir le secteur à la concurrence.	Comores Télécom n'a pas été privatisée mais le gouvernement prévoit d'octroyer une deuxième licence
Société comorienne des hydrocarbures (SCH)	Définir une stratégie de réforme de l'entreprise et améliorer la flexibilité des politiques de fixation des prix pétroliers intérieurs pour assurer une offre fiable de produits pétroliers et limiter les pressions budgétaires liées aux subventions.	Une stratégie de réforme de l'entreprise reste encore à définir mais l'offre de produits pétroliers s'est améliorée récemment grâce à la signature d'une ligne de crédit avec la Banque islamique de développement.

MaMWE (compagnie d'électricité)	Mettre en œuvre un plan de privatisation de l'entreprise pour assurer une offre fiable d'électricité et limiter les pressions budgétaires liées aux subventions.	La stratégie de réforme soutenue par la Banque mondiale et la BAfD ne prévoit pas de privatisation. Elle vise plutôt à améliorer la gestion opérationnelle et financière de l'entreprise.
4. Climat des affaires	<p>Mettre en œuvre des politiques favorables aux entreprises pour encourager la croissance et amener les investisseurs à s'intéresser davantage aux Comores grâce à des réformes structurelles qui favorisent la concurrence et la diversification des exportations.</p> <p>Respecter les politiques budgétaires et de politiques de gestion des réserves axées sur la stabilité pour accroître les investissements dans les infrastructures et l'éducation.</p>	<p>Bien que des textes de loi en ce sens aient été adoptés, la mise en œuvre proprement dite s'est détériorée. Les Comores ont reculé de trois places entre 2014 et 2015 dans le classement <i>Doing Business</i> de la Banque mondiale.</p> <p>Les recettes fiscales limitées rendent difficile la gestion des finances publiques et freinent les investissements dans les infrastructures. La construction d'écoles et d'hôpitaux est financée par des bailleurs de fonds bilatéraux.</p>
5. Secteur financier et bancaire	Moderniser la réglementation et le contrôle des banques pour remédier aux carences du système juridique qui renchérissent et retardent l'exécution des décisions de justice à l'encontre des emprunteurs défaillants.	La Banque centrale des Comores a adopté de nouvelles règles prudentielles (une centrale des risques et des contrôles sur place) pour renforcer sa surveillance des activités bancaires afin de contenir l'augmentation des prêts improductifs.

Sources : Autorités comoriennes et services du FMI

Annexe II. Matrice d'évaluation des risques¹

Nature/Source de la menace	Probabilité	Impact attendu sur l'économie	Avis des services du FMI sur les réponses à apporter
Risques externes			
Diminution des envois de fonds des travailleurs expatriés	Faible	Baisse de la consommation, des investissements et des importations. Léger recul de la croissance économique et des recettes budgétaires. Pression sur les réserves.	Améliorer la compétitivité de l'économie. Renforcer la mobilisation des recettes.
Diminution du soutien des donateurs Les pressions budgétaires dans les pays donateurs réduisent les possibilités de dons-projets. Période prolongée de ralentissement de la croissance dans les économies émergentes et avancées : <ul style="list-style-type: none"> • Économies avancées : croissance potentielle inférieure aux attentes et inflation basse de manière persistante en raison de l'absence de solutions apportées aux conséquences de la crise financière, ce qui se traduit par une stagnation séculaire. • Marchés émergents : maturation du cycle, mauvaise allocation des investissements et réformes structurelles incomplètes qui se traduisent par un ralentissement prolongé de la croissance. Aggravation des risques géopolitiques au Moyen-Orient , qui se traduit par une hausse marquée des prix du pétrole, avec des retombées négatives sur l'économie mondiale.	Élevée	Effet défavorable sur la croissance et la prestation de services sociaux.	Renforcer la mobilisation des recettes et définir l'ordre de priorité des dépenses au profit des investissements intérieurs et de l'aide sociale.
	Élevée	Effet défavorable marginal sur les envois de fonds des expatriés, les exportations et l'IDE. Conséquences marginales sur la croissance et les recettes budgétaires.	Améliorer la compétitivité de l'économie. Renforcer la mobilisation des recettes et redéfinir l'ordre de priorité des dépenses.
	Moyenne	Augmentation du coût des importations de pétrole. Les subventions aux combustibles pourraient déstabiliser l'orientation de la politique budgétaire. Diminution des dons-projets.	Chercher des accords diminuant le coût des importations de pétrole. Poursuivre la restructuration du secteur de l'énergie. Renforcer la mobilisation des recettes et redéfinir l'ordre de priorité des dépenses.
<p>1/ La probabilité relative des risques correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques qui entourent cette référence (par « faible », on entend une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne », une probabilité entre 10 et 30 % et « élevée », une probabilité entre 30 et 50 %). La matrice d'évaluation des risques reflète les vues des services du FMI sur la source des risques et le niveau global de préoccupation au moment des discussions avec les autorités.</p>			

Nature/Source de la menace	Probabilité	Impact attendu sur l'économie	Avis des services du FMI sur les réponses à apporter
Risques intérieurs			
Évolution de la situation politique Dérapages par rapport aux orientations fixées avant les élections législatives de la fin 2014 et les élections présidentielles de 2015.	Moyenne	Hausse des dépenses budgétaires. Retards dans la mise en œuvre des réformes.	Maîtriser les dépenses liées aux élections. Éviter les retards dans la mise en œuvre des réformes.
Propagation du virus Ebola	Faible	Effet marginal et temporaire sur la croissance et les recettes.	Couvrir le coût de la préparation à l'épidémie d'Ebola en réduisant momentanément d'autres dépenses courantes et d'équipement.
Catastrophes naturelles	Moyenne	Conséquences économiques potentiellement importantes.	Possibilités d'atténuation limitées.

Annexe III : Évaluation du potentiel de mobilisation des recettes fiscales aux Comores¹

Cette note analyse les difficultés auxquelles sont confrontées les Comores pour mobiliser suffisamment de recettes fiscales pour financer ses besoins de développement exceptionnels. Avec un ratio des impôts au PIB très bas (12 %), les Comores semblent accuser un grand retard par rapport à tous les pays comparables. Des capacités institutionnelles insuffisantes, des exonérations excessives, des obligations fiscales peu respectées, auxquelles il faut ajouter des secteurs difficilement imposables (l'agriculture et les petites entreprises) sont les causes fondamentales de ces résultats budgétaires médiocres. Toutefois, en mettant en œuvre des réformes de l'administration des impôts (notamment en réduisant le recours aux exonérations) qui supprimeraient ces distorsions, on pourrait augmenter les recettes fiscales des Comores jusqu'à hauteur de 19,2 % du PIB.

CONTEXTE

1. Les Comores, qui forment une Union de trois îles semi-autonomes, sont un État fragile marqué par une longue instabilité politique. Alors que les Comores ont atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE à la fin de 2012, le pays est loin de produire suffisamment de ressources pour financer les investissements publics dont il a besoin pour promouvoir une croissance durable qui profite à tous et faire reculer la pauvreté, qui frappe 44,8 % environ de la population depuis une vingtaine d'années². La croissance du PIB réel a été médiocre, et très inférieure à celle des pays comparables (graphique 1). Les recettes fiscales sont restées faibles depuis quelques années, face à des besoins de développement pressants. Les recettes fiscales, qui représentaient 12 % du PIB en 2012, sont basses de quelque point de vue que l'on se place. Les dépenses courantes, en particulier la masse salariale, absorbent l'essentiel des recettes fiscales (jusqu'à 55 %), et prennent la place de dépenses productives. Face à des défis aussi contraignants, une nette amélioration du recouvrement des recettes élargirait sensiblement l'espace budgétaire et permettrait d'engager des dépenses favorables aux pauvres et d'investir dans les infrastructures, pour jeter les bases d'une croissance forte qui profite à tous tout en renforçant la capacité d'adaptation aux chocs extérieurs.

2. La présente note évalue le volume de recettes que les Comores pourraient mobiliser compte tenu de ses caractéristiques structurelles – revenus, ouverture sur l'extérieur, structure de l'économie, institutions et politiques publiques. À l'aide d'un modèle sous forme réduite basé sur un panel de pays d'Afrique subsaharienne, on estime le ratio potentiel des recettes totales au PIB des Comores à 20,3 %, 19,2 % étant comptabilisées comme recettes fiscales. Ceci permet de penser que les Comores ont la possibilité de relever leur ratio des recettes fiscales au PIB, en moyenne, de quelque 8,7 points de pourcentage du PIB, contre un

¹ Cette note a été préparée par Ahmat Jidoud.

² Site web de la Banque mondiale : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/comores>. Faute de données, on a retenu les chiffres de 2004 et les statistiques disponibles les plus récentes sur la pauvreté.

recouvrement effectif moyen représentant 10,5 % du PIB entre 1990 et 2010. De plus, des données empiriques montrent que la faible mobilisation des recettes s'explique à la fois par la faiblesse des fondamentaux et par l'effet de distorsion des politiques publiques.

RESULTATS PASSES

4. Les Comores font partie des pays qui enregistrent les plus faibles résultats budgétaires en termes de ratio des recettes fiscales au PIB, de quelque point de vue que l'on se place. Au cours des vingt dernières années, le ratio des recettes fiscales au PIB a été décevant, se situant en moyenne à 10,5 %, soit 3 points de pourcentage de moins que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne sur la même période (13,5 %) (voir le tableau 1). De plus, les Comores sont moins performantes que les États fragiles (11,4 %) et les pays pauvres en ressources naturelles (14 %). Une comparaison avec les petits pays insulaires permet de tirer la même conclusion puisqu'il apparaît que depuis quelques années, les Comores ont le ratio des impôts au PIB le plus faible (voir le tableau 2 et le graphique 1). Ces dernières années, des recettes non fiscales plus élevées que la moyenne, au titre du programme de citoyenneté économique (PCE), ont semble-t-il dilué l'effort fiscal³. Les recettes du PCE ont représenté plus de 6 % du PIB en 2012 et produit un excédent global des finances publiques (base encaissements-décaissements, net de l'allègement de la dette) représentant 1,6 % du PIB.

5. Sur la période retenue, les recettes fiscales ont connu des hauts et des bas. Dans les années 90, le ratio des impôts au PIB se situait en moyenne autour de 10,9 %, avant d'atteindre 11,7 % entre 2001 et 2010. En 2012, ce ratio a été porté à 11,8 % (voir le graphique 1). Ces résultats relativement mauvais dans les années 90 s'expliquent par l'instabilité politique que le pays a connue, avec deux coups d'État (en 1989 et 1995) et les rébellions de séparatistes à Anjouan et Mohéli en 1997. Les années 2000 ont connu des fluctuations plus importantes puisque le ratio des recettes fiscales au PIB a été porté de 10,2 % en 2000 à 15,7 % en 2005, sous l'effet de la stabilité politique relative après l'adoption de la nouvelle constitution de 2001. Il n'en demeure pas moins que les recettes ont reculé de 3 points de pourcentage en 2007, en partie des suites des troubles sur l'île d'Anjouan et des sanctions contre l'île imposées tant par l'Union africaine que par l'Union des Comores.

6. La composition des recettes a évolué, les droits de douane perdant de l'importance au profit des impôts sur le revenu et les bénéfiques et des taxes sur les biens et services. Alors que le ratio des impôts sur les échanges internationaux au PIB représentait les quatre cinquièmes de l'ensemble des recettes fiscales entre 1990 et 2000 (8,2 % du PIB), il n'était que de 5,3 % de 2001 à 2013 (voir le tableau 3). Ce recul s'explique par l'ampleur des exonérations douanières, mais aussi par la réduction des droits de douane à mesure que les Comores s'intègrent davantage au COMESA. Sur cette même période, la part des impôts intérieurs sur les biens et services a légèrement augmenté, passant de 1,4 % dans les années 90 à 3,6 % de 2001 à

³ Le PCE est un dispositif créé en 2008 en vertu duquel le gouvernement vend des passeports à des étrangers dans le cadre d'accords bilatéraux avec certains pays.

2013. Les impôts sur les revenus et les bénéfices sont restés relativement stables, mais augmentent assez sensiblement en 2005 et 2006. Malgré de nombreux services d'assistance technique en matière d'administration des recettes et des douanes et de gestion des finances publiques, les progrès en vue de mobiliser davantage de recettes fiscales ont été limités. Les recettes fiscales n'ont augmenté que de 1,3 point de pourcentage entre 2009 et 2013, pour passer à 12,1 %.

ÉVALUATION DU POTENTIEL DE MOBILISATION DES RECETTES FISCALES

7. Méthode économétrique : Pour évaluer le potentiel de mobilisation des recettes aux Comores, on a suivi deux méthodes complémentaires afin de remédier aux incohérences et au grave manque de données. On a appliqué un modèle sous forme réduite, qui consiste à estimer un modèle empirique à partir de données de panel. En prenant pour référence un échantillon de pays d'Afrique subsaharienne⁴, on estime le potentiel de mobilisation des recettes des Comores comme étant la valeur ajustée des recettes du modèle sous forme réduite dans lequel le ratio effectif des recettes au PIB est calculé par régression sur une série de caractéristiques nationales, notamment le PIB par habitant, la composition de l'économie, l'ouverture sur l'extérieur, le ratio de la dette publique au PIB et d'autres facteurs institutionnels. On applique cette méthode aux taxes sur les biens et services et à l'impôt sur le revenu, mais aussi aux recettes non fiscales. Formellement, le modèle estimé s'écrit :

$$R_{it} = \alpha_i + X_{it}\beta + \varepsilon_{it}$$

On estime les impôts potentiels sur le commerce extérieur comme étant le ratio effectif des impôts sur le commerce extérieur plus 30 % des sommes effectivement recouvertes. Cette hypothèse *ad hoc* s'explique par la quantité considérable de données empiriques sur les pertes fiscales, qui s'ajoutent au manque de données sur le recouvrement des impôts sur le commerce extérieur⁵. On calcule ainsi les recettes fiscales potentielles en additionnant les impôts sur le revenu, les taxes sur les biens et services et les impôts sur le commerce extérieur potentiels. On obtient alors le total des recettes potentielles en additionnant les recettes non fiscales potentielles aux recettes fiscales potentielles. L'effort fiscal est égal au ratio des recettes effectives sur les recettes potentielles.

⁴ Le modèle est estimé sur la période comprise entre 1990 et 2010 dans les pays suivants : Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Sénégal, Sierra Leone, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

⁵ Pour illustrer cette question, depuis juin 2014, les exonérations douanières sont aussi élevées que les recettes fiscales effectivement recouvrées, et représentent de l'ordre de 2,03 milliards KMF.

8. Suivant cette méthode, les résultats empiriques indiquent que les recettes fiscales potentielles sont importantes aux Comores. En moyenne, les recettes potentielles que les Comores pourraient mobiliser représentent 20,3 % du PIB, 19,2 % étant comptabilisées comme recettes fiscales. L'indice de l'effort fiscal correspondant est de 0,5. Avec un ratio effectif de 10,5 % du PIB, les Comores pourraient relever leur ratio des recettes fiscales au PIB d'environ 8,7 points de pourcentage en moyenne. L'analyse des différentes composantes des recettes, révèle que les Comores devraient s'attacher à réduire au minimum les fuites dans le recouvrement des taxes sur les biens et services, qui représentent la majorité des écarts fiscaux identifiés.

9. Globalement, l'effort fiscal des Comores est assez faible par rapport aux petits pays insulaires et aux pays d'Afrique subsaharienne. Dans le premier groupe de pays, l'indice d'effort fiscal est de 0,8 alors qu'il est de 1 dans les pays d'Afrique subsaharienne, ce qui permet de dire que les résultats relativement mauvais des Comores – avec un indice de 0,6 – appellent de sérieuses réformes de la politique générale et de l'administration, accompagnées de réformes économiques plus vastes visant à diversifier l'économie.

Tableau 1: Ratios des recettes au PIB: principaux groupes d'AfSS (1990-2010)

	Total recettes	Fiscales	Non fiscales
Comores	12.7	10.5	2.1
AfSS	18.2	13.5	4.7
États fragiles	13.8	11.4	2.4
Petits États insulaires	20.3	15.8	4.5
Pays non riches en ressources	16.9	14.0	2.9

Source: Base de données du FMI.

Tableau 2: Recettes fiscales dans les petites économies insulaires

	Recettes fiscales de 2012
Antigua et Barbuda	18.8
Bahamas	16.2
Barbade	26.4
Cap Vert	17.9
Comores	11.8
Maldives	17.7
Maurice	18.9
Sao Tome et Principe	14.0
Seychelles	22.8
Trinité-et-Tobago	29.9

Source : base de données du FMI.

Tableau 3: Ratio PIB aux recettes aux Comores

	1990-00	2001-12	1990-13	2009	2013	2009-13 ¹
Totale recette et dons						
Recettes	12.9	15.1	14.1	13.9	15.5	15.8
Taxes	10.9	11.7	11.3	10.8	12.1	11.3
Revenus et bénéfiques	1.4	2.7	2.1	2.3	3.2	2.7
Bien services	1.4	3.6	2.6	3.4	6.6	4.1
Commerce international	8.2	5.3	6.7	5.1	2.2	4.4
Non fiscales	2.0	3.3	2.7	3.1	3.4	4.5
Dons	11.0	8.5	9.7	9.7	28.3	14.0

Source : base de données du FMI.
^{1/} Période qui correspond au programme du FMI avec un accord au titre de la FEC.

Tableau 4: Résultats de l'estimation économétrique

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Total recettes	Recettes fiscales	Revenu et bénéfiques	Biens et Services	Commerce international	Recettes non fiscales
Revenu (log du PIB par habitant)	2.748*** (0.797)	1.842** (0.858)	0.919 (0.564)	0.271 (0.357)	0.520** (0.222)	1.769*** (0.631)
Part de l'agriculture ¹	-0.168*** (0.036)	-0.153*** (0.018)	-0.043*** (0.011)	-0.034*** (0.008)	-0.027** (0.011)	-0.054** (0.023)
Importations ¹	0.007 (0.007)	0.005 (0.006)	-0.000 (0.004)	0.008** (0.003)	0.000 (0.003)	0.005 (0.004)
Dette ¹	-0.009* (0.005)	-0.004 (0.003)	-0.001 (0.001)	0.002 (0.002)	-0.003* (0.001)	-0.002 (0.002)
Aide publique au développement ¹	-0.005 (0.015)	-0.006 (0.011)	-0.003 (0.005)	-0.011** (0.005)	0.001 (0.006)	0.005 (0.008)
Indice Freedom House ²	-1.806 (1.329)	-1.639* (0.936)	0.070 (0.563)	-0.259 (0.493)	-1.334** (0.620)	0.671 (0.528)
Variable de substitution petit État	-1.232 (1.205)	-1.091 (0.796)	-1.128 (1.489)	3.962 (3.924)	1.114 (1.645)	-1.400 (1.708)
Constante	7.020 (5.608)	8.297 (5.099)	0.037 (3.345)	3.693 (2.330)	3.062* (1.737)	-6.056 (4.159)
Observations	632	923	923	916	916	630
Racine carrée	0.502	0.404	0.109	0.217	0.250	0.253
Numéro code	34	36	36	36	36	34

Erreurs types entre parenthèses
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1
¹ Pourcentage of GDP
² Indice de 1 (plus libre) à 7 (moins libre).

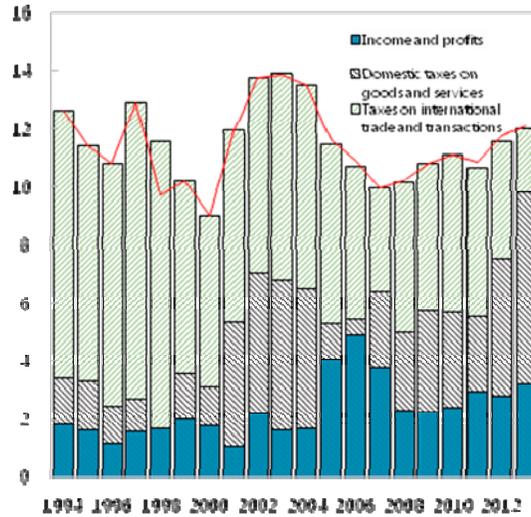
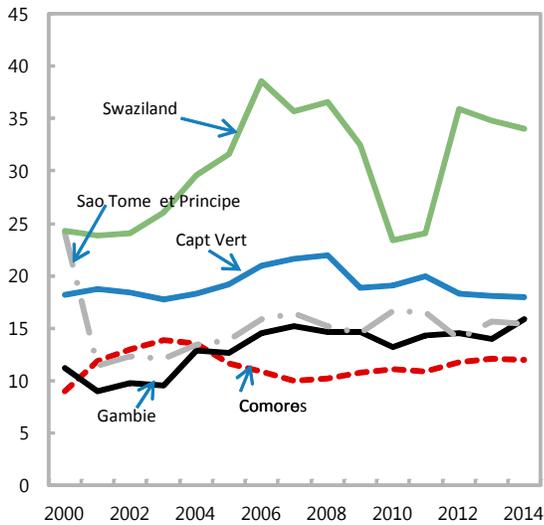
Tableau 5: Ratio des recettes au PIB aux Comores

		Réel	Potentiel	Écart	Effort fiscal
Comores	Recettes	12.7	20.3	-7.6	0.6
	Taxes	10.5	19.2	-8.7	0.5
	Revenus et bénéfiques	1.8	2.6	-0.8	0.7
	Biens et services	1.3	6.9	-5.6	0.2
	Commerce international	7.4	9.7	-2.3	0.8
	Non fiscales	2.1	1.1	1.0	1.9
Petits Etats	Recettes	20.1	26.0	-5.9	0.8
Insulaires	Taxes	15.8	20.2	-4.4	0.8
	Revenus et bénéfiques	3.5	4.5	-1.0	0.8
	Biens et services	6.1	8.7	-2.6	0.7
	Commerce international	6.2	4.6	1.6	1.3
	Non fiscales	4.5	4.9	-0.4	0.9
SSA	Revenue	18.4	18.7	-0.3	1.0
	Taxes	13.6	14.5	-0.9	0.9
	Revenus et bénéfiques	4.4	5.1	-0.7	0.9
	Biens et services	4.5	5.4	-0.9	0.8
	Commerce international	4.7	3.9	0.8	1.2
	Non fiscales	3.7	4.0	-0.3	0.9

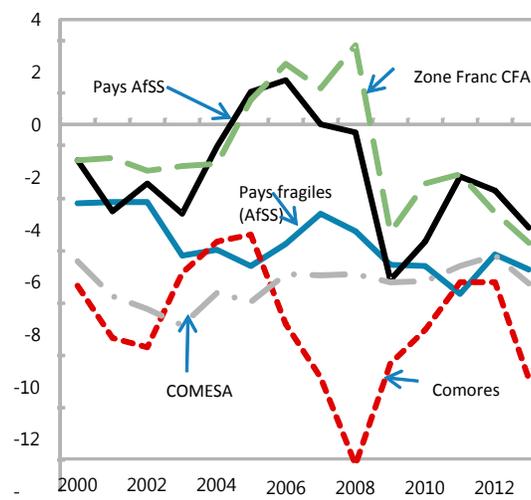
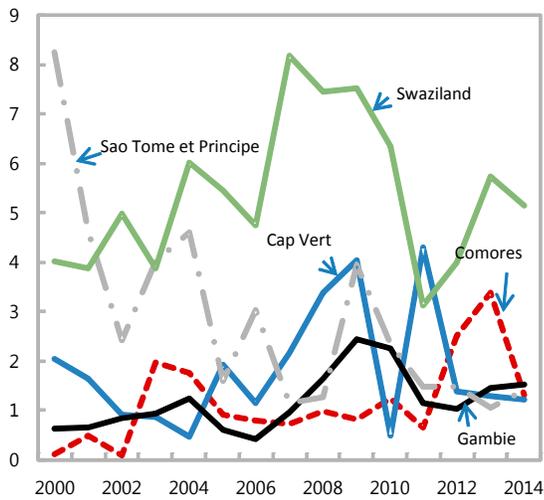
Source: Estimations des services du FMI basées sur la base de données du FMI.

Graphique 1. Comores - Indicateurs budgétaires et comparaison entre pays

Les recettes fiscales sont faibles et plates comparées aux pays pairs La composition des recettes fiscales a changé dans le temps



Il ne reste rien pour les dépenses d'investissement intérieure Le solde budgétaire global est important et s'aggrave



Source: Autorités comoriennes et base de données du FMI.

Annexe IV : Évaluation du solde extérieur¹

Le ratio solde extérieur courant/PIB des Comores devrait s'améliorer en 2014, essentiellement grâce à une diminution des importations et un accroissement des envois de fonds par les expatriés. D'après les prévisions, il devrait légèrement baisser à moyen terme, principalement du fait d'une baisse modérée des envois de fonds par rapport au PIB, la couverture des importations par les réserves internationales demeurant globalement adéquate. Le modèle empirique classique permet de dire que le taux de change réel était légèrement surévalué à la fin de 2013 mais ces résultats sont entachés d'une grande incertitude en raison du manque de données et de la volatilité des variables économiques dans un État fragile. De plus, la dépréciation réelle du franc comorien intervenue récemment laisse supposer que les estimations des surévaluations pourraient être exagérées. Des indicateurs établis sur la base d'enquêtes montrent bien la nécessité de mettre en œuvre des réformes structurelles pour supprimer les facteurs d'inefficacité et de distorsion qui mettent en péril la compétitivité de l'économie.

A. BALANCE DES PAIEMENTS

1. La position extérieure des Comores est fragile, principalement en raison de la base d'exportation étroite du pays et de sa forte dépendance à l'égard des envois de fonds pour financer ses importations.

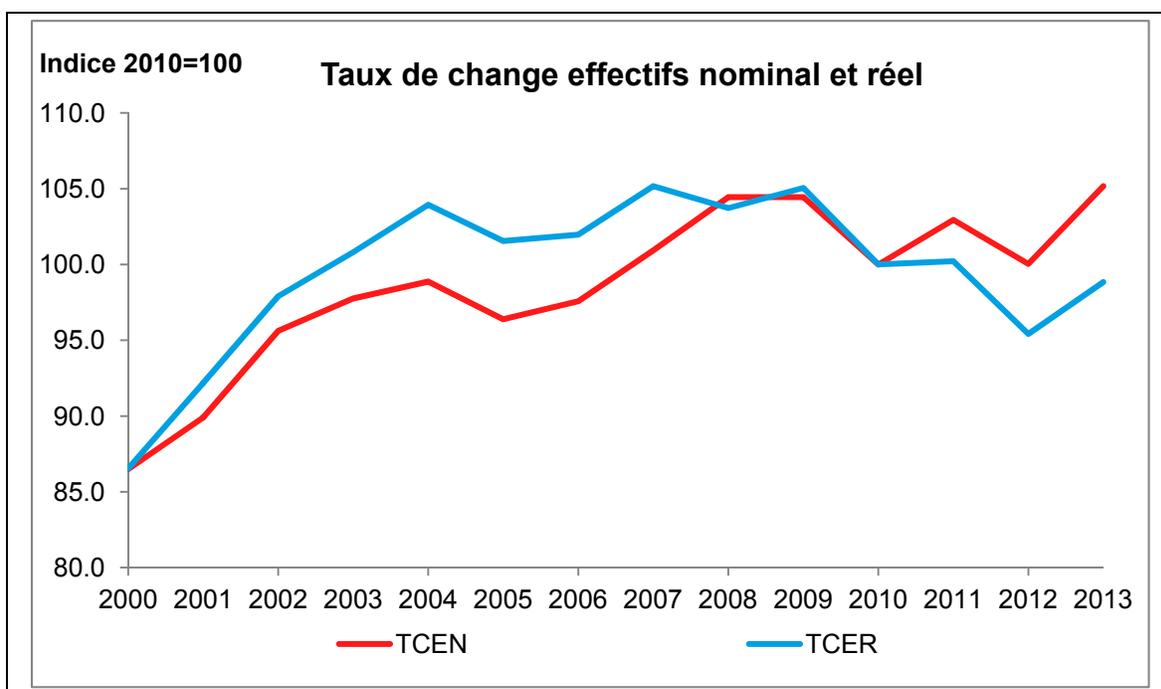
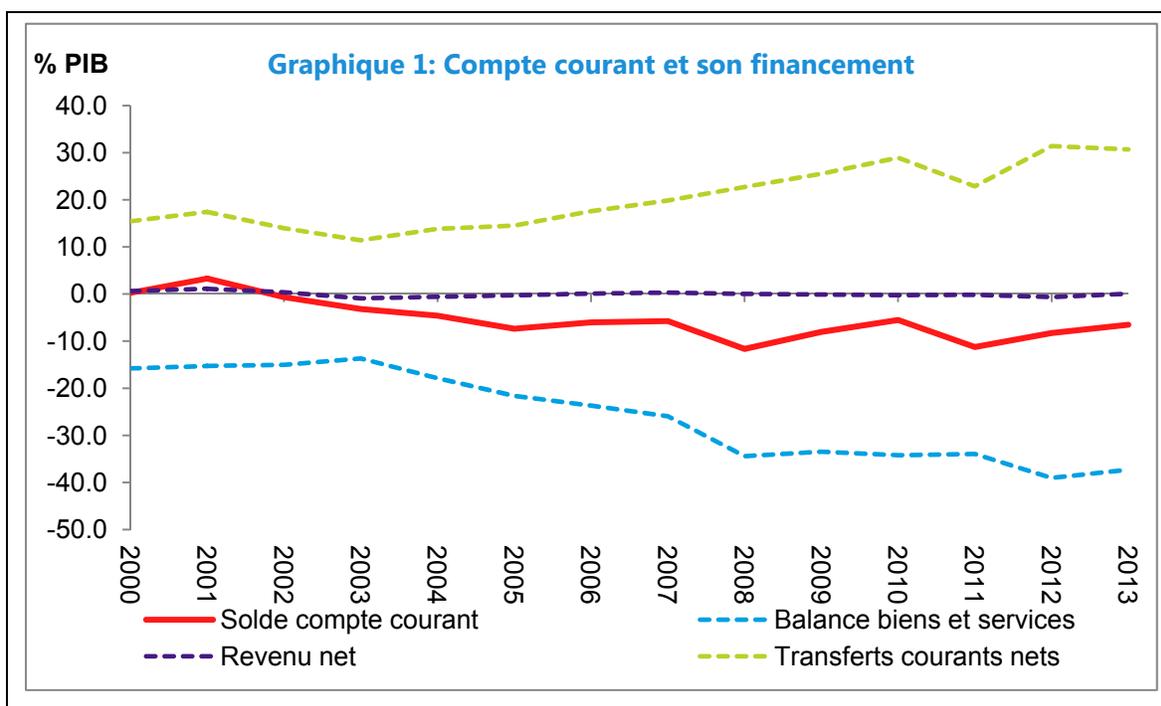
Le déficit des transactions courantes devrait, selon les prévisions, se situer à 7,4 % du PIB en 2014, en recul par rapport à 2013 (11,3 %), essentiellement du fait de la baisse des importations et de la hausse des envois de fonds des expatriés (graphique 1). En 2015, le déficit des transactions courantes devrait de nouveau se creuser pour atteindre 11 % du PIB, malgré une baisse des cours du pétrole, principalement à cause d'une augmentation des importations liées aux investissements. Après 2015, d'après les prévisions, le déficit des transactions courantes devrait se situer en moyenne autour de 11 %.

2. Le taux de change effectif réel des Comores s'est déprécié de plus de 10 % de la fin de 2013 à la fin octobre 2014, essentiellement sous l'effet de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar.

Le franc comorien étant rattaché de longue date à l'euro² et l'inflation étant modérée, les fluctuations du taux de change effectif réel sont essentiellement liées à l'évolution du taux de change du dollar des États-Unis face à l'euro (graphique 2).

¹ Cette note a été préparée par Ahmat Jidoud et Graham Campbell (AFR).

² Le cours du franc comorien est fixe par rapport à l'euro, à 490 KMF par euro, en vertu de l'accord de coopération monétaire avec la France.



B. EXISTENCE DE RESERVES SUFFISANTES³

3. Les réserves officielles semblent suffisantes pour résister aux chocs extérieurs à moyen terme. Les réserves ont atteint un niveau record de 72,7 milliards KMF (190 millions USD) en 2012 grâce à des envois de fonds élevés et à des transferts importants au titre du PCE. Elles ont été ramenées à 62,1 milliards KMF (168 millions USD) à la fin de 2013 et devraient rester stables en 2014. La couverture des importations par les réserves reste suffisante et représentait cinq mois d'importations, 24 % du PIB et 64 % de la monnaie au sens large en 2014.

C. COMPETITIVITE DES PRIX

4. D'après les estimations à l'aide des méthodes classiques d'analyse, le franc comorien est légèrement surévalué⁴. Les évaluations de la stabilité extérieure étant particulièrement difficiles à comparer dans le cas de pays fragiles comme les Comores sur lesquels on manque gravement de données, cette conclusion repose sur une approche globale qui utilise plusieurs méthodes d'évaluation (de type CGER) : la méthode de l'équilibre macroéconomique (MB) ; ii) la méthode du taux de change réel d'équilibre (TCRE) et iii) la méthode de la viabilité extérieure (ES), complétées par la méthode de la parité de pouvoir d'achat (PPA). Les méthodes de type CGER tendent à montrer que le taux de change effectif réel est légèrement surévalué, le désalignement allant de 5 % à 22 % à court terme, et de 6 % à 15 % à moyen terme. De son côté, la méthode de la parité de pouvoir d'achat révèle une sous-évaluation de l'ordre de 10 % à court terme, et de 7 % à moyen terme. Ces résultats sont résumés au tableau 1.

Tableau 1. Comores : Évaluation quantitative du taux de change

	Compte courant (En % du PIB)				CA Elasticity ¹	Désalignement du TCER ²	
	2013		2018			2013	2018
	Norme	Sous-jacent	Norme	Sous-jacent			
Solde macroéconomique	-3.9	-11.3	-8.1	-10.3	-0.342	21.6	6.4
Taux de change effectif réel d'équilibre	5	5.7
Viabilité extérieure	-6.5	-11.3	-5.2	-10.3	-0.342	14.2	14.8
Parité due pouvoir d'achat	-9.5	-7.3
Moyenne						7.8	4.9

Source: Estimations des services du FMI.

^{1/} L'élasticité du taux de change est calculée en supposant des élasticités des importations et des exportations de 0,8 et -1,18 respectivement (Tokarik (2010))

^{2/} En pourcentage, "+" = surévaluation.

5. La méthode de l'équilibre macroéconomique calcule la sous-évaluation ou la surévaluation du taux de change en mesurant le niveau de correction du taux de change réel nécessaire pour éliminer l'écart entre le solde courant prévu à moyen terme au taux de

³ En vertu de l'accord de coopération monétaire avec la France, la banque centrale dispose d'un accès illimité à une ligne de crédit auprès du Trésor français. Cet accord oblige la banque centrale à détenir des réserves représentant au moins 20 % de la monnaie au sens large.

⁴ Faute de données, il a été impossible d'appliquer la méthodologie du solde extérieur dite « EBA-lite ».

change effectif réel en vigueur et la norme de compte courant. Cette dernière est définie comme étant le solde courant qui est compatible avec les paramètres macroéconomiques fondamentaux durables à moyen terme, et est estimée à l'aide d'un modèle de régression qui comprend le solde budgétaire, la croissance de la production, le revenu réel, la balance pétrolière, la démographie, l'ouverture aux échanges, la productivité relative, l'aide et les envois de fonds. D'après les estimations, la norme de compte courant est un déficit de 8,1 % du PIB, tandis que le déficit de la balance courante prévu à moyen terme s'établit à 11,9 % du PIB, ce qui permet de dire qu'il faudrait une dépréciation de 22 % pour combler l'écart entre le solde courant sous-jacent et la norme de compte courant, en retenant une élasticité du solde courant par rapport au taux de change de -0,342.

6. La méthode TCER est un modèle de régression réduit dans lequel le degré de désalignement est mesuré comme étant l'écart en pourcentage entre le taux de change et sa valeur d'équilibre. La valeur d'équilibre à moyen terme du TCER est estimée dans une régression qui met en relation le TCER avec les fondamentaux à moyen terme, notamment la position extérieure nette, les différentiels de productivité relatifs entre les secteurs des biens échangeables et non échangeables, les termes de l'échange et la consommation des administrations publiques, mais aussi l'aide et les envois de fonds dans le cas des pays comme les Comores. Ces résultats font apparaître une légère surévaluation de l'ordre de 5 % en 2013 et de 5,7 % en 2018.

7. La méthode de la viabilité extérieure fonctionne comme la méthode de l'équilibre macroéconomique. On mesure le désalignement du taux de change en déterminant de combien il faut ajuster le taux de change pour combler l'écart entre le solde courant prévu – sans changement de la trajectoire du taux de change – et la norme de compte courant. Cette dernière est calculée comme étant le solde courant qui stabilise la position extérieure nette. D'après les données publiées, cette valeur est calibrée sur la position extérieure nette observée la plus récente de 14,8 % du PIB en 2013, qui implique une norme de compte courant (un déficit) de 6,5 % du PIB. Les résultats permettent de dire que le franc comorien est surévalué de 14 %.

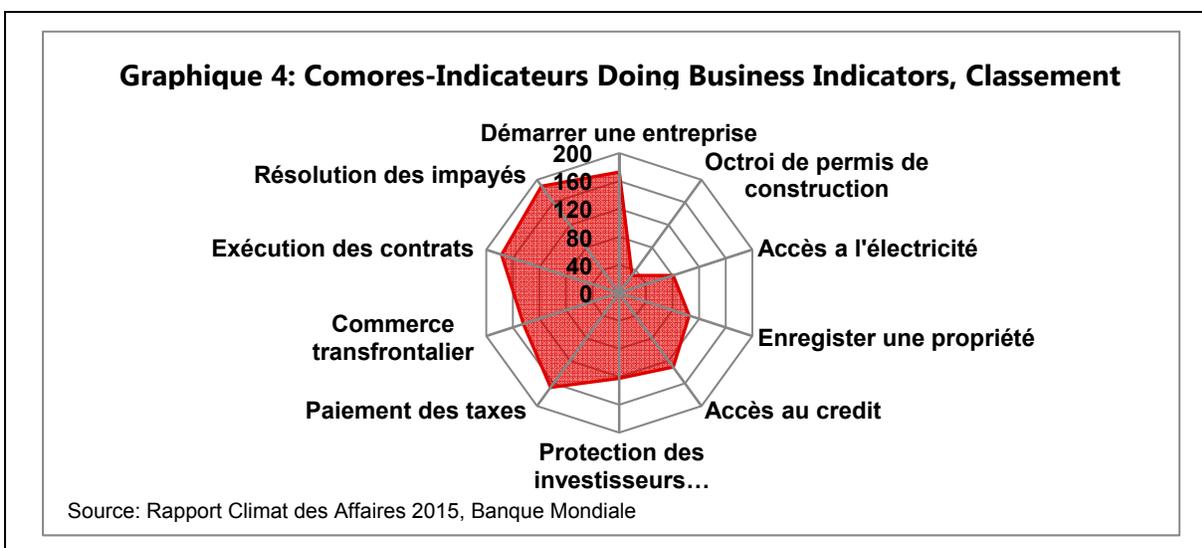
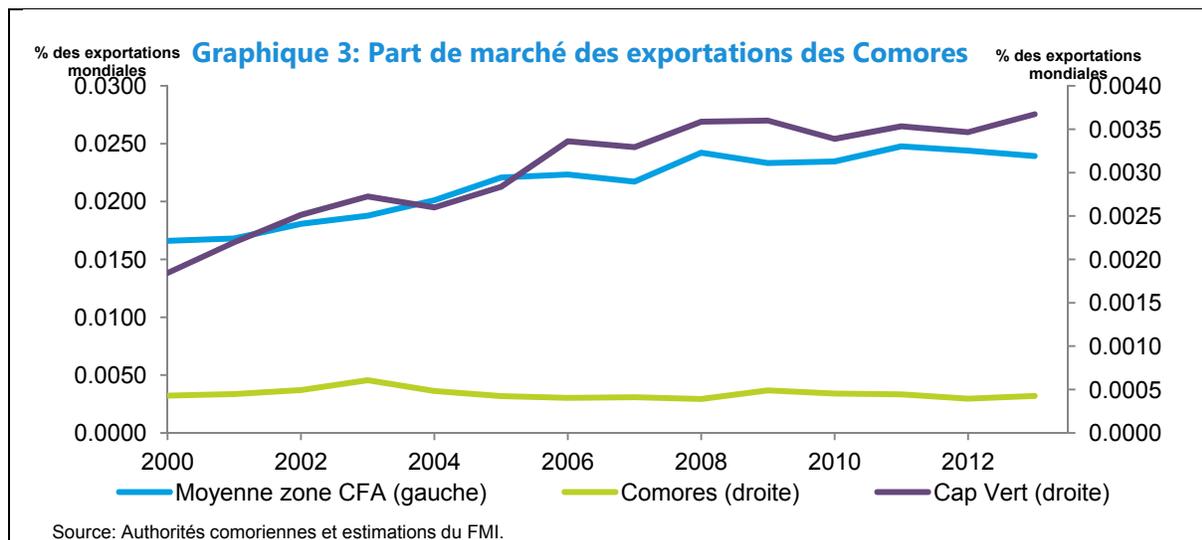
8. La méthode de la parité de pouvoir d'achat repose sur l'hypothèse que les taux de change nominaux sont liés aux niveaux des prix intérieurs, et que l'évolution des taux de change nominaux doit être alignée avec l'évolution des prix relatifs. Les résultats obtenus par cette méthode indiquent que le franc comorien est légèrement sous-évalué, de 9,5 % à court terme et de 7,3 % à moyen terme. Cependant, l'écart du taux de change par rapport aux paramètres fondamentaux à moyen terme n'est pas sensiblement différent de zéro.

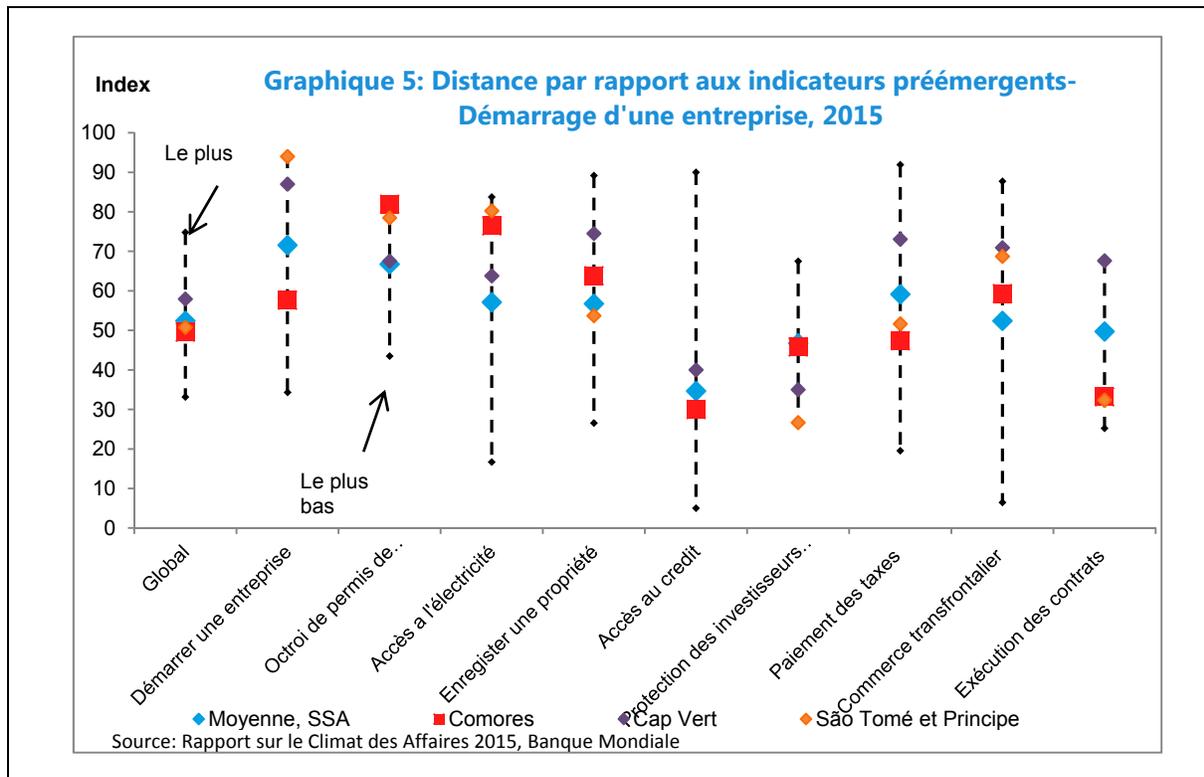
D. Compétitivité structurelle

9. Les indicateurs hors prix et ceux établis sur la base d'enquêtes révèlent des problèmes de compétitivité et des problèmes structurels importants.

- La base d'exportation des Comores s'est dégradée avec le temps, avec un creusement du déficit commercial et un recul de la part des exportations par rapport aux pays comparables. À moyen terme, les exportations devraient rester atones en raison de fragilités structurelles et de distorsions intérieures qui freinent le développement du secteur privé et la compétitivité (voir le graphique 3).

- Les indicateurs *Doing Business* 2015 de la Banque mondiale révèlent que la qualité globale du climat des affaires est médiocre (graphique 4) et accuse un grand retard par rapport aux pays comparables (graphique 5) puisque les Comores sont classées 159^e sur 189 pays, en recul de trois places depuis 2014. Les Comores obtiennent de mauvais résultats principalement dans les domaines de la création d'entreprises, de l'obtention de prêts, de l'exécution des contrats, du paiement des impôts et du règlement de l'insolvabilité, ce qui atteste de la nécessité d'accélérer les réformes structurelles dans ces domaines.







UNION DES COMORES

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV—ANNEXE D'INFORMATION

13 janvier 2015

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI, 2014-15	6
RELATIONS AVEC LE GROUPE DE LA BafD	8
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	10

RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 31 décembre 2014)

Statut - Date d'adhésion au FMI: 21 septembre 1976; régime: article VIII

Compte de ressources générales :	Millions de DTS	% quote-part
Quote-part	8,90	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	8,33	93,59
Position dans la tranche de réserve	0,58	6,50

Département des DTS :	Millions de DTS	% quote-part
Allocation cumulative nette	8,50	100,00
Avoirs	14,45	170,15

Encours des achats et des prêts :	Millions de DTS	% quote-part
Accords FEC	12,83	144,15

Accords financiers les plus récents

Type	Date d'approbation	Date d'expiration	Montant approuvé (millions DTS)	Montant tiré (millions DTS)
FEC	21 sept. 2009	31 déc. 2013	13,57	10,46
FAS	21 juin 1991	20 juin 1994	3,15	2,25

VI. **Projection des obligations financières envers le FMI** (millions de DTS ; sur la base des ressources utilisées et des avoirs actuels en DTS):

	Échéances futures				
	2014	2015	2016	2017	2018
Principal	0,00	0,10	1,31	1,62	2,25
Commissions/intérêts	0,00	0,03	0,03	0,03	0,02
Total	0,00	0,13	1,34	1,65	2,27

Mise en œuvre de l'initiative PPTE : Cadre renforcé

I. Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE		
Date du point de décision		Juillet 2010
Aide promise par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU en termes de VAN)		144,80
Dont : assistance du FMI (millions de dollars EU)		4,27
(équivalent en millions de DTS)		2,89
Date du point d'achèvement		Décembre 2012
II. Total décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)		--
Aide décaissée au pays membre		2,89
Aide intérimaire		--
Solde au point d'achèvement		2,89
Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts		0,07
Total des décaissements		2,97

Synthèse de l'évaluation des sauvegardes. L'actualisation de l'évaluation des sauvegardes de la Banque centrale des Comores (BCC) de 2010 a relevé qu'en dépit de contraintes de capacités, la Banque centrale avait pris des mesures pour renforcer son cadre de sauvegardes. Les recommandations en faveur de la mise en place d'une fonction d'audit interne indépendante et de l'obtention d'une assistance pour adopter des normes internationales d'information financière restent sans suite. La BCC a publié ses états financiers audités pour 2012 et les services du FMI ont reçu les états financiers et la lettre de recommandations pour l'exercice 2013.

Mise en œuvre du dispositif de l'IADM : Sans objet.

Régime de change : La monnaie de l'Union des Comores est le franc comorien, qui est rattaché à l'euro au taux de 492F C pour 1 euro. Les Comores ont accepté les obligations au titre de l'article VIII, Sections 2(a), 3 et 4, et appliquent un régime de change exempt de restrictions sur les paiements et les transferts afférents aux transactions internationales courantes.

Consultations au titre de l'article IV : Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été achevées le 17 décembre 2012 (Rapport du FMI No 13/32). Les administrateurs ont félicité les autorités comoriennes d'avoir vigoureusement mis en œuvre des réformes dans le cadre de l'accord au titre de la FEC et d'avoir atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE. Saluant l'amélioration des résultats budgétaires, ils ont encouragé les autorités à continuer de renforcer la mobilisation des recettes et de maîtriser les dépenses conformément à la capacité de mobilisation des recettes publiques. Ils ont souligné qu'il était nécessaire d'insister sur la discipline budgétaire et de faire appel aux dons et aux prêts hautement concessionnels car les Comores continuent de se heurter à un risque élevé de surendettement.

Assistance technique récente

Département	Dates	Objet :
FAD	Mars 2011	Modernisation de l'administration budgétaire
FAD	Oct. 2011	Gestion des dépenses publiques
FAD, AFS	Juin 2012	Exécution du budget, Gestion des dépenses publiques
FAD	Oct. 2012	Administration des recettes
FAD, AFS	Janv. 2013	Exécution du budget, Gestion des dépenses publiques
AFS	Janv. 2013	Gestion de trésorerie et dispositifs bancaires
FAD, AFS	Juin 2013	Audit de la solde
AFS	Oct. 2013	Gestion de trésorerie et contrôle interne
AFS	Oct. 2013	Élaboration d'un cadre macro budgétaire à moyen terme
FAD, AFS	Oct. 2013	Stratégie et plan d'action de GFP
FAD, AFS	Déc. 2013	Administration des recettes
AFS	Mars-avril 2014	Établissement du compte unique du Trésor
AFS	Mai 2014	Renforcement du cadre macro budgétaire à moyen terme
FAD	Juin-Juil. 2014	Préparation et présentation du budget
AFS	Nov. 2014	Préparation du budget, Cadre macro budgétaire à moyen terme, Compte unique du Trésor
Monétaire		
MCM	Nov. 2012	Supervision bancaire
MCM	Déc. 2013	Supervision bancaire
MCM, AFS	Jan. 2014	Mise en œuvre de la supervision basée sur les risques
AFS	Fév. 2014	Termes de référence pour le nouveau système intégré d'information financière de l'État
MCM	Avril 2014	Supervision et réglementation bancaires
MCM	Avril 2014	Émission de titres d'État et évaluation des instruments monétaires

MCM	Nov. 2014	Supervision et réglementation bancaires
MCM	Nov. 2014	Supervision bancaire
Statistiques		
STA	Mars–Avril 2012	Système générale de diffusion des données
STA, AFS	Juil. 2013	Comptes nationaux
STA	Mar. 2014	Statistiques de balance des paiements
STA, AFS	Sept. 2014	Comptes nationaux

Représentant résident : Un poste de représentant résident a été rétabli en mai 2012. M. Michel Bua est l'actuel Représentant résident. Durant les années 2000, les opérations du FMI sur le terrain étaient gérées par le bureau du Représentant résident de Madagascar.

PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI, 2014-15

Fonction :	Produits	Date provisoire de la mission	Date escomptée de livraison
A. Informations réciproques sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois	1. Financement additionnel pour le projet de protection sociale		Mars 2015
	2. Opération d'appui budgétaire	Évaluation 13/3/15	Avril.2015
	3. Revue dépenses publiques Note de synthèse		Juin 2015
	4. Projet contre le chômage des jeunes		Août 2015
	5. AT capacités statistiques		Août 2015
	6. Projet FIRST – Stratégie de développement du secteur financier		Octobre 2015
	7. AT JIT Développement du secteur privé – Chaîne de valeur, climat des affaires		Octobre 2015
	8. Assistance technique par projet ABGE – Gestion des finances publiques et du secteur public		Juin 2016
	9. Projet régional de télécommunications	Revue mi-parcours juin 2015	Juin 2018
Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois	Consultations au titre de l'article IV;	Novembre 2014	Janvier 2015 : Réunion du Conseil
B. Demandes de contributions au programme de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale	Bilan de l'assistance de la Banque dans le domaine des réformes de GFP, la mise en œuvre du DSRP et les réformes du secteur énergétique		Continu
Demande de la Banque mondiale au FMI	Partage d'informations actualisées sur le cadre macroéconomique; notes de politique générale en matière monétaire et budgétaire et rapports de l'AFRITAC sur l'appui en GFP		Continu

Comores : Opérations récentes de la Banque mondiale

Projet	Type de financement	Montant approuvé (millions dollars)	Date approuvé	Description
Gestion conjointe des ressources côtières pour un mode de vie durable	FF	2,73	5/4/2011	Don pour accroître l'accès aux revenus et aux services sociaux de base dans les collectivités de pêcheurs du territoire bénéficiaire.
Don de politique de développement 2	Don IDA	5,0	29/11/2012	Financement budgétaire à l'appui de la mise en œuvre des réformes primordiales de la stratégie de réduction de la pauvreté et de croissance des Comores.
Projet de riposte d'urgence (financement additionnel)	Don IDA	3,0	28/3/2013	Projet ayant pour objectif d'accroître l'accès à l'emploi à court terme et aux services sociaux de base dans les domaines touchés par les crises, à la fois mondiales et internes.
Projet de redressement du secteur électrique	Don IDA	5,0	9/6/2013	Mise en œuvre du plan de redressement de MAMWE en insistant sur les aspects de réforme commerciale.
Appui au développement statistique	FF	0,358	9/7/2013	Le don TFSCB appuie le développement du système statistique national comorien, et notamment la DNS, et la production et diffusion de données actuelles, fiables et pertinentes.
Projet régional de télécommunications	Don IDA	22	10/9/2013	Accompagner les efforts réalisés par le bénéficiaire pour réduire les prix de la capacité internationale et étendre la couverture géographique des réseaux à large bande.
Projet d'AT pour la gouvernance économique	Don IDA	3,5	12/11/2013	Don pour accroître l'efficacité, la responsabilisation et la transparence de la gestion des finances publiques et améliorer la gestion des ressources humaines de la fonction publique et les traitements.
Don à l'appui des réformes de gouvernance économique	Don IDA	3,8	29/4/2014	Don pour améliorer la gestion et la transparence économiques, renforcer la concurrence et améliorer les résultats dans les principaux secteurs infrastructurels (TIC et électricité).
Projet de dispositif de protection sociale (en instance)	Don IDA	6,0	17/3/2015	Offrir aux collectivités pauvres un accès aux services de protection sociale et de nutrition.
Gouvernance des pêches dans les pays du Sud-ouest de l'océan Indien (en instance)	Don IDA	1,2	30/4/2015	Don pour impulser la coopération et l'intégration régionales dans le secteur de la pêche.

RELATIONS AVEC LE GROUPE DE LA BAfD

A. Appui de la Banque africaine de développement aux Comores

1. Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) a entamé ses opérations aux Comores en 1977 et depuis cette date a approuvé dix-sept (17) opérations et deux (2) études économiques et sectorielles (EES). En termes cumulés, les engagements du Groupe de la Banque, net des annulations, s'élevait à 78,26 millions d'UC à la date de novembre 2014. Ces opérations visaient le secteur public et étaient principalement financées par les ressources du FAD (87,6 %). Un (1) projet d'infrastructure portuaire a été financé à partir du guichet de la BAfD pour un montant net de 9,67 millions d'UC, représentant 12,4 % du total des engagements nets. En outre, la BAfD a approuvé trois (3) opérations d'urgence pour aider à faire face aux retombées de la crise alimentaire en 2008 (1,5 million d'UC) et venir en aide aux victimes des inondations en 2009, et plus récemment en 2012 (1,28 million d'UC). Depuis 2009, outre le FAD, les Comores sont admissibles aux piliers I et III de la facilité en faveur des États fragiles (FEF), au titre de laquelle elles ont reçu 21,46 millions d'UC de ressources supplémentaires. S'agissant du pilier I, les Comores ont reçu 10 millions d'UC du FAD-12 et 10 millions d'UC du FAD-13 pour accompagner le secteur énergétique et le secteur routier, respectivement. Les ressources du pilier III ont servi à renforcer les capacités statistiques dans le cadre du PRCI (595.000 UC), la préparation du SCA2D (241.000 UC) et, récemment, l'assistance au secteur privé (625.000 UC).

2. Globalement, les opérations de la BAfD aux Comores ont principalement visé l'appui aux infrastructures propices à l'activité économique, à la gestion des finances publiques et à l'amélioration des niveaux de vie en milieu rural. Elles ont principalement porté sur le secteur énergétique (45 %), les activités multisectorielles (21 %) et l'eau et l'assainissement (34 %).

B. Orientation stratégique

3. Le Groupe de la Banque a repris concrètement ses activités aux Comores en 2010 après le règlement de la crise d'Anjouan et la levée des sanctions en février 2009 suite à l'apurement des arriérés envers la Banque. Un document intérimaire de stratégie pays portant sur 2009-2010 a été approuvé en avril 2009; il se centrait sur la gouvernance économique et financière, ainsi que sur l'eau et l'assainissement. En décembre 2011, le Conseil de la BAfD a approuvé un nouveau document de stratégie pays pour 2011-2015 reposant sur un seul pilier centré sur le secteur énergétique à l'appui de la diversification économique. Ce nouveau document s'inspire du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté pour 2010-2014 et couvre deux cycles du FAD — FAD-12 et FAD-13. Dans le cadre du FAD 12, l'allocation indicative s'élèvera à 15,6 millions d'UC, dont 10 millions d'UC provenant de la Facilité en faveur des États fragiles (FEF). Ces ressources viseront principalement à financer i) un projet de secteur énergétique (13,6 millions d'UC) et ii) une opération d'appui budgétaire (2 millions d'UC) dont l'objectif principal sera de mettre en valeur les ressources intérieures disponibles et d'aider le pays à atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE avant la fin 2012. Elle apportera en outre aux Comores des ressources complémentaires à l'appui du développement économique et social et de la transition durant la phase post-PPTE. Dans le cadre du FAD-13, l'allocation nationale représentait 25 millions d'UC, dont 10 de la FEF. Après la revue à mi-parcours du document de stratégie pays, la

totalité des ressources de la FEF est mobilisée pour financer l'appui budgétaire (4 millions d'UC), le projet de renforcement des capacités institutionnelles PRCI-II (5 millions d'UC) et l'assistance au CGP.

4. À novembre 2014, le portefeuille de ressources s'élevait à 21,9415 millions d'UC

comprenant cinq opérations : i) le Projet de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI) dont l'objectif est de renforcer les capacités nationales de GFP, gestion de la dette et statistiques macroéconomiques; ii) le projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement; iii) l'assistance au CGP pour parachever la SCA2D; iv) le projet d'appui au secteur de l'énergie; et v) l'appui budgétaire au secteur de l'énergie. Une revue à mi-parcours du document de stratégie pays combinée à une revue de la performance du portefeuille pays est approuvée par la Banque en novembre 2014.

C. Activités hors prêts

5 Avec d'autres partenaires au développement, la BAfD entend fournir aux autorités comoriennes des conseils de politique économique et des outils de décision sur les grandes orientations stratégiques afin de promouvoir et d'entretenir la croissance économique à moyen et long terme.

À cet égard, une première phase d'une étude sur les sources de croissance aux Comores a été achevée en décembre 2010 et elle a fourni une série de recommandations préliminaires sur les moyens de doper la croissance et d'améliorer l'environnement économique et le climat des affaires. Une deuxième étude économique et sectorielle (EES) relative à l'étude sur la fragilité est réalisée en avril 2014 pour accompagner l'achèvement de la SCA2D.

D. Synthèse du portefeuille de prêts de la BAfD

Projet	Secteur	Entrée en vigueur	Date de clôture	Montant	
				Millions d'unités de compte	Millions de dollars
Projet d'appui aux capacités institutionnelles	Multisectoriel	19/11/09	30/06/15	5,86	8,66
Projet d'alimentation en eau potable et assainissement	Services publics	12/02/10	30/06/15	9,84	14,55
Secteur énergétique	Multisectoriel	23/01/13	30/06/14	2,00	2,96
Assistance au CGP pour l'achèvement de la SCA2D	Multisectoriel	21/11/13	31/12/15	0,241	0,356
Appui budgétaire au secteur énergétique	Services publics	12/11/14	30/06/16	4,00	5,91
Total				21,941	32,43

Source: BAfD, 2013

Collaboration FMI-BAfD

6. La collaboration entre les équipes du FMI et de la BAfD a principalement pris la forme d'échanges, de partages d'information et de missions conjointes. D'autres possibilités de collaboration seront exploitées.

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

(au 31 décembre 2014)

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités. La fourniture des données présente de sérieuses insuffisances qui entravent la surveillance. La base de données statistique souffre de lacunes dans tous les secteurs, essentiellement car les effectifs et le financement sont insuffisants et les données basées dans les îles sont mal intégrées. Quelques progrès ont été réalisés dans le recueil de statistiques relatives à la répartition des revenus et aux indicateurs du bien-être social lors de la préparation du DSRP intérimaire en 2003-04. Depuis lors, la couverture est restée limitée, ce qui gêne le suivi des progrès vers les OMD.

En janvier 2014, une nouvelle loi statistique a été signée par le Président. Elle accorde à la Direction générale de la statistique et de la prospective (DGSP) le statut d'organisme autonome gérant son propre budget. Sa structure administrative devrait être en place l'année prochaine. Depuis octobre 2014, un expert-conseil extérieur apporte son concours à la DGSP sur les questions institutionnelles et administratives. Au milieu de 2014, les fonctions statistiques ont été transférées à l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). L'Institut relève du Ministère des Finances.

Comptes nationaux. En dépit des récentes améliorations, le système d'établissement des comptes nationaux reste faible et instable, notamment pour ce qui est de la communication de données régulières et actuelles, et donc fait peser un degré élevé d'incertitude sur l'analyse économique. La compilation des comptes nationaux souffre principalement d'un manque de financement, notamment pour le recueil de données. Les équipes chargées de la comptabilité nationale ont besoin d'une formation plus poussée.

Dans le cadre du projet de renforcement des capacités statistiques, la Banque africaine de développement (BAfD) a affecté un expert international de mai 2011 à janvier 2012. Celui-ci a aidé la DGSP à mettre en place une nouvelle année de base et à appliquer de nouvelles techniques de compilation. Le nouveau PIB de référence pour 2007 a été adopté en 2012, et une mission de suivi en juin 2013 a aidé la DGSP à établir les comptes pour 2008.

Faute de données sources de base régulières, les estimations de PIB sont préparées à partir d'hypothèses et d'extrapolations brutes, notamment en ce qui a trait au calcul des agrégats nationaux en volume. Aucune enquête régulière n'est réalisée pour l'agriculture. Les estimations se fondent sur les résultats du recensement de 2004 en agriculture et sur les avis des experts. Peu d'informations sont obtenues sur la consommation finale des ménages. Plus de données devraient être disponibles une fois que l'enquête en cours sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages (enquête 1.2.3) sera achevée. Les séries temporelles de PIB pour la période 2000-2014 devraient être disponibles d'ici juin 2015 (2000 à 2006 d'ici fin 2014, comptes jusqu'à 2012 en mars 2015).

Prix à la consommation. En dépit des améliorations enregistrées, l'exactitude et la fiabilité de l'indice des prix à la consommation (IPC) demeurent incertaines, en principe à cause de l'ancien système de pondération fondé sur une enquête de 1999. La Banque africaine de développement a affecté un expert international chargé d'aider l'INS à concevoir un nouvel IPC, de mai 2011 à janvier 2012. Le panier des produits, les pondérations des dépenses, les points de recueil des

données ainsi que les techniques de calcul ont été révisés. Un outil informatique a été mis en place et le responsable a été formé à la gestion de l'ensemble du processus de compilation. Le nouvel IPC couvre les trois îles (contre une seule dans l'indice actuel); il englobe plus de produits (500 contre 128) et il repose sur des méthodes plus solides. Les pondérations de dépenses ne sont pas actualisées, car l'on attend toujours les résultats de l'enquête sur les dépenses des ménages. Cependant, la nouvelle méthodologie n'a pas encore été pleinement mise en œuvre en raison de contraintes de financement et d'effectifs. À compter d'octobre 2014, l'office statistique recrutera des experts-conseil pour aider à l'analyse des résultats de l'enquête et à l'adoption d'un nouveau système de pondération pour l'IPC

Statistiques de finances publiques. Les données du tableau des opérations financières de l'État (TOFE) se basent largement sur les classifications et définitions du Manuel de statistiques de finances publiques de 1986. Les données budgétaires couvrent actuellement «le secteur des administrations publiques», défini comme celles de l'Union des Comores et les administrations insulaires autonomes. Les administrations locales, la banque centrale et tout organisme public ayant statut autonome sont exclus de la définition des administrations publiques. En raison des exigences de communication de données dans le cadre de la facilité élargie de crédit, les Comores n'établissent pas aujourd'hui leurs statistiques à partir de la présentation du MSFP2001. Les données d'endettement sont alignées sur le MSFP2001 ou sur le Manuel de la dette du secteur public (2011) du FMI. Les services du FMI encouragent les autorités à adopter les normes statistiques internationales actuelles pour la compilation et l'analyse des données de finances publiques.

Statistiques monétaires et financières. La Banque centrale des Comores (BCC) produit des statistiques monétaires adéquates sur ses propres comptes, pour les banques commerciales et la banque de développement active dans le pays, pour les dépôts collectés par Société nationale des postes et services financiers et pour deux réseaux de microcrédit. La BCC communique les données monétaires se selon le format standard recommandé par le FMI. Le dispositif de la zone Franc a mis en place des normes comptables et prudentielles qui empêchent les perturbations dans les données. L'absence de données sur le montant important de liquidités libellées en euros en circulation constitue un obstacle majeur qui handicape la surveillance. Les Comores ne communiquent pas de données sur les indicateurs de solidité financière au Département des statistiques du FMI.

Surveillance du secteur financier : Les Comores ne produisent pas encore d'indicateurs de solidité financière (ISF). Une mission d'assistance technique dans ce domaine est programmée pour l'exercice 2015.

Statistiques du secteur extérieur. La BCC établit les statistiques de la balance des paiements conformément aux principes et méthodes recommandés dans la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements du FMI. La mission d'AT de statistiques de secteur extérieur de mars 2014 a constaté que les données relatives aux marchandises souffraient de l'insuffisance de détails des statistiques douanières et que le recueil des données auprès des entreprises non financières était largement empirique. La BCC s'appuie fortement sur des estimations pour les principales composantes de la BDP. La mission a insisté sur les mesures nécessaires pour améliorer l'exactitude des statistiques commerciales pour la BDP, traité des questions méthodologiques et aidé les autorités à élaborer un système de communication de données au Département des statistiques du FMI.

II. Normes et qualité des données	
<p>Depuis 2013, les Comores participent au Système général de diffusion de données (SGDD). À ce titre, la DGSP a fourni des informations sur les diverses dimensions de la qualité de l'IPC et des comptes nationaux annuels.</p>	<p>Pas de données RONC disponibles.</p>
III. Communication des données au Département des statistiques	
<p>Les Comores ne communiquent pas de statistiques de finances publiques au Département des statistiques en vue de leur publication dans International Financial Statistics (IFS) ou dans le Government Finance Statistics Yearbook, elles ne communiquent pas non plus de statistiques de balance des paiements pour les IFS. Parmi les données de comptes nationaux, seul le PIB est communiqué pour publication dans les IFS. La BCC communique des statistiques monétaires et financières au FMI en utilisant les formulaires de communication standard. La présentation et le contenu actuels des statistiques monétaires sont largement conformes à la méthodologie du Manuel de statistiques monétaires et financières du FMI de 2001.</p>	

**Tableau des principaux indicateurs nécessaires à l'exercice de la surveillance
(Au 31 décembre 2014)**

Indicateurs	Date de l'observation la plus récente	Date de réception des données	Périodicité de l'établissement des données ⁷	Périodicité de la communication des données ⁷	Périodicité de publication ⁷
Taux de change	Courantes	Courantes	J	J	M
Avoirs internationaux de réserve et engagements au titre des réserves des autorités monétaires ¹	Novembre 2014	Décembre 2014	M	M	M
Monnaie centrale	Novembre 2014	Décembre 2014	M	T	T
Broad money	Novembre 2014	Décembre 2014	M	T	T
Bilan de la banque centrale	Novembre 2014	Décembre 2014	M	T	T
Bilan consolidé du système bancaire	Octobre 2014	Décembre 2014			
Taux d'intérêt ²	Octobre 2014	Décembre 2014	C	C	M
L'indice des prix à la consommation;	Octobre 2014	Novembre 2014	M	I	I
Recettes; dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴ – Union et trois administrations insulaires	Septembre 2014	Novembre 2014	T	I	I
Recettes; dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	La pertinence des seules données relatives à l'administration centrale pour le gouvernement de l'Union serait imitée sans données pour les administrations des trois îles; elles ne sont pas produites séparément.				
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	Septembre 2014	Novembre 2014	A	I	I
Solde extérieur courant	2013	Novembre 2014	A	I	I
Exportations de biens et de services	Juin 2014	Novembre 2014	A	I	I
PIB/PNB	2013	Novembre 2014	A	I	I
Dette extérieure brute	Septembre 2014	Novembre 2014	A	I	I
Position extérieure globale ⁶	ND	ND			

¹ Les avoirs de réserve donnés en nantissement ou grevés de quelque autre manière doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les engagements à court terme liés à une monnaie étrangère, mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des produits financiers dérivés à payer et à recevoir en monnaie étrangère, y compris ceux qui seraient liés à une monnaie étrangère, mais réglés par d'autres moyens.

² Comprend les taux de marché et les taux officiels, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons du Trésor, des billets et des obligations.

³ Financement bancaire extérieur et intérieur et financement intérieur non bancaire.

⁴ L'ensemble des administrations publiques comprend l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale) et les administrations d'États fédérés ou locales.

⁵ Y compris la ventilation par monnaie et par échéance.

⁶ Inclut les positions extérieures brutes à l'actif et au passif financier vis-à-vis des non-résidents.

⁷ Fréquences quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I), signalé en cas de changement (C) et non disponible (ND).



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

UNION DES COMORES

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV :

13 janvier 2015

ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Approuvé par
David Robinson (FMI) et
John Panzer (Banque
mondiale)

Préparé par les services du FMI et de la Banque mondiale

En fonction de l'analyse de viabilité de la dette extérieure applicable aux pays à faible revenu, le risque de surendettement des Comores est jugé modéré plutôt qu'élevé, comme cela a déjà été le cas lors de la mise à jour de l'AVD pour la sixième revue du précédent accord au titre de la FEC, achevée en décembre 2013. Cette amélioration des perspectives de viabilité de la dette s'explique essentiellement par la prise en compte intégrale des envois de fonds des travailleurs migrants dans l'analyse. La dette intérieure du secteur public et la dette extérieure du secteur privé sont minimales aux Comores et devraient le rester dans un avenir proche.¹

¹ La dynamique de la dette du secteur public est illustrée au graphique A2.

CONTEXTE

1. Les Comores ont atteint en décembre 2012 le point d'achèvement au titre de l'initiative en faveur des PPTE. À la suite d'accords avec tous les créanciers bilatéraux, à l'exception de l'un d'entre eux², les Comores ont reçu un allègement de la dette complet et irrévocable en 2013, ce qui leur a permis de résorber leur dette extérieure nominale, passée de 40,3 % du PIB fin 2012 à 18,5 % fin 2013 (tableau texte 1, tableau A1). En 2014, la France a unilatéralement annulé une dette de l'ordre de 6,6 millions de dollars américains envers le service français de la Poste. Tous les indicateurs de la dette et du service de la dette ont été ramenés très en-deçà de leurs seuils correspondants dans l'analyse de viabilité de la dette. Depuis le point d'achèvement, les Comores n'ont contracté qu'un seul emprunt extérieur, auprès de l'Inde, d'un montant de 42 millions de dollars américains pour la construction d'une centrale électrique au fioul lourd, qui devrait être décaissé sur la période de 2015 à 2018. Les Comores ont accumulé un certain nombre d'arriérés (environ 1 million de dollars) sur les paiements rééchelonnés dans le cadre d'accords bilatéraux et devraient les régler avant fin 2014.

Tableau 1 du texte : Stock nominal de la dette extérieure, 2014 ¹

(Millions de dollars; fin de période)

Total dette extérieure	125.0
Créanciers multilatéraux	80.8
FMI	19.9
IDA	14.2
BADEA	28.3
Autres créanciers multilatéraux	18.4
Créanciers bilatéraux officiels	44.2
Créanciers du Club de Paris	6.9
Créanciers hors Club de Paris	37.3
Maurice	0.8
Koweït	27.3
Inde ²	0.0

¹ Après remise, par le Club de Paris, de toute la dette PPTE admissible, rééchelonnement de la dette à court terme en arriérés et restructuration de la dette hors Club de Paris.

² Des décaissements pour 41,6 millions de dollars sont prévus sur 4 ans à compter de 2015.

Source : Autorités comoriennes.

² Maurice est le créancier restant; les négociations sont en cours.

HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES

2. **Le cadre macroéconomique à moyen terme a été actualisé pour les consultations au titre de l'article IV de 2014 et les hypothèses à long terme ont été révisées depuis la dernière AVD mise à jour en décembre 2013.**³ Les hypothèses de croissance et d'inflation à long terme ont été maintenues pratiquement identiques aux précédentes. Toutefois, les projections de déficit des transactions courantes ont été augmentées pour tenir compte des révisions à la hausse des dons projets et du financement extérieur.

- **La croissance du PIB réel** devrait être de 3,3 et de 3,5 % en 2014 et 2015 respectivement, pour se stabiliser ensuite à 4 % par an. Il s'agit d'une accélération de la croissance par rapport aux taux historiques, qui découle de l'amélioration des perspectives de stabilité politique et de gouvernance, des réformes prévues dans les secteurs de l'électricité et des télécommunications, de la mise en route d'un vaste projet de pisciculture, et de la poursuite d'importants investissements financés par les bailleurs pour la construction de routes, d'écoles et d'hôpitaux. Toutefois, compte tenu de la croissance démographique de près de 3 % par an, cette hypothèse de croissance, ramenée par habitant, est modeste.
- **L'inflation** devrait avoisiner 3 % par an, en étant ancrée par la parité fixe du taux de change des Comores dans le cadre de leur accord de coopération monétaire avec la France.
- **Le déficit des transactions courantes** devrait se situer aux alentours de 10,5 % du PIB par an à moyen terme, pour se résorber progressivement par la suite et atteindre 6 % du PIB à la fin de la période de projection. Cela veut dire que les Comores continueront à connaître des transferts nets de ressources vers leur pays pour accompagner la croissance et le développement, bien que le rythme de ces transferts décroisse lentement. La baisse des cours mondiaux des produits de base contribuera aussi à contenir les coûts des importations. Outre la prise en compte totale des envois de fonds, il s'agit là de la différence la plus significative par rapport à l'AVD précédente qui envisageait une résorption plus importante du déficit des transactions courantes à long terme. La projection de déficit est aussi plus importante qu'auparavant du fait d'une révision technique à la hausse des importations de services non-facteurs.
- **Les exportations** devraient augmenter légèrement plus vite que les **importations** au cours de la période de projection, mais à partir d'un niveau très bas.
- **Les envois de fonds privés** en provenance de la diaspora en France se sont bien maintenus malgré la récession et le ralentissement en Europe. Ils devraient continuer à augmenter en termes nominaux mais progressivement baisser par rapport au PIB, pour passer de 26,4 % en 2014 à 24 % d'ici 2019 et 16 % d'ici 2034. Ces envois de fonds devraient continuer à financer une part importante des importations des Comores.

³ Appendice 2 du rapport des services du FMI pour la sixième revue au titre de la FEC.

- **Les investissements bruts**, à l'appui de la croissance et du développement, devraient se stabiliser à près de 24 % du PIB. Les réformes dans les grands secteurs, tels que l'énergie et les télécommunications, devraient entraîner une hausse des entrées de flux d'IDE au cours de la période de projections.
- **Les investissements publics** devraient représenter plus de la moitié des investissements, et être essentiellement financés dans un premier temps par des dons-projets. À terme, les emprunts extérieurs (à des conditions légèrement concessionnelles, avec un élément de don de 32 %, en vertu des conditions bilatérales des créanciers non membres du Club de Paris dans le modèle d'AVD pour les pays à faible revenu) devraient progressivement remplacer un certain nombre de financements sous forme de dons, de sorte que d'ici 2034, les dons représenteront deux tiers des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures et les prêts semi-concessionnels représenteront un tiers. Cette hypothèse d'évolution du financement extérieur semble justifiée compte tenu de la croissance limitée du PIB par habitant sur laquelle tablent les projections pour les vingt prochaines années. Les dépenses d'investissements financées sur ressources intérieures devraient connaître une modeste augmentation au cours de la période de projection. Les hypothèses ne prévoient aucun emprunt intérieur par l'État.
- **Le déficit budgétaire** global devrait avoisiner 2 à 3 % du PIB et être essentiellement financé par des prêts extérieurs destinés aux investissements.

AVD EXTÉRIEURE

A. Scénario des envois de fonds

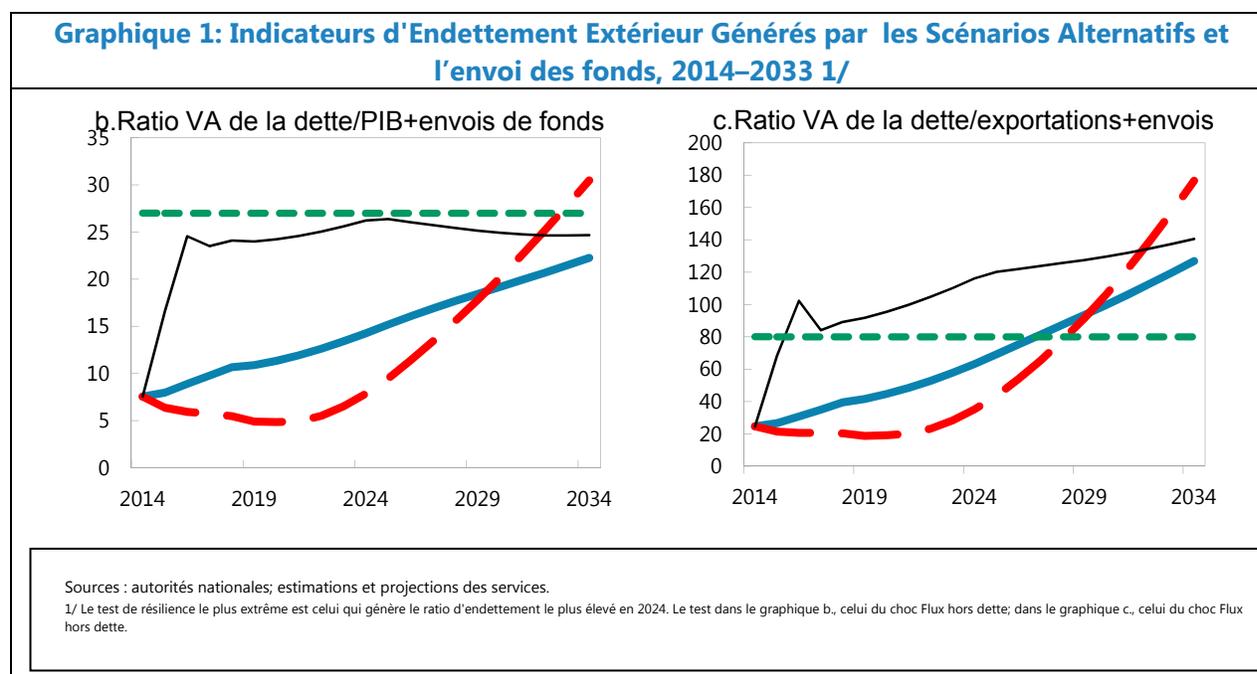
3. Les Comores remplissent les conditions nécessaires pour inclure les envois de fonds privés des travailleurs migrants dans le dénominateur des indicateurs de la dette et du service de la dette pour établir le scénario de référence de l'AVD. Pour les Comores, les envois de fonds privés représentent une source importante et fiable de devises, qui dépasse largement à l'heure actuelle 25 % du PIB, et ces entrées de fonds devraient rester significatives à moyen et à long terme. Cela dit, les perspectives de viabilité de la dette sont sensibles aux niveaux des envois de fonds, qui ont plus que doublé en proportion du PIB entre 2003 et 2013, et peuvent éventuellement être sujettes à des risques baissiers.

4. L'inclusion des envois de fonds dans l'analyse de viabilité de la dette entraîne une nette amélioration des indicateurs de la dette et du service de la dette par rapport au scénario de référence précédent traditionnel qui n'incluait pas les envois de fonds. Dans le cadre du scénario de référence avec envois de fonds, aucun seuil de la dette ou du service de la dette n'est franchi (graphique A1, tableaux A1 et A2). Le poids de la dette augmente progressivement vers la fin de la période de projection sur la base de l'hypothèse qu'il n'y aura qu'un faible niveau d'emprunt extérieur au cours de la période, compte tenu du maintien du statut de pays fragile à faible revenu des Comores. Le ratio valeur actuelle de la dette par rapport aux exportations plus envois de fonds, fait apparaître un

léger franchissement du seuil sous l'effet des chocs sur les entrées de flux non créateurs de dette⁴ et dans le scénario historique, le même indicateur franchit le seuil à la fin de la période de projection. L'amélioration initiale des indicateurs de la dette et du service de la dette dans le cadre du scénario historique s'explique essentiellement par le fait que les projections de déficit du compte des transactions courantes sont plus importantes dans le scénario de référence que les déficits historiques à moyen terme. Dans le scénario historique, il y a donc sur-financement au cours de cette période. L'inverse est vrai dans la dernière partie de la période de projection, au cours de laquelle la projection de déficit du compte des transactions courantes régresse en-deçà de la moyenne historique, entraînant un sous-financement et la nécessité d'emprunts supplémentaires.

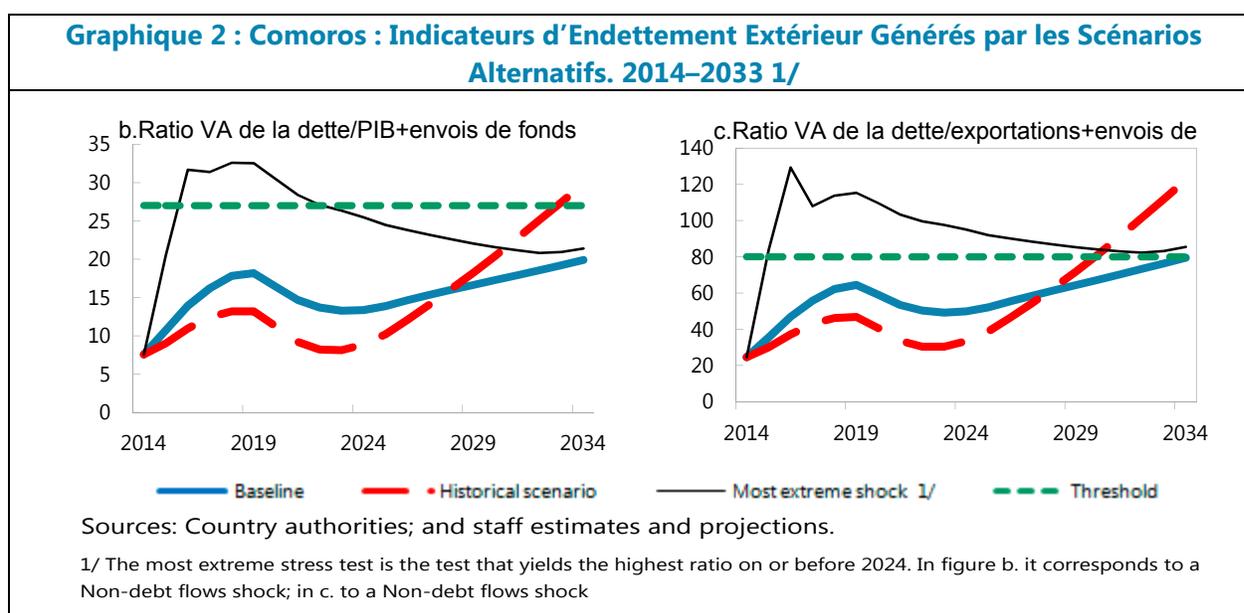
B. Scénarios sur mesure : moins d'envois de fonds et plus d'emprunts

5. **Un scénario sur mesure avec moins d'envois de fonds que dans le scénario de référence fait apparaître de plus fortes vulnérabilités de la dette.** Plutôt que de supposer une augmentation progressive de la valeur nominale des envois de fonds, ce scénario prévoit que les niveaux se stabilisent aux niveaux nominaux actuels (et baissent donc plus rapidement par rapport au PIB que dans le scénario de référence). Dans ce cas là, l'AVD est beaucoup moins favorable, puisque le seuil du ratio valeur actuelle de la dette par rapport au PIB plus envois de fonds est franchi de façon prolongée à la fois dans le scénario de référence et dans les tests de résistance (graphique texte 1). Compte tenu de l'évolution importante enregistrée récemment dans le niveau des envois de fonds ainsi que des incertitudes quant à leur trajectoire future, ce scénario de remplacement renforce la note de risque «modéré» de surendettement extérieur.



⁴ Ces entrées de flux non créateurs de dette sont essentiellement les envois de fonds des travailleurs dans le cas des Comores. Dans la mesure où ces envois de fonds ont rapidement augmenté ces dix dernières années, ils présentent un écart type historique important, ce qui explique la gravité du choc.

6. Les perspectives de viabilité de la dette des Comores pourraient aussi légèrement se détériorer si le pays se mettait à contracter d'importants emprunts extérieurs à moyen terme, surtout des emprunts à des conditions de marché ou quasi de marché. De nouveaux emprunts extérieurs à des conditions de marché équivalents à environ 5 % du PIB par an n'entraîneraient pas en tant que tels de franchissement des seuils dans le cadre du scénario de référence mais à plusieurs franchissements dans le cadre de scénarios de remplacement et de tests de résistance (graphique texte 2). Même s'il est peu vraisemblable que les Comores puissent trouver des créanciers disposés à leur prêter ces montants à titre permanent, ce scénario illustre bien le fait que les Comores ont une marge de manœuvre limitée pour les emprunts extérieurs, surtout à des conditions de marché.



CLASSIFICATION DE L'ENDETTEMENT ET CONCLUSION

1. À la lumière de l'AVD mise à jour, les services du FMI et de la Banque mondiale estiment que la note des Comores en matière de risque de surendettement s'est améliorée et peut passer de la catégorie «élevé» à «modéré», opinion partagée par les autorités. L'analyse montre que, en tenant compte des envois de fonds, les indicateurs de la dette et du service de la dette restent en-deçà des seuils dans le scénario de référence, et qu'ils ne franchissent les seuils que légèrement dans les scénarios de remplacement et dans les tests de résistance. Toutefois, des scénarios sur mesure révèlent la sensibilité de la viabilité de la dette à l'égard à la fois du niveau des envois de fonds des travailleurs migrants et du niveau des emprunts extérieurs à moyen terme. Ces conclusions soulignent qu'il est important de promouvoir un climat favorable au maintien de niveaux élevés d'envois de fonds qui peuvent être utilisés de façon productive, et de limiter le recours au financement extérieur, notamment à des conditions non concessionnelles. Elles indiquent également à quel point il est primordial de tout faire pour maintenir des niveaux de croissance plus élevés que la moyenne historique en mettant en œuvre dans les meilleurs délais des réformes structurelles dans les domaines des infrastructures, du climat des affaires, et des secteurs de l'électricité et des télécommunications.

Tableau A1. Comoros: Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2011-2034 1/
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne ^{6/} historique	Écart ^{6/} type	Projections							2014-2019			2020-2034	
	2011	2012	2013			2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne	2024	2034	Moyenne		
Dette extérieure (nominale) 1/	44.7	40.5	18.5			17.5	17.5	18.4	19.3	20.3	20.0		22.7	30.7			
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	44.7	40.5	18.5			17.5	17.5	18.4	19.3	20.3	20.0		22.7	30.7			
Variation de la dette extérieure	-4.5	-4.2	-22.0			-0.9	0.0	0.9	0.9	1.0	-0.2		0.7	0.9			
Flux générateurs d'endettement net identifiés	2.1	7.6	6.1			4.8	8.4	8.2	7.7	7.9	7.3		5.2	2.9			
Déficit extérieur courant hors intérêts	10.9	7.9	11.2	7.7	2.7	7.3	10.9	10.7	10.3	10.7	10.2		8.3	6.2		7.8	
Déficit de la balance des biens et services	33.9	39.0	42.2			36.5	38.7	37.3	36.1	35.7	34.5		30.1	23.9			
Exportations	16.2	14.9	14.9			14.5	14.5	14.4	14.3	14.2	14.1		13.6	12.7			
Importations	50.2	53.9	57.2			50.9	53.2	51.7	50.4	49.9	48.6		43.7	36.6			
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-22.8	-31.4	-30.8	-22.8	6.4	-29.2	-27.8	-26.6	-25.7	-24.9	-24.1		-21.6	-17.3		-20.3	
<i>dont : officiels</i>	2.2	4.1	-0.5			0.2	1.0	1.3	1.3	1.3	1.3		1.2	1.0			
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	-0.2	0.3	-0.2			0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1	-0.1		-0.2	-0.5			
IDE nets (négatifs = entrées)	-3.8	-1.7	-1.4	-1.4	1.2	-2.0	-2.0	-2.0	-2.1	-2.3	-2.5		-2.7	-2.7		-2.7	
Dynamique endogène de la dette 2/	-5.0	1.4	-3.7			-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5		-0.4	-0.5			
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.3	0.3	0.1			0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.3		0.4	0.6			
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.0	-1.4	-1.3			-0.6	-0.6	-0.6	-0.7	-0.7	-0.7		-0.8	-1.1			
Contribution des variations de prix et de taux de change	-4.4	2.5	-2.5					
Résiduel (3-4) 3/	-6.6	-11.8	-28.1			-5.7	-8.5	-7.2	-6.9	-7.0	-7.5		-4.4	-2.0			
<i>dont : financement exceptionnel</i>	-4.0	-0.1	0.0			-0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0			
VA de la dette extérieure 4/	13.1			12.3	12.7	13.6	14.4	15.2	15.2		18.0	24.0			
En pourcentage des exportations	87.6			85.3	87.7	94.4	100.7	107.2	108.0		132.4	188.4			
VA de la dette extérieure CGE	13.1			12.3	12.7	13.6	14.4	15.2	15.2		18.0	24.0			
En pourcentage des exportations	87.6			85.3	87.7	94.4	100.7	107.2	108.0		132.4	188.4			
En pourcentage des recettes publiques	84.5			84.6	83.6	86.4	87.9	89.5	88.8		95.2	105.1			
Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)	10.1	10.4	2.1			2.5	2.4	4.2	4.7	5.6	6.1		5.0	12.2			
Ratio service de la dette CGE/exportations (en pourcentage)	10.1	10.4	2.1			2.5	2.4	4.2	4.7	5.6	6.1		5.0	12.2			
Ratio service de la dette CGE/recettes (en pourcentage)	10.2	8.0	2.0			2.4	2.3	3.8	4.1	4.7	5.0		3.6	6.8			
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	53.5	46.2	66.4			40.5	70.2	75.7	78.4	87.4	88.1		91.0	142.9			
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	15.4	12.1	33.3			8.2	10.9	9.7	9.5	9.7	10.5		7.6	5.2			
Principales hypothèses macroéconomiques																	
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	2.2	3.0	3.5	1.9	1.4	3.3	3.5	4.0	4.0	4.0	4.0		3.8	4.0	4.0	4.0	
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	9.8	-5.2	6.5	5.5	6.8	5.4	2.2	3.5	3.9	3.7	3.7		3.7	3.0	2.7	3.0	
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 5/	0.8	0.7	0.2	0.6	0.2	0.4	0.6	0.8	1.0	1.2	1.4		0.9	1.9	2.1	1.9	
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	15.7	-10.3	10.5	6.0	9.0	5.6	5.8	7.0	7.2	7.0	7.0		6.6	6.3	6.3	6.3	
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	12.7	5.0	16.9	14.4	10.3	-2.9	10.5	4.5	5.3	6.7	4.9		4.8	4.7	5.0	5.1	
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	38.3	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0		33.1	32.0	32.0	32.0	
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	16.1	19.3	15.5			14.6	15.2	15.7	16.4	17.0	17.1		18.9	22.8		20.1	
Flux d'aide (en milliards de dollars) 7/	45.6	54.9	171.1			63.8	68.5	70.8	76.5	82.4	87.5		113.8	187.7			
<i>dont : dons</i>	45.6	54.9	171.1			63.8	68.5	70.8	76.5	82.4	87.5		113.8	187.7			
<i>dont : prêts concessionnels</i>	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0			
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 8/			8.9	9.5	9.6	9.6	9.1	9.1		8.7	7.8		8.4	
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 8/			100.0	91.3	84.0	83.8	82.8	87.9		83.6	75.0		81.0	
<i>Pour mémoire :</i>																	
PIB nominal (milliards de dollars EU)	611.0	596.3	657.7			716.6	758.2	816.1	881.2	949.8	1023.9		1442.5	2854.5			
Croissance du PIB nominal en dollars	12.2	-2.4	10.3			9.0	5.8	7.6	8.0	7.8	7.8		7.7	7.1	6.9	7.1	
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	86.2			88.0	96.6	111.3	127.2	145.0	156.3		260.5	686.3			
(VA _t - VA _{t-1})/PIB _{t-1} (en pourcentage)			0.3	1.2	1.9	2.0	2.0	1.2		1.4	2.0	2.3	2.0	
Envois de fonds bruts des travailleurs (milliards de dollars EU)	112.6	152.6	159.2			167.3	170.8	176.8	183.7	192.3	201.4		260.3	469.1			
PV of PPG external debt (in percent of GDP + remittances)	10.5			10.0	10.4	11.2	11.9	12.7	12.7		15.3	20.6			
PV of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	33.4			32.6	34.3	37.7	41.0	44.2	45.1		56.9	82.2			
Debt service of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	0.8			0.9	0.9	1.7	1.9	2.3	2.5		2.1	5.3			

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $(r - g - p(1+g)/(1+g+p+g))$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et p = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

5/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

7/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

8/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme de nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau A2. Comoros: Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2014-2034
(en pourcentage)

	Projections							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2024	2034
Ratio VA de la dette/PIB+envois de fonds								
Scénario de référence	10	10	11	12	13	13	15	21
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	10	9	8	8	8	7	9	28
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	10	11	12	13	14	15	19	29
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	10	11	12	13	13	13	16	22
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	10	11	13	14	15	15	17	21
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	10	11	12	13	14	14	16	22
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	10	19	27	25	26	25	27	23
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	10	18	25	24	25	25	26	24
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	10	14	15	16	17	17	20	28
Ratio VA de la dette/exportations+envois de fonds								
Scénario de référence	33	34	38	41	44	45	57	82
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	33	29	28	28	27	25	35	116
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	33	35	40	45	50	52	71	115
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	33	34	38	41	44	45	57	83
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	33	38	48	51	55	56	68	91
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	33	34	38	41	44	45	57	83
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	33	78	110	88	90	90	99	91
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	33	67	96	80	83	83	93	90
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	33	34	38	41	44	45	57	83
Ratio VA de la dette/recettes								
Scénario de référence	85	84	86	88	89	89	95	105
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	85	70	63	59	54	49	58	143
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	85	86	92	97	102	103	119	147
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	85	86	92	94	96	95	102	112
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	85	89	103	103	103	102	106	107
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	85	87	94	96	98	97	104	115
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	85	143	194	188	182	178	166	116
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	85	134	189	184	179	175	165	122
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	85	119	123	125	127	126	135	149

Tableau A2. Comoros: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2014-2034 (continué)

(En pourcentage)

Ratio service de la dette/exportations+ envois de fonds

Scénario de référence	1	1	2	2	2	3	2	5
A. Scénarios de rechange								
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	1	1	2	2	2	2	2	5
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	1	1	2	2	3	3	3	8
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	1	1	2	2	2	3	2	5
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	1	1	2	2	3	3	2	6
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	1	1	2	2	2	3	2	5
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	1	1	3	3	4	4	3	8
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	1	1	3	3	3	4	3	8
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	1	1	2	2	2	3	2	5

Ratio service de la dette/recettes

Scénario de référence	2	2	4	4	5	5	4	7
A. Scénarios de rechange								
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	2	2	3	4	4	4	3	6
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	2	2	4	4	5	6	5	11
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	2	2	4	4	5	5	4	7
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	2	2	4	5	5	5	4	7
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	2	2	4	4	5	5	4	7
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	2	2	5	7	7	7	5	10
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	2	2	5	7	7	7	5	10
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	2	3	5	6	7	7	5	10

Pour mémoire :

Élément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	31	31	31	31	31	31	31	31
--	----	----	----	----	----	----	----	----

Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FML.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que le différé d'amortissement et les échéances sont les mêmes que dans ce s

3/Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son

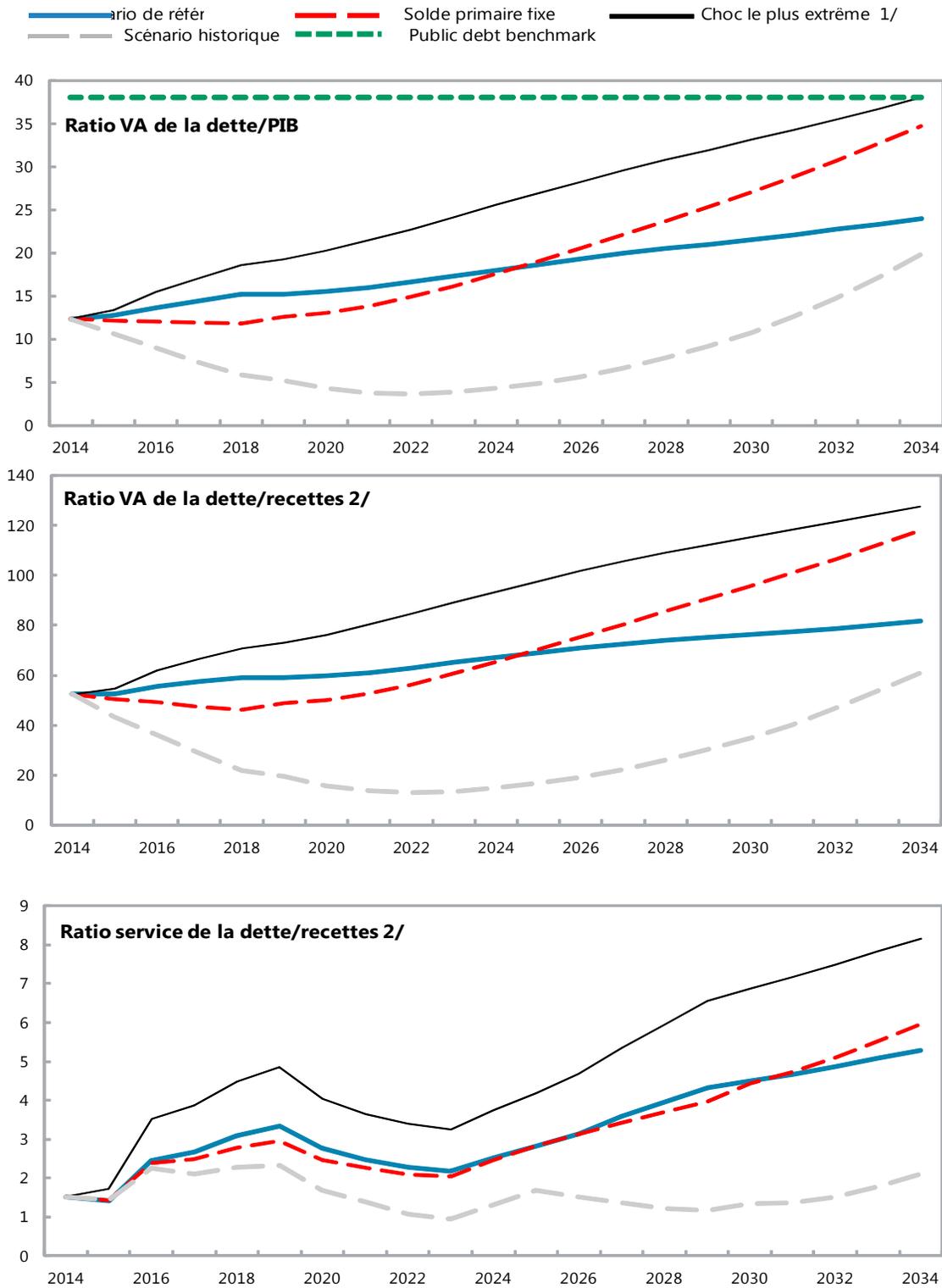
niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.

Graphique A3. Comoros: Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2013-2034 1/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2023 ou avant.

2/ Les recettes incluent les dons.

Déclaration de M. Yambaye Administrateur pour l'Union des Comores et de M. Sidi Bouna, Conseiller principal de l'Administrateur sur l'Union des Comores

Mercredi 4 février 2015

I. Introduction

Grâce à un effort coordonné des institutions financières internationales (IFI), des bailleurs de fonds bilatéraux et des autorités comoriennes, les résultats macroéconomiques de l'Union des Comores se sont nettement améliorés durant la période 2009-13, dans le cadre de l'accord au titre de la FEC. Le pays a aussi progressé de façon satisfaisante sur la voie des grandes réformes structurelles, en atteignant le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en 2012, tout en améliorant ses résultats au regard des grands indicateurs sociaux. L'étroite participation du FMI, associée à la volonté des autorités d'entreprendre des réformes difficiles, ont permis d'aboutir à de solides résultats économiques, tout en contribuant à catalyser l'appui des bailleurs de fonds, ce qui est essentiel. Toutefois depuis lors, il s'est avéré difficile de sauvegarder les progrès macroéconomiques obtenus au prix de durs efforts et de continuer à faire progresser les réformes structurelles.

Les autorités reconnaissent qu'à court et moyen terme, la reprise d'une dynamique de réforme repose en partie sur des mesures «à résultats rapides», préconisées par les services du FMI, notamment dans le domaine budgétaire. Elles saluent les mesures recommandées et prennent, dans le budget de 2015, les dispositions nécessaires pour remédier aux lacunes identifiées. Toutefois, pour progresser plus sensiblement dans d'autres domaines, il est nécessaire de faire aboutir un certain nombre de réformes interrompues après qu'elles aient été lancées dans le cadre de l'accord 2009-13 au titre de la FEC et qu'elles aient mené au point d'achèvement de l'Initiative PPTE avec l'assistance de la communauté des bailleurs. Il faudra pour cela une participation plus forte, plus soutenue et plus coordonnée des IFI et des autres partenaires de développement, dans la mesure où les autorités ne disposent ni des capacités, ni des possibilités de planification, ni des ressources financières pour finaliser seules ces réformes. Cela s'applique particulièrement à la restructuration de la société d'électricité, notamment, qui reste un frein important au développement du potentiel de croissance du pays.

Les caractéristiques particulières des Comores, petit état insulaire, compliquent aussi singulièrement la tâche des autorités pour renforcer davantage la croissance. Des ressources naturelles limitées et l'extrême étroitesse du marché empêchent de réaliser des économies d'échelle. En outre, les Comores n'ont pas un secteur d'activité dominant, comme c'est le cas dans un certain nombre d'autres petits états insulaires, tel que le tourisme ou un secteur financier. L'économie est dominée par le secteur public sans autre moteur de croissance issu du secteur privé. Il convient d'aborder ces problèmes très profonds par une approche globale du développement du pays qui dépendra, pour progresser, d'une participation forte et soutenue des bailleurs de fonds. Ces faiblesses structurelles se retrouvent en général dans les autres petits états insulaires et nécessitent toujours une approche spéciale du développement, particulièrement axée sur la croissance par rapport aux autres pays à faible revenu,

comme l'indique la «Note d'orientation des services du FMI sur le travail de l'institution auprès des petits états en développement¹».

II. Évolution récente et perspectives

- *La croissance*, d'après les estimations, a atteint 3,3 % en 2014 (contre 3,5 % en 2013) et devrait, d'après les projections, renouer avec les 3,5 % en 2015, sous l'effet de l'investissement public qui demeure l'un des principaux moteurs de croissance du pays.
- *L'inflation* reste maîtrisée dans les limites de la fourchette de 2,5-3 % en moyenne en 2014 et 2015. Le maintien de faibles prix alimentaires et pétroliers intérieurs et une orientation prudente de la politique monétaire au sein de la zone CFA ont contribué à contenir l'inflation.
- L'orientation *budgétaire* s'est détériorée en 2014 en raison de l'importante baisse des recettes non fiscales (le précédent Programme de citoyenneté économique – PCE, a été annulé) et de la hausse des salaires des enseignants, malgré une nette révision à la baisse des dépenses d'investissements. En 2015, le recours plus limité aux exonérations fiscales, associé aux réductions des dépenses de biens et services et au report des dépenses d'investissements financées sur ressources intérieures, devraient d'après les projections contribuer à améliorer l'orientation budgétaire. S'agissant du nouveau PCE, les autorités restent confiantes de pouvoir arriver prochainement à un accord. Elles attendent avec intérêt de débattre et d'entendre les conseils des services du FMI sur les moyens d'optimiser l'utilisation de ces ressources, dès qu'elles deviendront disponibles
- Même si le déficit du *compte des transactions courantes* s'est résorbé en 2014 à 7,4 % du PIB, il devrait d'après les projections se creuser jusqu'à 11 % en 2015 malgré les importants envois de fonds des migrants. Cette évolution s'explique par le niveau élevé d'importations lié au programme d'investissements publics. En conséquence, les réserves internationales devraient d'après les projections régresser d'un équivalent de 5,6 mois de couverture des importations en 2014 à 4,9 mois en 2015.
- *Perspectives*: les perspectives à court terme sont essentiellement assombries par l'étroitesse de la marge de manœuvre budgétaire du pays et par les réductions de dépenses d'investissements qui y sont liées, ainsi que par les problèmes de longue date du secteur de l'électricité. Toutefois les perspectives à plus long terme semblent plus favorables, avec le lancement de nouveaux investissements dans des domaines où le pays a un avantage concurrentiel, tels que le tourisme et la pêche, et la reprise d'autres investissements publics, notamment ceux financés sur ressources intérieures.

III. Ajustements des politiques

À la suite des dérapages budgétaires de 2014, les autorités ont apprécié les avis et les recommandations des services du FMI pour redresser la situation. Elles ont adopté un budget 2015

¹ <http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2014/032414.pdf>

qui assure une meilleure correspondance entre les recettes (basées sur des hypothèses plus réalistes) et les dépenses (mieux hiérarchisées), tout en limitant le recours aux avances statutaires auprès de la banque centrale (qui sont limitées par le plafond en vigueur au sein de la zone CFA), dans le but d'éliminer les arriérés à la fois intérieurs et extérieurs. La priorité du budget de cette année est aussi de contenir davantage la masse salariale.

Un problème budgétaire important que les autorités combattent depuis longtemps est de parvenir à accroître le ratio recettes-PIB du pays. Les autorités se félicitent de l'annexe consacrée à ce problème et qui contribuera à le résoudre, et admettent en particulier que la priorité absolue est d'endiguer les pertes de recettes en «gelant l'autorisation de toute nouvelle exonération douanière et fiscale». Elles saluent également les importantes réformes de l'administration des recettes qui ont été identifiées et qui permettront des résultats rapides et elles tiennent à réitérer leur volonté de mettre en œuvre toutes les mesures recommandées.

Les autorités reconnaissent aussi les faiblesses de la GFP et saluent les réformes préconisées qui assurent des résultats rapides, notamment la «maîtrise de la masse salariale de l'administration centrale, en instaurant un plafond pour chacune des trois îles et pour l'ensemble de l'Union», qu'elles comptent mettre pleinement en vigueur.

Les autorités apprécient particulièrement les conclusions de l'AVD actualisée qui tiennent compte de l'impact des envois de fonds des migrants et qui indiquent une révision à la baisse du risque de surendettement du pays, de risque élevé à risque modéré. Elles tiennent à réitérer leur volonté de ne rechercher que des emprunts à titre concessionnel et de continuer à remédier aux faiblesses de la gestion de la dette avec l'assistance technique du FMI et d'autres partenaires de développement.

IV. Petit état insulaire

Les autorités que je représente se félicitent de voir les services du FMI reconnaître les importants obstacles structurels à la croissance dans leur pays et en particulier les problèmes qui entravent les efforts de diversification de l'économie, du fait du nombre très limité de ressources du pays (3 cultures : vanille, clous de girofle et ylang-ylang, qui représentent près de 75 % du total des exportations). L'Union des Comores est un très petit marché qui est de surcroît fragmenté, en raison du peu de liens de communication et de transport entre les trois îles qui constituent l'Union.

Les autorités comoriennes apprécient les efforts des services du FMI pour préconiser des mesures et des réformes réalistes au cours de leurs entretiens, en étant parfaitement conscients, comme indiqué dans le rapport, des capacités limitées du pays pour mettre en œuvre des réformes exhaustives et de grande envergure.

Toutefois, l'analyse des services du FMI montre aussi clairement que l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de diversification réaliste et réussie ne sont pas à la portée des autorités et nécessiteront une forte participation des partenaires de développement.

V. Conclusion

Malgré un environnement difficile, les Comores, avec l'assistance très appréciée des partenaires de développement, ont été en mesure d'accomplir ces dernières années des progrès économiques et financiers satisfaisants. Il reste toutefois beaucoup à faire. Les autorités comoriennes que je représente, sont déterminées à entreprendre les efforts nécessaires pour rehausser la croissance économique, améliorer les niveaux de vie de la population et placer les Comores sur une trajectoire économique et financière pérenne. À cet égard, l'assistance des partenaires de développement est fondamentale car les Comores ne disposent pas des capacités techniques et financières pour entreprendre seules ces réformes. Les autorités que je représente attendent avec intérêt de lancer un programme de réformes à moyen terme. Elles tiennent avant tout à mettre en œuvre un programme d'ajustement avec l'assistance du FMI dans le cadre d'un accord au titre de la FEC. Elles estiment qu'un tel accord, particulièrement axé sur la maîtrise des obstacles structurels à la croissance, permettrait de catalyser la participation nécessaire des bailleurs de fonds dans le but de remédier aux problèmes macroéconomiques et structurels du pays. Les autorités que je représente attendent avec intérêt de voir le Conseil d'administration approuver le démarrage imminent d'entretiens avec les services de l'institution pour relever ces défis dans le cadre d'un nouvel accord au titre de la FEC.